

"La grande masse de la population a besoin de se loger comme elle a besoin de s'habiller et de se nourrir. C'est un besoin commun à tous les hommes, sans distinction de revenu ou de rang; il doit de ce chef, recevoir de l'économie normale et tendue vers sa fin propre, surtout avec le concours de l'initiative privée, sa légitime satisfaction."

"PIE XII, avril 1949.

LE FRONT OUVRIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE
7^e le num
Rédaction et administ
ABC 1037, St-I
Montréal
Publié à O
S.L.P. 50 A-257-9-70
PARENTAU J. PIRE.
1620 DE LARALLE
MTL 4
R7A

VOL. 6, No 23

" POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN "

6

1184 MAISONS BÂTIES PAR 41 COOPÉRATIVES

(Lire en pages 14-15)

LE CHEZ-NOUS IDÉAL

A
C
H
A
Q
U
E
F
A
M
I
L
L
E



S
A
P
R
O
P
R
E
M
A
I
S
O
N

La réalisation d'un rêve—Grâce à leur solidarité et à leur esprit d'économie, les membres du "Chez-Nous Idéal" d'Asbestos sont à la veille de réaliser leur rêve qui est de posséder leur propre maison.

Vol. VI
No 23

LE FRONT OUVRIER

6 mai
1950

POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN

Journal d'éducation ouvrière indépendant de tout parti politique. Propriété du Centre Social Ouvrier Inc. Il n'engage que sa direction.



1037, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL 18

LA. 4134

Imprimé par le Syndicat d'Œuvres Sociales Ltée, 268, rue Dalhousie, Ottawa. (Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Min. des Postes, Ottawa)

Rédacteur-en-chef **Fernand Bourret**
 Directeur gérant **Marcel Charbonneau**
 Directrice des pages féminines **Gracia Charbonneau**
 Circulation **Raymond Langlois**
 Publicité **H.-P. Garceau, Gérard Bleau**

ABONNEMENT. Canada \$2.50 par an, Etats Unis \$3.00

La montée humaine des bâtisseurs de maisons

La radio et les journaux de la semaine dernière ont fait grand état de l'ouverture officielle de la 5,000e unité de logement construite en vertu du programme d'assurance-loyer de la Loi nationale sur l'Habitation. On sait qu'en vertu de ce programme, la Société a le pouvoir de garantir un revenu annuel sur les loyers aux propriétaires constructeurs de projets d'habitation qui comprennent au moins 8 unités de logement, afin de leur permettre un revenu suffisant pour payer leurs dépenses d'exploitation et de bénéficier d'un profit minimum sur le capital investi. Les prêts s'élèvent jusqu'à 85% du coût estimatif du projet et la période de garantie de revenu peut aller jusqu'à 30 ans.

Le jeu en vaut certainement la chandelle pour ceux qui bâtissent dans de telles conditions; prêt facile de 85%, revenu assuré pendant 30 ans, plus un profit garanti.

Dans ce numéro consacré aux coopératives d'Habitation, le Front Ouvrier montre des réalisations non moins importantes et combien plus dignes d'éloges.

Les sociétaires des coopératives d'habitation étaient des individus isolés et d'une espèce rare, il n'y a pas dix ans. Aujourd'hui, ils sont 3,904 groupés dans 50 coopératives d'habitation.

Ayant plus de cœur que d'argent, ils fondaient, il y a 7 ans, la première coopérative d'habitation. D'année en année, d'autres coopératives ont vu le jour. D'année en année, le nombre des coopérateurs a augmenté et avec eux, le nombre des maisons construites.

C'est ainsi qu'en 1950, 41 coopératives ont déjà construit 1,184 maisons familiales. Sans le sou en 1943, ces coopératives possèdent des valeurs au montant de \$8,583,000., coût total des maisons construites.

Et ces coopérateurs ne travaillaient pas pour le profit ni pour la gloire. Ils n'avaient pas d'argent non plus et l'on tentait de ridiculiser leurs efforts: "t'es bien trop petit, tu réussiras pas!"

Comment ont-ils fait pour réussir? C'est qu'ils ont compris le grand rôle de la charité, la grande loi de l'entraide: pendant qu'ils contribuaient à l'amélioration de leur sort, ils amélioraient celui de leurs semblables et pendant qu'ils amélioraient celui de leurs semblables, ils amélioraient le leur.

Pas ou peu compris des autorités civiles qui leur distribuent leur aide avec parcimonie, ils n'ont pu réussir ce tour de force que par leur travail, leur persévérance et leur excellente formation. On écrit beaucoup sur les taudis, sur le logement. Ceux-là ont agi. Ils ont pris leur sort entre leurs propres mains et l'élite qu'ils constituent aujourd'hui, par sa formation, son désintéressement et ses réalisations durables, constitue un ferment efficace pour la restauration ouvrière.

Et ils vont continuer tandis que d'autres vont les imiter. En face de cette montée humaine des ouvriers, se décidera-t-on de reconnaître leurs efforts et leurs réalisations? Se décidera-t-on à leur accorder l'aide financière indispensable dont ils ont besoin?

Ceux qui liront ces pages comprendront qu'ils méritent autant d'aide sinon plus que bien d'autres.

Puisse-t-on devant ces faits ouvrir les yeux!

Fernand BOURRET

A chaque famille sa maison

Le 27 avril dernier, à l'occasion de l'inauguration officielle d'une unité de logements financée par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, en vertu de l'Assurance-Loyer, nous entendions avec désarroi divers orateurs chanter les louanges de ce qu'ils appelaient "la maison de demain".

Ça, "la maison de demain"? Des logements où les occupants resteront des locataires éternels, des logements incapables de recevoir une famille canadienne-française? Ou bien on ne comprend pas la portée des actes posés actuellement ou bien l'on veut conduire le pays à la catastrophe.

Au siècle dernier, on a pu écrire du Code civil qui nous régit "qu'il semblait être conçu pour une société formée de citoyens naissant tous enfants trouvés, pour mourir tous célibataires."

Hélas! Ce ne sont plus seulement les articles de notre Code qui reflètent cet esprit individualiste, mais c'est la vie sociale toute entière, ce sont tous les rapports économiques et humains qui sont régis par cette mentalité juridique stérilisante. Qu'on s'en rende conscience ou non, c'est le triomphe de l'esprit malthusien dans toutes les sphères de l'activité humaine. Mais quand cet esprit s'attaque à la famille elle-même, quand cet esprit commande de ne plus bâtir ou de bâtir des maisons plus petites, quand l'on dit ou l'on agit comme si nous avions trop d'enfants pour nos maisons, pour nos écoles et que l'on pose des gestes qui fatalement vont restreindre la natalité, on est sur la voie de la décadence, on court vers la mort.

LE DROIT A LA FAMILLE

Le mariage est le propre de l'homme. Parce qu'elles n'ont pas d'âme, les bêtes ne se marient pas; les anges non plus parce qu'ils sont des esprits. Le mariage repose sur la coexistence de l'âme et du corps. Si l'homme s'abaisse au rang de la bête et laisse agir ses emportements sexuels, on a la prolifération animale et sans mesure ou bien le vice contraire, aboutissant au dépeuplement. La fécondité normale, généreuse, se localise dans l'union matrimoniale de l'homme et de la femme.

Tous les hommes ont donc effectivement droit à la famille. Mais, comme nous avons vu que la famille ne se compose pas seulement de purs esprits ni de bêtes sans âme, mais des deux à la fois, cette famille a, dans la société, et des besoins spirituels et des besoins matériels.

Et, comme nous l'avons dit, le mariage étant le propre de l'homme, ces besoins doivent être satisfaits concrètement et non pas demeurer indéfiniment à l'état de "désirs", de possibilités ou de rêves. Pour se réaliser, la famille a des besoins matériels à satisfaire, elle évolue dans un monde matériel, elle est placée devant des exigences matérielles. C'est la satisfaction de ces besoins matériels qui va lui permettre de poursuivre son épanouissement en toute liberté.

UNE MAISON, UN BESOIN REEL

Le logement est une de ces exigences primordiales à l'épanouissement de la famille. "Elle (la famille) a besoin de se loger comme elle a besoin de s'habiller et de se nourrir, disait Pie XII, en avril 1949. C'est là un besoin commun à tous les hommes sans distinction de revenu ou de rang; il doit de ce chef, recevoir de l'économie normale et tendue vers sa fin propre, surtout avec le secours de l'initiative privée, sa légitime satisfaction. L'économie moderne, si vantée, si fière de produire toujours plus, toujours mieux, à meilleur marché, n'en est pourtant pas précisément arrivée à satisfaire ce besoin réel de l'homme, avant tout de la famille.

Ce n'était là que reprendre le thème qu'il dévoppait à la Pentecôte 1941: Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces est au centre des buts sociaux et politiques; mais ne

devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des conditions de vie ne lui permettant pas de concevoir l'idée d'une maison bien à elle."

UNE MAISON BIEN A ELLE

Telle est la doctrine de l'Eglise sur la question du logement. Elle veut que chaque famille ait sa maison. L'Eglise ne veut certainement pas que les organismes particuliers ou ceux de l'Etat cherchent à enfermer la famille dans une camisole de force, dans des logements trop étroits; au contraire, elle veut la libération de la famille, l'épanouissement de la vie matrimoniale; bien plus, elle veut que les hommes, la classe des travailleurs en particulier, sortent de leur condition prolétarienne. C'est pourquoi elle réclame pour la famille "l'espace vital" qui se concrétise par "une maison bien à elle".

Elle ne conteste pas à l'Etat le droit d'intervenir pour la solution de ce problème. "Il est bien dans le rôle de l'Etat de stimuler, d'aider et d'orienter l'initiative privée, de prendre tous les moyens pour empêcher l'exploitation d'une classe par l'autre, de faire disparaître autant que possible les injustices sociales. C'est pourquoi dans l'effort nouveau qui s'impose en vue de multiplier des logements ouvriers, tous verraient avec satisfaction l'Etat considérer comme des intermédiaires aptes à remplir la tâche des institutions économiques sociales qui ont pour but, non de favoriser les intérêts particuliers, mais le bien commun de la collectivité, comme par exemple les caisses populaires, les coopératives de construction et d'habitation", disait Mgr Charbonneau, le 2 janvier 1948.

LES COOPERATIVES D'HABITATION

Ce que les gouvernements peuvent accorder à des entrepreneurs qui n'ont d'autre but que le profit, des intérêts personnels à satisfaire, ils devraient l'accorder aux entreprises qui travaillent pour le bien de la collectivité, qui veulent construire des maisons "familiales", des maisons qui permettent l'épanouissement de la famille et qui contribuent efficacement à la restauration humaine.

Si, à cause de logements trop rares, de logements trop étroits, les jeunes ne peuvent songer à fonder un foyer, si les époux ne peuvent réaliser les fins du mariage, si les enfants, avides d'espaces et de loisirs, sont obligés de les rechercher en dehors du foyer, c'est le sabotage de la famille, c'est la dislocation des foyers, avec toutes les conséquences désastreuses qui en découlent: loisirs malsains, immoralité grandissante, criminalité juvénile.

Il faut donc procurer aux familles les habitations nécessaires. Comme le disait encore Mgr Charbonneau, "la formule coopérative s'avère de plus en plus efficace pour le relèvement de la classe ouvrière comme elle l'est pour la classe agricole. Dans le problème de l'habitation, des expériences coopératives, faites selon les vrais principes, ont donné d'heureux résultats dans maints endroits de notre province et notre pays."

Outre de contribuer au règlement du problème du logement, elles sont aussi des instruments de formation humaine, de restauration chrétienne des foyers, des familles, des individus.

"Mais que d'autres attendent encore! disent nos Evêques. Et comme il reste difficile pour ceux qui gagnent peu, malgré certains avantages donnés par l'autorité civile, d'accéder à la propriété privée! Puisse le zèle concerté des autorités civiles et des premiers intéressés, les coopérateurs eux-mêmes, trouver un plan de plus en plus pratique d'aide financière à la construction de logements familiaux!"

C'est aussi le voeu que nous exprimons.

C'est par des FARCES, Par Paul LeDuc



50 coopératives sont affiliées à la Fédération des coopératives D'Habitation

La naissance de la Fédération - Sa composition - Rôle et fonctionnement - Les unions régionales.

UNE LONGUE HISTOIRE

Au cours des années 1942-43, toutes les sections de la L.O.C. se penchèrent sur le problème du logement. A la suite d'enquêtes révélatrices, on découvrit des lacunes navrantes et des besoins criants qui se répercutaient sur la vie morale. C'est ainsi qu'en face d'un tel état de chose, on se mit à la recherche de solutions à ce problème.

Après avoir étudié les principes coopératifs, des ouvriers fondèrent en quelques endroits des coopératives d'habitation. On rencontra de grandes difficultés mais les résultats, quoique insuffisants à cause d'une législation déficiente furent probants. On se mit donc à la tâche pour obtenir des législateurs "le crédit ouvrier" pendant que l'on fondait d'autres coopératives.

LA COMMISSION NATIONALE DE L'HABITATION

En 1947, des délégués des différentes coopératives d'habitation de la province se réunissaient avec des représentants de la L.O.C. pour créer un organisme qui unifierait les efforts et les forces en vue de solutionner le problème de l'habitation. Ce comité, qui comprenait les res-

ponsables nationaux de la L.O.C. et de la L.O.C.F., des délégués des coopératives, d'un représentant de la J.O.C. et d'avisers légaux et d'experts techniciens, avait pour but de coordonner les expériences déjà faites, de fournir les instruments de travail pour l'organisation des cercles d'études, de promouvoir les coopératives d'habitation et de faire l'éducation de leurs membres.

LA FEDERATION DES COOPERATIVES

Mais la question du logement est si vaste, si complexe qu'elle débordait les cadres d'un simple service de la L.O.C. C'est ainsi qu'en 1948, la L.O.C. se retirait de la Commission Nationale de l'Habitation afin de permettre aux coopératives de "voler de leurs propres ailes" et leur donner une autonomie complète.

En 1948, les représentants de la plupart des coopératives existantes se réunirent aux Trois-Rivières dans le but de grouper les coopératives dans une Fédération qui aurait un statut légal. Après beaucoup de pourparlers, on décidait de grouper directement les coopératives locales en une fédération, parce que cette formule semblait plus conforme aux exigences de la Loi des Syndicats coopératifs. Cet orga-

nisme prit le nom de La Fédération des Coopératives d'Habitation de la province de Québec.

RAISONS D'ETRE

"La Fédération, disait-on dans la revue Ensemble de février 1949, dans l'esprit de ses fondateurs, s'est constituée dans le but bien arrêté de faciliter l'accès à la propriété de l'habitation familiale aux membres de ses syndicats affiliés, de leur faire connaître la grande valeur de la famille dans une société humaine régénérée, d'inciter ses membres à défendre leurs droits, à s'occuper de leurs affaires et à s'en bien occuper, à protéger grâce à la merveilleuse formule coopérative, leurs intérêts économiques et sociaux". ()

COMITE D'EDUCATION

"Pour atteindre cette fin, les administrateurs ont cru bon de s'adjoindre un comité d'éducation dont les prérogatives, les droits et les devoirs sont définis comme suit: organiser des cercles d'études sur l'habitation ouvrière dans toute la province; susciter des fondations nouvelles de coopératives d'habitation, les aider et les conseiller, entretenir des relations suivies avec toutes les coopératives et les surveiller étroitement dans l'application des principes coopératifs; enfin collaborer avec le Conseil Supérieur de la Coopération dans le dépistage des sociétés qui se prévalent de la coopération sans se conformer à ses principes."

AUTRES SERVICES

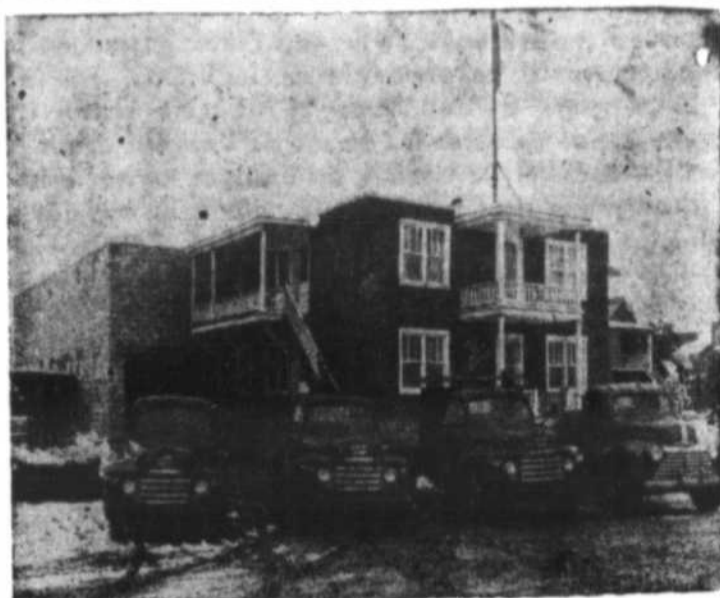
La Fédération devient aussi un organisme représentatif auprès des pouvoirs publics quand il s'agit de faire valoir ses buts dans l'intérêt de la collectivité. Elle agit aussi comme centrale d'achat en ce qui concerne les matériaux de construction de façon à réaliser d'appréciables économies et d'augmenter le crédit des coopératives auprès des manufacturiers.

AMENDEMENTS APPORTES

Le 15 janvier 1950, on se réunit de nouveau pour apporter des amendements à la constitution de la Fédération. Ces amendements ont pour but de permettre aux unions régionales de devenir membres de la Fédération avec un droit de vote distinct de leurs coopératives affiliées. Ces régionales groupent des coopératives d'une même région bien qu'elles ne possèdent aucun pouvoir administratif, car les coopératives locales s'organisent et opèrent selon leurs propres moyens dans leur milieu respectif.

Le but de la régionale, c'est de centraliser les achats de matériaux de construction pour une même région, attendu que les besoins de matériaux des coopératives d'une même région sont à peu près les mêmes.

Actuellement deux régionales existent dans la province: celle de la Rive-sud qui groupe 17 coopératives et dont le président est M. Romer Gauthier de Drummondville. Dernièrement, pour répondre



Voici l'édifice de la Coopérative d'Habitation de Drummondville qui loge l'entrepôt et les bureaux de l'Union Régionale de la Rive-sud. Cette Coopérative a à son emploi 17 employés et a fait un chiffre d'affaires de plus de \$1,000,000 en 1949, sauvant ainsi aux coopératives affiliées des centaines de mille dollars.

d'ailleurs aux vœux du Conseil Supérieur de la Coopération, on fondait une autre régionale dans la région du Saguenay, qui groupe 8 coopératives.

Dans un avenir rapproché, ces unions régionales seront sans doute appelées à jouer un rôle plus actif au sein de la Fédération elle-même.

50 COOPERATIVES AFFILIEES

Actuellement, cinquante coopératives locales sont affiliées à la Fédération des coopératives et deux régionales. Les administrateurs de la Fédération sont MM. Louis Allyson, président; André Houde-vice-président; Wilfrid R. Mathieu, trésorier; Adrien Malo, secrétaire-gérant; Alphonse Emond, Ar-

mand Paquette, Normand Ledoux, Romer Gauthier et Léo-Paul Turcotte, directeurs. L'aumônier de la Fédération est le R.P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i.

Le siège social de la Fédération est à Montréal. Un secrétariat général y a été établi qui est à la disposition de toutes les coopératives d'habitation de la province. Le chef de ce secrétariat est M. Adrien Malo dont la probité, la compétence sont hautement reconnues. M. Malo est à la disposition des membres tous les jours de la semaine et ses bureaux sont situés au numéro 4911, Chemin de la Côte des Neiges, téléphone. Ex. 3635.

Ici, nous tenons à remercier (Suite à la page 26)



REPARATIONS GARANTIES

TOUTES MARQUES

SPECIALITE

- Apex
- Beatty
- Easy
- Thor
- Connor

LAVEUSES BEATTY NEUVES

Termes 129.50 et plus si désirés

Laveuses remises à neuf — Aubaine \$39.50

Pièces de rechange toutes marques

R. H. BEAULIEU

4487, De LaRoche, Mil. — FR. 5524

TOUS CES SOUCIS

Ne pouvoir • faire instruire vos enfants
• libérer votre maison de son hypothèque
• verser vos primes par suite d'invalidité
• arriver au vieil âge avec une rente viagère
• protéger votre famille contre le dénuement—vous pouvez TOUS les dissiper: nous avons une police pour chaque besoin.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

ROBERT GIBOUX, C.L.U.,
Gérant de la division de Montréal
3466, rue Saint-Denis—Chambre 6
L.A. 2380

Aussi frais qu'au moment de l'emballage!



ARÔME
CONSERVÉ
AU VACUUM

LES ENFANTS EN RAFFOLENT

Madeleine

BISCUITS A LA GUIMAUVE
RECOUVERTS DE CHOCOLAT PUR

Nos spécialités

GATEAUX MAY WEST — CROQUETTES

PETITES TARTES

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Liée

ALFRED ALLARD
Président

MARCEL ALLARD
Gérant-général

235, Laurier O., Montréal.

Cr 2167

UNE COOPÉRATIVE EXEMPLAIRE: ST-ZÉPHIRIN DE LA TUQUE

C'est au mois d'août 1947 que l'idée germa de fonder une coopérative de construction. Le président de la L.O.C., M. Gustave Beaulieu, employé des pouvoirs hydrauliques St-Maurice réunit un groupe de travailleurs dans le but de jeter les bases de l'organisation. On discute des possibilités d'une telle réalisation, on analyse ce qui s'est fait ailleurs, on souligne l'importance de l'épargne afin d'être en mesure de commencer les travaux au plus tôt. On étudie la possibilité d'obtenir des lots à bon marché; le maire et un échevin qui assistaient à cette réunion, se montrent favorables.

LA FONDATION

Le 4 septembre on forme deux cercles d'études de 15 membres chacun. Les cours de coopération par correspondance de l'Université d'Ottawa serviront de guide. Les intéressés s'initient à la pratique de la coopération par l'étude en coopération. Ce régime d'études à raison d'une et de deux séances par semaine durera longtemps, et il se continue toujours. Le 18 décembre 1947, on forme le premier bureau de direction pour ensuite établir les règlements de la coopérative. Le 3 février 1948, la Constitution est approuvée et le 9, l'avis d'incorporation paraît dans la Gazette Officielle. La coopérative qui groupe une quarantaine de membres est officiellement fondée.

LE FINANCEMENT

La période de construction proprement dite va maintenant commencer. On veut débiter modestement: on fixe un maximum de dix maisons pour chaque année. Mais avant d'entrer dans ce domaine, disons un mot de l'achat des lots et du financement de la construction.

Le Conseil de ville, très sympathique, consent à vendre à la Coopérative 45 emplacements de 50 pieds de front par 100 pieds de profondeur à raison de \$10.00 chacun. Magnifique encouragement que d'autres municipalités devraient manifester à l'égard de ceux qui veulent se construire.

Quelques jours plus tard, le conseil municipal se porte acquéreur de 50 parts de la société. Enfin quand le moment sera venu de financer la construction des dix premières maisons, il acceptera de déposer à la Caisse populaire locale \$30,000 de sa réserve afin d'augmenter le pouvoir de prêter de celle-ci.

Grâce à ce dépôt, la Caisse peut avancer à la Coopérative la somme de \$30,000 portant intérêt à 5% pour un an.

Toute la propriété de la Coopérative fut engagée pour garantir ce prêt car c'est la Coopérative qui est financièrement responsable de l'entreprise durant toute la durée des travaux. Elle fut propriétaire de toutes les maisons, même celles dont la construction était terminée, jusqu'au mois de mai 1949, alors que chacun des membres prit possession de sa propre habitation et contracta un emprunt hypothécaire à la Caisse populaire pour rembourser la Coopérative.

C'est ainsi que cette dernière put utiliser une seconde fois au printemps, l'emprunt de \$30,000 pour entreprendre la construction d'un deuxième groupe de dix maisons.

AU TRAVAIL

Le prêt de \$30,000 permettait donc de bâtir des groupes de dix maisons. Les emplacements furent tirés au sort parmi ceux qui avaient décidé de se bâtir dans le premier groupe et les travaux commencèrent par le carriage de la pierre nécessaire aux fondations le 26 mars. Le 17 mai, on "coule" les premières fondations, le 23, la première charpente est levée et le 14 août, toutes les charpentes sont



Dans ce voisinage à LaTuque, 20 familles continuent à s'entraider et à se soutenir mutuellement.

hissées. Le 27 novembre, la première maison reçoit la famille de son propriétaire et le 1er mai 1949, la Coopérative remet la dernière de cette série de dix maisons entre les mains de son propriétaire. Celui-ci n'a qu'à terminer le peinture intérieur.

COOPÉRATION AU TRAVAIL

Les maisons se sont construites en corvée par le travail volontaire et gratuit de chacun des membres de l'équipe à raison de 18 heures de travail par semaine pendant toute la durée de l'entreprise. Au total, chacun y est allé de 2,000 heures de travail réparties sur une période de 13 mois. Fait à souligner, il n'y eut aucune défection tant l'esprit coopératif était développé parmi ce groupe d'hommes et combien ils étaient déterminés à devenir propriétaires d'une maison bien à eux.

Ceci démontre aussi à la face de ses dénigriers, combien la grande majorité de notre classe ouvrière est saine et combien légers et peu sincères ceux qui l'accusent d'être paresseuse et fainéante.

Comme dans cette première équipe, on avait pris la précaution de choisir des gens de métiers différents, pendant la durée des travaux, on ne retint les services que d'un seul salarié: un menuisier.

COÛT ET AMORTISSEMENT

Le travail personnel et l'achat en commun ont permis de bâtir ces dix premières maisons à un coût de revient très bas: \$3,452.00 exactement. C'est grâce à la coopération que des ouvriers ont pu devenir propriétaires. En effet, comme le coût réel de chaque maison ne dépasse guère la moitié de sa valeur commerciale, ils n'ont eu aucune difficulté à trouver des prêteurs. De plus, comme le remboursement du principal et des intérêts ainsi que le paiement des taxes et des assurances représentent des mensualités d'environ

\$25.00, ils pourront sans surcharge éteindre la dette dans moins de 15 ans. En fait, cette mensualité est inférieure au loyer mensuel que chacun devait payer et leur famille jouit d'un confort autrement plus grand.

Ce sont des maisons unifamiliales, suffisamment grandes pour loger une famille nombreuse et un mobilier convenable: le carré est de 26 x 30.

Par ailleurs, ces maisons sont faites pour durer plus qu'une génération. Si le revêtement extérieur est actuellement en papier, on a prévu le jour où il sera possible d'y ajouter un revêtement en briques. A l'intérieur, tous les planchers sont en bois dur de première qualité. On a accordé beaucoup de soin aux matériaux de finition.

MAISONS SPACIEUSES

Ces habitations comptent 8 pièces spacieuses et bien disposées. La cuisine est vaste et pourvue de toutes les commodités modernes. Il en est ainsi de la salle de bain. Salon et salle à manger sont à l'avenant. Au deuxième, on trouve quatre chambres à coucher de belles dimensions et une petite salle de couture. Garde-robots et lingeries sont nombreuses et favorisent l'ordre. Il ne faut pas oublier l'éclairage. Le soleil y entre à profusion et leur donne un cachet de gaieté communicative.

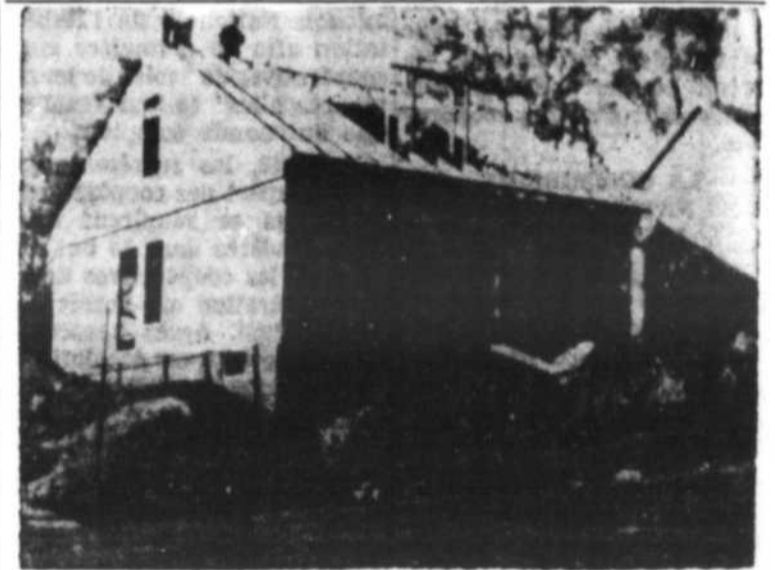
Bref, comme l'a dit un visiteur: "Si l'on excepte l'installation d'un système de chauffage central, tout ce qu'on pourrait ajouter à ces habitations ne serait plus du confort mais du luxe".

On construit à East-Angus

Pour améliorer leur existence en étant mieux logés, 30 citoyens d'East-Angus se réunirent pour étudier les principes de la coopération et chercher un moyen pratique de devenir propriétaires en ajustant le coût d'un tel projet à leur salaire. C'est ainsi que débutait la Coopérative d'Habitation d'East-Angus qui fut incorporée le 12 octobre dernier.

Quelque jeune encore, elle a déjà réalisé la construction de sa première maison. Montée sur un carré de 30 x 30, cette maison unifamiliale est en bois lambrissé en papier brique avec toiture vive, ce qui donne un air de vie et de gaieté.

En ce moment, les coopérateurs sont en pourparlers avec le Conseil de la municipalité en vue d'ouvrir un quartier, lequel serait entièrement construit par la Coopérative. La ville serait prête à céder les terrains au prix coûtant et à accorder une diminution de taxes de 50 pour 100 pour une période de cinq ans. Marchant de pair avec les autorités les coopérateurs veulent le bien-être de leur famille et celui de la communauté en général.



Incorporée le 12 octobre dernier, la Coopérative d'Habitation d'East-Angus commençait la construction de cette maison le lendemain; à l'heure actuelle, elle est pratiquement terminée.

La coopérative germe à Baie Comeau

Depuis le mois de mai 1948, l'idée coopérative travaille les gens de Baie Comeau qui s'appellera Hauterive, à partir du mois de septembre prochain. En effet, à cette date, naissait une coopérative d'habitation pour répondre aux besoins de logement qui se font de plus en plus pressants. On l'a baptisée: la Coopérative d'Habitation de Manicouagan.

En 1950, on va construire 20 maisons unifamiliales au coût de \$6,000 chacune pour lesquelles la mise de fonds sera d'environ \$1,200. Ces maisons auront 1½ étage et auront une cave cimentée. L'extérieur sera en blocs de béton imperméabilisés et la finition intérieure en panneaux verticaux de cèdre. Les terrains mesurent 70 x 150 et la municipalité va fournir les services de l'eau et des égouts.

Comme Hauterive n'a été incorporée qu'à la session provinciale qui vient de se terminer, c'est donc une ville nouvelle qui se construit. Pour tout dire, il n'y a que 8 maisons qui sont actuellement construites sur le site actuel de Hauterive. C'est donc dire qu'à la fin de l'année 1950, les sociétaires de Manicouagan composeront la majorité des contribuables de la municipalité. La principale difficulté pour cette coopérative, c'est le transport, mais les coopérateurs ont décidé de le résoudre eux-mêmes en établissant un service qui leur appartiendra: ceci augmentera le coût de la construction d'environ \$500.

Côté Boivin & Cie, Inc.

Chicoutimi et Roberval, Qué.

GROSSISTES

Matériel électrique, de construction, de plomberie et chauffage;

Ferronnerie et accessoires électriques.

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

Faites de l'argent sans effort

Dans votre localité et aux environs
sans même vous déranger.

Ecrivez dès aujourd'hui
Lettre affranchie
pour réponse

M.P.

Casier 65 Station "R"
Montréal

58 maisons unifamiliales à Victoriaville

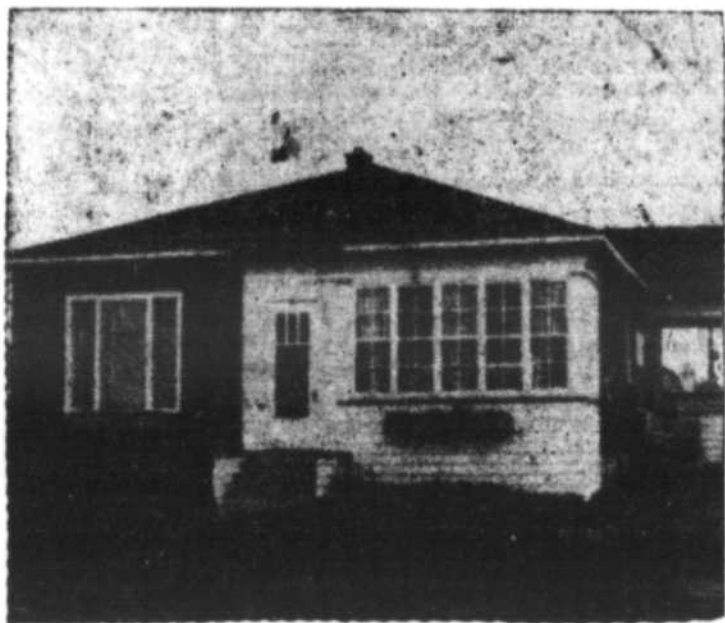
Ce furent d'abord 10 pionniers qui voulurent loger confortablement leurs familles alors que certains propriétaires triaient les locataires sans enfants. Le 4 mars 1945, à la suite de plusieurs cercles d'études, sous l'impulsion de M. l'abbé Albert Dumas, aumônier des Syndicats catholiques et d'autres dirigeants, le projet était définitivement lancé.

Le 15 juin 1945, la première cave des 10 premières maisons était commencée et le 15 décembre de la même année, le dernier des 10 nouveaux propriétaires s'installait chez lui. Au début, plusieurs observateurs disaient: 'ce sont des fous qui se vouent à la banqueroute'. "Ils ne réussiront pas". Mais les travaux menés rondement eurent raison des prédictions pessimistes.

étions pauvres et il nous a fallu nous gratter la tête à certains moments, mais nous avions foi en notre étoile. Grâce à leurs efforts et à l'appui reçu de la Caisse, ils sont parvenus à parachever les constructions commencées."

DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATIVE

D'autres ouvriers se joignirent bientôt aux 10 pionniers. On acheta un nouveau terrain



La maison de M. Armand Patry, construite en 1945, grâce à la coopérative d'Habitation de Victoriaville. C'est une maison unifamiliale construite à un prix accessible à tous.

LES FACTEURS DU SUCCES

Selon M. Raoul Lachapelle, secrétaire-trésorier de la coopérative d'Habitation de Ste-Victoire de Victoriaville, "ce fut d'abord l'étude. Les cercles ont exercé une influence heureuse sur la formation coopérative des sociétaires. Ils leur ont permis aussi de préparer des plans économiques pour leurs maisons. Ils ont surtout appris à bâtir en trouvant les matériaux nécessaires et les ressources pour faire un succès de leur entreprise.

"Ce fut ensuite l'appui généreux de la Caisse Populaire de Victoriaville. Tous les pionniers sont unanimes à reconnaître l'esprit de collaboration qui a animé les directeurs de la Coopérative d'épargne et de crédit de leur ville. La Caisse Populaire avança \$3,000 pour chaque construction, somme remboursable en 20 ans, par un loyer mensuel de \$22.50, y compris les taxes foncières, les assurances et les taxes d'eau.

"Ce fut enfin, doit-on le dire, la pauvreté des pionniers eux-mêmes. C'est en effet, au sein de la misère et de la pauvreté que naissent les grandes idées, les courageux desseins. Tous ces coopérateurs étaient pauvres et ils ont vu dans l'union et l'entraide le moyen de surmonter les difficultés avec lesquelles ils étaient aux prises. L'un d'eux déclarait: Nous

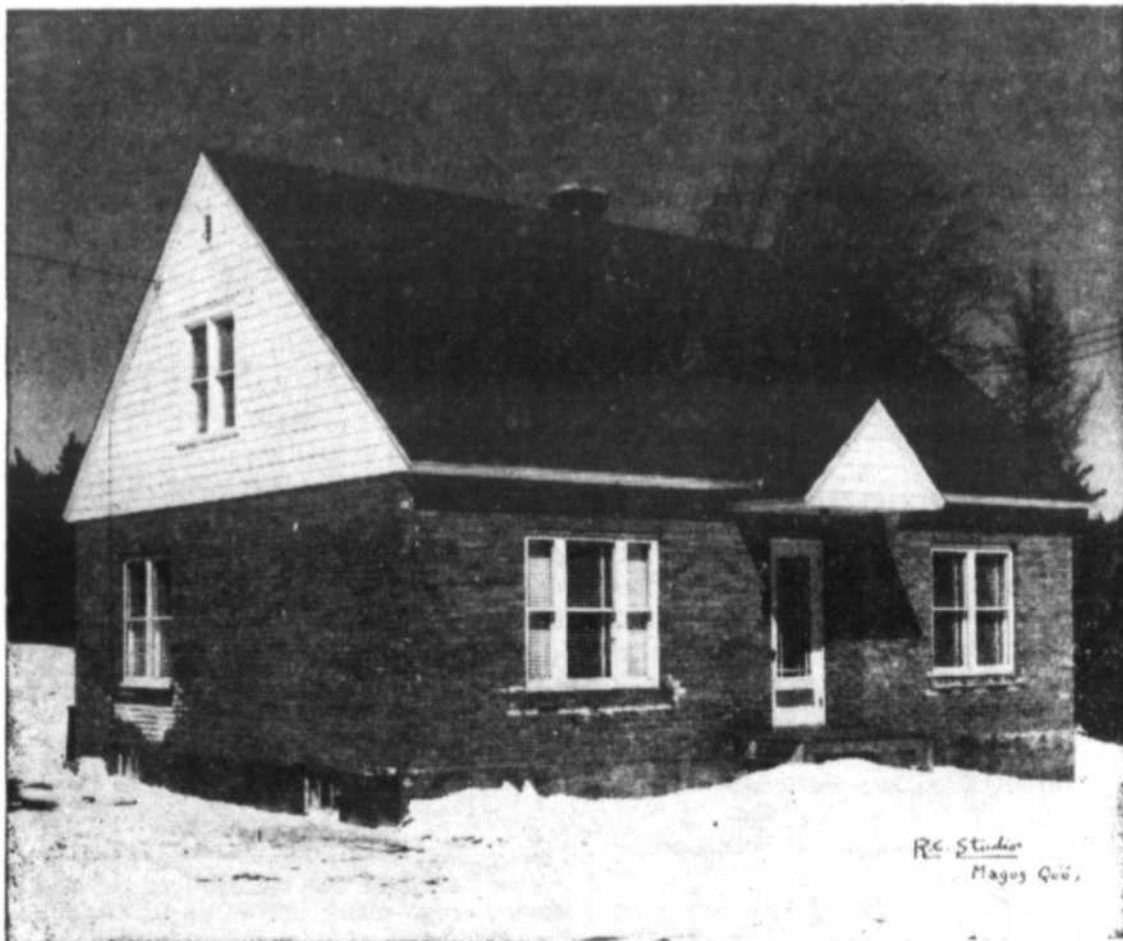
qui fut divisé en lots de 60 x 100. Tout fut prévu: des rues très modernes de 60 pieds de large furent tracées en hémicycle de façon à réaliser un plan idéal tant au point de vue de l'habitation qu'au point de vue de l'urbanisme. Un secteur fut réservé pour l'établissement d'un centre commercial coopératif: La Pourvoyeuse. Un parc a également été aménagé. C'est ainsi qu'en 1946, on ajoutait trois autres maisons, en 1947, 11 autres, en 1948, 10 maisons et en 1949, 28 nouvelles constructions.

En septembre 1949, une école ouvrait ses portes dans le quartier de la coopérative pour les jeunes enfants des membres; à cette occasion, le curé de la paroisse de Ste-Victoire, M. l'abbé Origène Grenier disait: "Nous espérons que dans un avenir prochain, un clocher pointera dans l'air et que les cloches inviteront à la prière les chrétiens d'une nouvelle paroisse.

PROJETS

En 1950, on projette d'ériger 50 nouvelles constructions avec cave cimentée, extérieur recouvert de papier imitation de brique et intérieur en gyproc. Par ailleurs, la municipalité a accepté les rues de la coopérative, a fait installer l'eau et poser les tuyaux d'égouts. Cette année, elle va paver les rues en asphalte et construire des trottoirs.

La coopération est en marche à Magog



C'est à l'honneur des sections de la Ligue Ouvrière Catholique de s'être faites les promotrices de nombreuses coopératives d'habitation dans différents centres de la province.

La Coopérative d'Habitation de Magog fut incorporée en avril 1949. Comme ses soeurs qui ont vu le jour dans de nombreux centres ouvriers de la province, elle doit son existence aux deux sections locales de la L.O.C. de Magog.

Avant la fondation de la coopérative, les coopérateurs futurs participèrent à de nombreux cercles d'études. C'est en étudiant qu'ils comprirent que l'union des bonnes volontés pour un objectif commun fait toujours ses preuves. 60 membres font actuellement partie de la coopérative.

Depuis leur incorporation, les officiers de la coopérative dont M. Louis Faucher est le président se sont attaqués à toutes les questions préliminaires à la construction de leur maison; ils ont entrepris de nombreuses démarches, visité plusieurs coopératives similaires pour constater sur place la mise en pratique des principes coopératifs. Mûrs pour l'action, ils construisaient leur première maison familiale en 1949 au coût de \$4,900. A juger l'apparence de cette maison, on peut dire que c'est peu: Carré de 30 x 36 sur le terrain de 66 x 140, maison unifamiliale, 1½ étage, dont le haut non fini et avec cave cimentée.

La coopérative possède 104 autres lots en face de l'église St-Jean Bosco et entend construire 20 maisons en 1950 si la municipalité peut leur fournir les services adéquats. Ils doivent discuter incessamment ces choses avec les autorités municipales. Souhaitons-leur bon succès.

OMER DE SERRES Ltée

Si vous projetez de construire... rappelez-vous que vous pouvez vous procurer de la ... même maison!

- Quincaillerie générale
- Serrurerie de choix
- Plomberie-Chauffage
- Matériaux à toiture
- Peinture
- Papier-Tenture
- Outils de toutes sortes

Succursale
6793, rue St-Hubert.

1406, St-Denis.

LA: 0251

Omer De Serres

LIMITÉE MONTREAL

Six coopératives d'habitation à Sherbrooke

DES MAISONS POUR TOUS

La ville de Sherbrooke mérite une mention spéciale dans le domaine de la coopération. Cette ville est, en effet, une de celles qui ont le mieux réalisé comment on peut résoudre le problème de l'habitation qui préoccupe tant de Canadiens.

Comme ce le fut pour un grand nombre de cas, c'est la L.O.C. qui a amené la population à réaliser son problème puis à prendre les moyens pour le résoudre.

La L.O.C. a d'abord conduit une enquête pour savoir jusqu'à quel point le problème de l'habitation se posait à Sherbrooke... Puis chiffres en mains, elle s'est mise à parler à la population. On a organisé une série de forums populaires qui ont connu de nombreuses assistances et attiré l'attention bienveillante des autorités.

L'INTERET EST GENERAL

Après ces forums populaires, les gens s'inscrivaient avec enthousiasme pour faire partie des cercles d'études coopératives en vue de fonder des coopératives d'habitations. En un rien de temps, se sont formés neuf cercles d'études coopératives, groupés par paroisses. St-Michel, St-Sacrement, Christ-Roi, St-Jean-Baptiste, Immaculée Conception, St-Joseph, Ste Jeanne d'Arc et Notre-Dame du Rosaire, chacune de ces paroisses eut son cercle d'études: c'est la meilleure formule pour aborder un problème.

Le Foyer coopératif de la Kayser



LA KAYSER — Le Foyer coopératif des Employés de la Kayser est une autre coopérative d'habitations qui se joint à toutes celles qui accusent des réalisations importantes pour améliorer la situation de la classe ouvrière.

Incorporé seulement depuis 1 an, le Foyer de la Kayser a tout de même réussi à construire neuf maisons pour ses membres.

Chaque membre a versé une contribution de \$10.00 par semaine pour fournir un capital de \$6,000, lequel a fourni le financement temporaire de neuf maisons. Ces maisons ont 1½ étage et sont finies en brique; leur coût est d'environ \$5,800. La Caisse Centrale Desjardins fournit une finance temporaire pour suppléer à celle de la coopérative, pendant le temps de la construction; elle est ensuite relevée de ses obligations par une hypothèque permanente des Artisans Canadiens-Français.

L'hypothèque est remboursée mensuellement sous forme de loyer tout comme l'intérêt de 2%. Devant le pouvoir d'une telle organisation, on ne peut que se réjouir; d'autant plus que les activités de cette coopérative ne resteront pas à ce stage puisqu'on se propose de construire 15 nouvelles habitations en 1950.

Le Clair Logis de Sherbrooke



Le Clair Logis vit le jour en 1948 et en 1949 l'on construisait trois bijoux de maisons unifamiliales au coût de \$6,500; une mise de fonds de seulement \$900 est exigée puisque le prêt hypothécaire est de \$5,600 à cause de la grande valeur de ces maisons.

Toutes ces constructions sont en brique et la cave est cimentée; l'intérieur est fini en plâtre et la maison, une fois terminée, comprend 7 grandes pièces puisque le carré est de 30 x 36.

Le terrain dont la grandeur est de 50 x 100 est vendu par la ville au prix de \$1.00. Actuellement, 27 de ces terrains sont sans construction mais d'ici la fin de l'année, il n'en restera plus que 12, puisque la coopérative va construire 15 maisons cette année.

Comme les autres coopératives de Sherbrooke, on se plaint encore de la difficulté d'obtenir la finance temporaire pour faire avancer les travaux jusqu'à l'acceptation de la maison par les compagnies prêteuses.

SIX COOPERATIVES

Les cours ont été tellement bien suivis par un nombre sans cesse grandissant d'ouvriers qu'on décidait de fonder non pas qu'une seule coopérative, mais bien six. Depuis leur incorporation, quatre des coopératives ont commencé à construire de belles et confortables maisons familiales; on peut d'ailleurs s'en rendre compte en jetant un coup d'oeil sur les photos ci-contre.

LA VILLE COOPERE

Les autorités de la ville de Sherbrooke ne pouvaient voir que d'un bon oeil ces coopératives qui prenaient à coeur le bien-être général de la population de Sherbrooke. Aussi le conseil de ville de Sherbrooke décidait-il de donner un vrai coup de main aux coopératives en leur vendant des lots à bâtir pour la somme de \$1.00 chacun; ces lots avaient coûté \$30 à la ville.

A part cela, la ville a consenti à accorder un dégrèvement de 50% sur la taxe foncière pour une période de 5 ans et d'accorder aux coopérateurs un délai de 5 ans pour payer le coût des raccordements aux divers services publics, ce dont les coopérateurs savent gré aux autorités municipales.

UNE UNION LOCALE

Les six coopératives d'habitation de Sherbrooke, soit Le Clair Logis, l'Ouvrière, le Foyer de la Kayser, le Foyer Familial et la Conquérante de même que la Coopérative St-Joseph, qui n'a pas encore construit, se sont groupées sous le nom de l'Union Locale des Coopératives d'Habitation de Sherbrooke. Cette union a pour but de grouper tous les coopérateurs et d'assurer la bonne marche de la coopération en général en plus de présenter un front commun quand il s'agira de présenter des revendications et pour acheter des matériaux. Cette union locale fait elle-même partie de l'union régionale des coopératives d'habitation de la rive-sud.

Le Foyer Familial de Sherbrooke-est

C'est à la suite d'une conférence donnée par M. le chanoine Malouin sur la coopération qu'un groupe d'ouvriers de Sherbrooke-est décidait d'étudier et de mettre en pratique les principes coopératifs. Au mois de novembre 1948, naissait le Foyer Familial.

Pendant les mois d'hiver, on se prépara à la réalisation de cette oeuvre d'envergure. Le 4 mars, une demande de prêt était faite à la Société des Artisans qui se rendait à cette demande.

Depuis cette date, on a construit 6 maisons unifamiliales selon des plans différents; la cave est en ciment et le haut de quelques maisons est terminé. Toutes ces maisons sont en brique, l'intérieur du bas en plâtre et celui du haut, en gyproc.

Trois maisons sont actuellement en construction et l'on se propose d'en ériger 18 autres en 1950.

Comme les autres coopératives de Sherbrooke, le Foyer Familial bénéficie de nombreux avantages fournis par la ville de Sherbrooke.

Tél. 8462-J

WILFRID CAOUCETTE

Entrepreneur général
Soumissions et estimés sur demande

Rue Orford sud

Sherbrooke, Qué.

Les salles de démonstration de meubles LACROIX & FILS

PIANOS. RADIOS. LAVEUSES ELECTRIQUES. FRIGIDAIRES. NEUFS OU USAGES. lits, sommiers, matelas, chesterfields, studios, mobiliers de cuisines, poêles, vendus à des prix d'aubaines pour cause de frais d'administration des plus bas.

Ventes par termes si désirés

Consultez toujours "Les salles de démonstration de meubles LACROIX & FILS, 120, Avenue Laurier, Sherbrooke, Qué., pour économiser des \$\$\$\$\$\$"

Voeux de succès aux Coopératives

ROGER E. FISETTE Enrg.

Imprimeurs

CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES DE
FAIRE-PART

8, Alexandre.

Tél: 436

J. A. PIGEON Enrg.

Ubal et Albert Pigeon prop.
VALISES — SACQUES et
ARTICLES DE CUIR
Chaussures "Niter" pour hommes
Cordonnerie moderne
68, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Tél. 1239

Marchand de chaussures

J. L. GILBERT

133 ouest, rue King
Sherbrooke

Avec les hommages de

Crown Diamond Paint

CARL CAMIRAND

Gérant de la succursale de Sherbrooke

54, King, ouest.

SHERBROOKE, P. QUE.

Les ouvriers d'Asbestos se promettent 40 maisons à eux pour cette année

Esprit de solidarité

Asbestos est renommée par ses mines d'amiante; elle l'est encore davantage par le magnifique esprit d'union, de solidarité qui anime ses citoyens. C'est pourquoi nous ne sommes pas surpris d'apprendre que les ouvriers d'Asbestos voient clair dans le problème du logement et qu'ils vont se servir de la meilleure méthode pour résoudre ce problème pour le plus grand avantage de tous tant au point de vue matériel que formateur.



Plan du "Chez-Nous Idéal", que 40 ouvriers d'Asbestos se promettent de construire cette année.

L'oeuvre de la L.O.C.

"Le Chez Nous Idéal naissait légalement en décembre 1948. Depuis longtemps, le problème du logement tracassait la L.O.C. d'Asbestos; ayant devant les yeux l'expérience d'une coopérative d'habitation qui avait construit 15 maisons à Asbestos en 1942, ils décidèrent d'étudier plus à fond la méthode coopérative après une conférence de M. Léopold Turcotte, alors propagandiste national de la L.O.C.



Turcotte réussit à convaincre si bien ses auditeurs qu'actuellement 200 membres font partie du Chez-Nous Idéal et que, cette année, on va construire 40 maisons unifamiliales à 1½ étage.

Toutes ces maisons auront une belle cave en ciment et seront finies extérieurement en brique ou en bardeau d'amiante.

La principale difficulté à résoudre est l'annexion des terrains qui auront 65x110 chacun et que la coopérative se propose d'acheter de la ville d'Asbestos. Reste aussi la question du gyproc qui "est rare et cher" nous confie le président du Chez Nous Idéal, M. Lionel Breton. Les sociétaires ont bon espoir que ces difficultés se résoudront bientôt et qu'à la fin de l'année, quarante familles ouvrières d'Asbestos seront en possession de leur maison.



Difficultés à Coaticook

"Le Foyer Idéal" de Coaticook était incorporé en juillet 1948; actuellement, 38 membres font partie de la coopérative et 38 terrains de 50 x 100 sont achetés, mais aucune maison n'est encore construite.

Ce ne sont pas les plans qui manquent ni la détermination des coopérateurs. On veut construire en effet, des maisons unifamiliales d'un étage et demi au coût moyen de \$5,200 chacune; l'extérieur de ces maisons sera en bois et l'intérieur en gyproc, mais les compagnies prêteuses font attendre leur réponse pour les prêts sollicités et la municipalité n'a encore rien fait pour la coopérative au sujet des services publics qui sont inexistantes sur les terrains de la coopérative.

Actuellement une demande est sur la table du Conseil municipal pour les utilités publiques et l'on attend une réponse bientôt. C'est donc dire qu'après cela, "Le Foyer Idéal" ira de l'avant, car on a bon espoir d'obtenir les prêts sollicités. Dès le règlement de ces difficultés, la coopérative entreprendra la construction de 12 maisons, cette année si possible.



Marche au ralenti à Marieville

Après de brillants débuts, soit la construction de 4 maisons unifamiliales, dès l'année de son incorporation, la coopérative "Les Foyers Ste-Marie Inc." de Marieville a dû se mettre au pas en 1949.

23 membres font actuellement partie de la coopérative et tous sont désireux d'entrer dans leur "home" au plus tôt. C'est pourquoi l'on a dû se remettre à l'étude et asseoir la coopérative sur des bases solides: recrutement vigilant et propagande mieux faite.

Les 4 maisons construites ont coûté en moyenne \$7,500 et l'on a obtenu des prêts de \$6,000. Toutes les maisons construites ont 1½ étage et sont finies en gyproc à l'intérieur et en bardeaux d'amiante à l'extérieur; les plafonds sont en ten-test.

Ces maisons sont pourvues de l'eau, des égouts et les rues sont pavées mais les trottoirs inexistantes. La coopérative n'a reçu aucune faveur de la municipalité. Néanmoins, on veut aller de l'avant et après quelques hésitations, on va se remettre à la tâche pour le plus grand bien des familles ouvrières avec un projet de 8 maisons en 1950.

La Conquérante de Sherbrooke



LA CONQUERANTE — Une maison familiale construite par la coopérative "LA CONQUERANTE". Quoique jeune encore, puisqu'elle ne compte qu'une année d'existence, cette coopérative a construit à date, 16 maisons sur un plan unique et unifamilial pour la somme de \$5,100 à \$5,200. Cette maison, dont l'extérieur est en brique, compte cinq appartements, plus la cuisinette et la chambre de bain; le carré de la maison est de 30 x 36; la cave est en ciment.

Le sociétaire doit d'abord payer \$10 d'entrée dans la coopérative, \$25 de part sociale et faire une mise de fonds de \$200, ceci dans le but de l'intéresser matériellement et de constater le sérieux de ses intentions. De plus, il lui est exigé 600 heures de travail afin d'amortir le coût de sa construction.

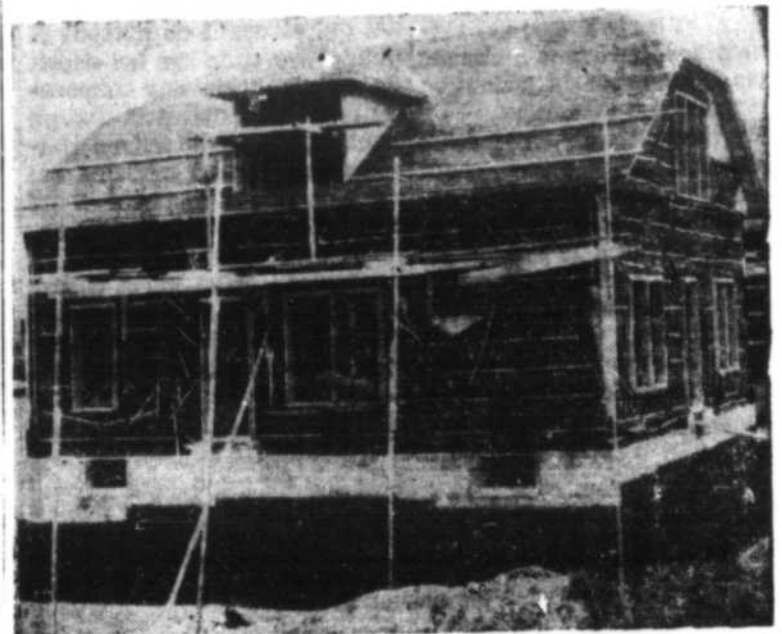
Le remboursement s'effectue par versements mensuels de \$20, en plus de 2% d'intérêt sur une hypothèque de \$4,800 à la Société des Artisans.

L'an prochain, LA CONQUERANTE se propose de construire 15 autres maisons sous trois ou quatre plans différents pour éviter la monotonie et offrir au coup d'oeil un ensemble varié de couleurs et de formes.

Comme aux autres coopératives de Sherbrooke, la ville cède des lots pour \$1.00 et accorde une remise de taxes de 50%.

Ici encore les sociétaires ont de la difficulté avec le financement temporaire et les retards pour rendre les contrats valides ce qui retarde l'encaissement des hypothèques et hausse l'intérêt à payer sur la finance temporaire.

"L'Ouvrière" de Sherbrooke



La Coopérative d'habitation l'OUVRIERE de Sherbrooke, tout comme ses soeurs de l'union locale a déjà fait ses preuves. Incorporée seulement en 1948, elle construisait 3 maisons unifamiliales en 1949 et a des projets pour 20 autres en 1950.

Ces maisons ont 1½ étage et sont finies en brique à l'extérieur; l'intérieur est en gyproc mais le haut de la maison n'est pas terminé. Le coût moyen de chacune des maisons est de \$6,000 et le prêt hypothécaire est de \$4,800. Actuellement 4 terrains de 50 x 100 sont sans construction. Les principales difficultés énumérées par cette coopérative ont trait au financement temporaire; par ailleurs, la municipalité de Sherbrooke accorde des remises de taxes et cède des lots pour \$1.00.

HENRI GELINAS

Entrepreneur électricien

Branchage de maisons, manufactures, théâtres, etc.
Ouvrage garanti.

Toujours à votre service — Estimes données gratuitement.

79-A, rue Collège

Magog, Qué.

Tél: 2666

Meilleurs vœux de succès aux Coopératives!

CODERE LIMITEE

Ferronerie, gros et détail.

Matériaux de construction, charbon, articles de sport.

SHERBROOKE, QUE.

Vœux de succès aux Coopératives

LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS

DE SHERBROOKE

116, King, ouest.

G.-E. BELISLE,
gérant

LES MAISONS DE SEPT PIÈCES POUR \$4,000 À GRANBY

Des maisons à prix modique

La "Princesse des Cantons de l'Est", comme on appelle Granby ne tire jamais de l'arrière. Aussi le mouvement coopératif y connaît-il une ampleur insoupçonnée.

Les chantiers St-Joseph de Granby Inc ont été fondés en septembre 1948 avec 20 membres lesquels payaient une cotisation de \$2.00 par semaine. En 1949, grâce à la collaboration des autorités municipales de Granby, ils construisirent 20 maisons familiales au coût moyen de \$4,200. pour lesquelles ils obtiennent un prêt de \$3,800. La mise de fonds requise n'est donc de \$400.

ESPRIT D'EQUIPE

Les Caisses Populaires fournissent la finance temporaire; la Société des Artisans prend la relève hypothécaire quand la maison est construite. La ville de Granby donne une ex-

emptions s'établit autour de \$4,000, c'est que le coopérateur fournit 15 heures de travail par semaine à la coopérative. C'est par ce modeste effort que l'ouvrier parvient, même avec un salaire modeste à acquérir



Les Chantiers St-Joseph de Granby ont construit 20 maisons.

emptions totales de taxes pour la première année, 75% la 2^{ème} année et une exemption décroissante jusqu'à la cinquième année où elle reste de 25%.

Le nouveau propriétaire de cette maison de 1½ étage qui est finie en bois à l'extérieur et en gyproc à l'intérieur paie un loyer de seulement \$23.45 par mois pour remettre son capital et les intérêts; ces versements diminuent chaque mois à cause de la réduction graduelle des intérêts.

Le "home" des coopérateurs comprend sept pièces, dont trois chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisinette et salle de bain; le terrain qui appartient à chaque propriétaire est de 50 x 127.

Maintenant, si l'on se demande comment il se fait que le prix de revient de ces mai-

sons s'établit autour de \$4,000, c'est que le coopérateur fournit 15 heures de travail par semaine à la coopérative. C'est par ce modeste effort que l'ouvrier parvient, même avec un salaire modeste à acquérir

50 MAISONS EN 1950

En face de ces réalisations, nombreux sont les téléphones et les visites à M. Evrard Trudel, président de la coopérative, de la part de personnes qui veulent profiter de ces avantages et sortir de leur conditions prolétarienne. Aussi pour se rendre aux demandes qui pleuvent de partout et pour faire suite au bel esprit de collaboration des coopérateurs, Les Chantiers St-Joseph vont construire 50 autres maisons en 1950; 50 maisons qui ont une valeur de \$6,000 et qui ne coûtent que \$4,000. La coopération, c'est cela que ça rapporte! Aussi n'est-il pas étonnant que les ouvriers se convainquent de plus en plus de l'efficacité de cette formule.

La Société Coopérative Inc. de Granby



Quelques-unes des 26 maisons unifamiliales construites par la Société coopérative Inc. de Granby.

Une 2^{ème} coopérative à Granby

La ville de Granby va de l'avant dans le domaine social grâce à l'esprit progressif de ses citoyens et des autorités municipales dont le maire est M. Horace Boivin. Aussi il n'est pas étonnant de voir la coopération à l'honneur et d'y trouver deux coopératives d'habitation. Celle dont nous dirons quelques mots ici est la "Société Coopérative d'Habitation Inc. de Granby."

ACTIF ET PROJET

Elle a déjà à son actif la construction de 26 maisons unifamiliales, dont 22 en 1949; en 1950 on va en construire 20 autres, ce qui portera le nombre de maisons construites à 46.

Ces maisons à un, 1½ ou deux étages, ont un carré de 26 x 36 et sont finies à l'extérieur en brique ou en bardeaux d'amianté; l'intérieur est en plâtre mais le haut n'est pas terminé; le coût moyen de ces maisons est de \$5,500



et la créance hypothécaire est de \$4,000 à \$4,800. Actuellement 44 terrains de 60 x 100 sont sans construction.

DIFFICULTÉS

Parmi les difficultés à signaler, les coopérateurs se plaignent du financement temporaire. Comme les prêts ne sont consentis que lorsque les travaux sont terminés ou considérablement avancés, les coopérateurs ont de la difficulté à se faire financer par les particuliers ou les caisses populaires. Comme la mise de fonds exigée des coopérateurs est de \$1,000, plusieurs ont de la difficulté à la fournir. Néanmoins la bonne volonté des coopérateurs et l'aide fournie par la municipalité pour les services publics permettent de triompher finalement et de donner d'heureux résultats.

Des ouvriers vont bâtir

"La Cité Ouvrière de St-Jean"

Depuis l'incorporation de "La Cité Ouvrière de St-Jean", en 1946, on n'a pas encore bâti une seule maison. Mais on va se reprendre cette année, puisque les difficultés de cette coopérative semblent aplanies.

Ce n'est pas le manque de détermination des coopérateurs qui a été la cause de ce retard. Non! Tout est prêt. Les plans sont tracés pour des maisons unifamiliales dont les plans varient au gré du futur propriétaire, la cave sera cimentée et l'extérieur de la maison en brique et l'intérieur en gyproc ou en plâtre. Ces maisons coûteront de \$5,000 à \$6,000 chacune; la coopérative est déjà propriétaire de 275 terrains de 60 x 110.

Les difficultés sont aplanies, avons-nous écrit. En effet, les compagnies prêteuses étaient réticentes parce que la ville de St-Jean ne voulait pas accorder les services d'eau et d'égouts. Maintenant que ces services sont assurés, La Cité Ouvrière de St-Jean va donner suite à ses plans et construire 40 maisons cette année. Les coopérateurs disposent du capital initial et tous sont des gens bien formés et complètement vendus à la formule coopérative. Souhaitons-leur la réalisation de leurs beaux rêves!



Tél. 4768

ARTHUR BOILEAU

CONTRACTEUR

CIMENT & BETON ARME

122, St-Charles, nord.

GRANBY

Ed. DELORME & CIE

Manufacturiers

PORTES ET CHASSIS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MENUISERIE GENERALE

597, Principale
Granby, P.Q.

Téléphones
Bur. 3963
Rés. 2814



LEON TERRECAULT & FILS INC.
200 PRINCIPALE GRANBY QUEBEC

Pour un coup d'essai, le "Centre Bleury" réussit un coup de maître

Au printemps 1949, les membres du Centre Bleury à Iberville se mirent à la tâche sans tarder. Ils commencèrent par borner les 175 lots qu'ils possédaient, de magnifiques terrains de 75 x 120. Au mois de juin, l'excavation commençait; au mois de septembre, le jour de la Fête du Travail, avait lieu la bénédiction de 20 maisons assez avancées. Dans la semaine du 21 novembre une pelle mécanique entra en action et l'on procédait à l'installation du système d'égout. Au mois de décembre 36 maisons unifamiliales de 1½ étage étaient élevées.

L'OEUVRE DE LA L.O.C.

Le Centre Bleury avait vu le jour au mois d'octobre 1948. La L.O.C. d'Iberville, émue devant la pénible situation où se débattaient nombre de fa-

milles ouvrières, lança son cri de guerre: "à chaque famille sa maison". Ce cri trouva écho chez 70 ouvriers. On se mit au travail. Enquêtes, cours de préparation et de coopération, visites de coopératives en marche, études de diverses constitutions. Le 9 septembre 1948, on adoptait à l'unanimité un projet de constitution qui recevait la sanction législative le 2 octobre 1948. Que de chemin parcouru depuis!

UN TRAVAIL ARDU

Evidemment, on ne peut montrer de telles réalisations sans avoir travaillé durement ni avoir rencontré certaines difficultés. D'abord, pour ces maisons unifamiliales de 1½ étage qui ont coûté entre \$4,000 et \$5,500, on a obtenu des prêts pour couvrir presque tout le coût de la construction. Disons que la cave est cimentée et le haut complètement terminé; l'extérieur est en brique pour 10 maisons, en bois pour 24 et en bardeaux d'amiante pour 4 autres; l'intérieur est en plâtre ou en gyproc.

Les autorités municipales, après avoir fourni les services de l'eau et établi les égouts

pour 12 maisons ne veulent plus collaborer pour les autres. Les trottoirs sont inexistantes et les rues sont non pavées et remplies de boue quand il pleut.

truire 75 autres maisons unifamiliales. Pourquoi s'arrêter quand on est sur la bonne voie. Devant cette détermination, peut-être que les autorités municipales vont finir par faire quelque chose.

UNE ASSURANCE-GROUPE

On sait que le remboursement de l'hypothèque se fait par versement mensuel. Pour le cas où un propriétaire deviendrait malade, on a pris une assurance-groupe de façon à ce qu'il puisse continuer à payer son loyer. Par ailleurs, les coopérateurs ont pu acheter leur terrain au bas prix de 0.01½ le pied carré.

S'ils n'ont pas été aussi chanceux pour les matériaux nécessaires comme le ciment et le clou qui sont très rares et qu'ils ont dû payer fort cher (par exemple du ciment américain à \$1.35 le sac), ils espèrent bien que les gouvernements verront à ce que ceux qui veulent construire leur propre maison pour loger leur famille aient la priorité pour les matériaux essentiels.



Une des maisons construites par "le Centre Bleury" à Iberville.

Mais les coopérateurs ne s'en font pas et ils vont continuer rondement puisqu'en 1950, ils sont décidés de cons-

truire 75 autres maisons unifamiliales. Pourquoi s'arrêter quand on est sur la bonne voie. Devant cette détermination, peut-être que les autorités municipales vont finir par faire quelque chose.

3 maisons coopératives à Bourlamaque

Malgré les grands espaces et la faible densité de la population, on ressent aussi la crise du logement dans le nord québécois. C'est pourquoi on a décidé de recourir à la formule coopérative à Bourlamaque et l'on fonda la Coopérative d'Habitation Val d'Or Inc de Bourlamaque, en 1949.

Cette année-là, on construisait 3 maisons unifamiliales et cette année, on se propose d'en construire une dizaine

d'autres si les compagnies prêteuses veulent avancer l'argent nécessaire pour l'avancement des travaux et le paiement des matériaux.

Ces maisons ont 1½ étage avec un carré de 28 x 30 sur une cave en ciment; l'extérieur est recouvert de bardeaux d'amiante et l'intérieur en plâtre. La municipalité fournit les services publics mais n'accorde aucune autre aide à la coopérative.

Il faut construire

"Des milliers d'êtres humains sont entassés, en violation des lois les plus élémentaires de l'hygiène, dans les locaux insalubres et rebutants. Les conséquences de cet état de choses: développement d'une immoralité lamentable, qui n'épargne pas même les enfants, dislocation de nombreux foyers, refus délibéré d'envisager une naissance faute de pouvoir placer un berceau, haines sociales issues de tant de souffrances et d'injustices. Ces conséquences, dis-je, sont

familialement, moralement, nationalement, catastrophiques; un chrétien n'a pas le droit de les ignorer."
Le cardinal Gerlier, janvier 1950

Oeuvre de justice et de charité

"Nous ne sommes pas surpris de constater que la criminalité chez les adultes et les jeunes est en raison directe du nombre des taudis. Le manque de logis convenables est devenu aujourd'hui une grave menace pour le bien de la famille et de la société. Notre sens de la justice et de la charité nous dicte qu'il est grandement temps de s'attaquer à la solution de ce problème. Un commencement de solution sérieuse désarmerait vite les propagandistes d'idées subversives."

Mgr Charbonneau, 2 janvier 1948

C. O. GERVAIS & FRERE

FERRONNERIE

148, Richelleu.

Tél: 6865

ST-JEAN, P.-Qué.

ART. EBACHER

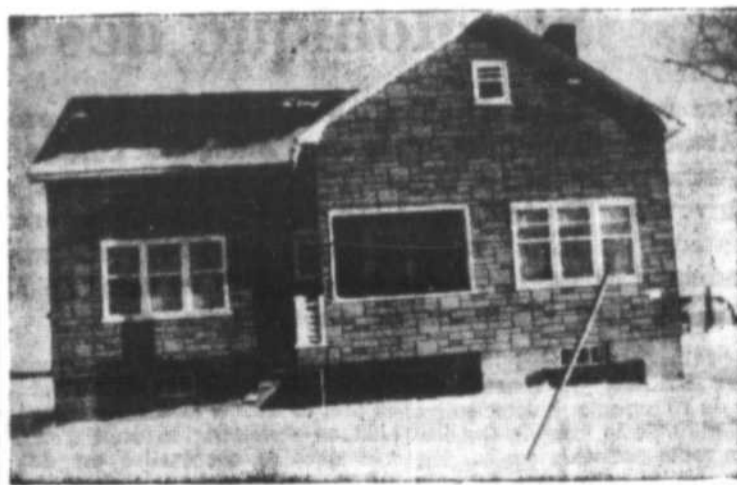
Contracteur général

Spécialité

Cottage — Bungalow

551, N.-Dame O. Tél. 2622
Victoriaville

St-Léonard de Nicolet



La Coopérative d'Habitation St-Léonard, d'Aston, à St-Léonard de Nicolet, a été incorporée en 1947 et a construit ses 7 premières maisons unifamiliales en 1949 au coût de \$5,200. Chaque maison comprend 7 pièces et l'extérieur est en brique ou en bardeaux d'amiante; l'intérieur est en gyproc. Comme le carré de la maison est de 32 x 37 sur une cave cimentée et que ces maisons sont à 1½ étage, les appartements sont très vastes et l'on peut s'y mouvoir à l'aise. Il n'est donc pas difficile de se faire financer et obtenir des prêts de plus de \$4,000 pour chaque maison. Chaque coopérateur doit fournir environ \$500 en argent, le reste provient de son travail.

Le Service Populaire d'Habitation Ouvrière de Valleyfield



A ses débuts, l'an dernier, le Service Populaire d'Habitation Ouvrière de Valleyfield a construit 6 maisons; il se propose d'en construire 7 autres, cette année.

Ces maisons sont à deux étages et comprennent deux logements de 6 pièces. L'extérieur est recouvert de papier imitation de pierre ou en bardeaux d'amiante et la finition intérieure est en gyproc. Actuellement, 70 terrains de 50 x 100 sont encore sans construction et au printemps, la municipalité va installer les services de l'eau et des égouts.

Ces maisons à deux logements ne coûtent que \$5,500 à \$6,000 chacune, grâce à la somme de travail que les sociétaires fournissent à la coopérative. Les sociétaires n'ont aucune difficulté à se faire financer pour une hypothèque de \$5,500 par la Caisse Populaire.

LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DES

CHANTIERS ST-JOSEPH

ont été exécutés par la

PLOMBERIE MODERNE SANITAIRE Enrg.

Installation de plomberie

65A Centre — Granby.

Tél: 3938

GEORGES RACINE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

525, York.

Tél: 2131

GRANBY

L'Habitation Coopérative Ouvrière Ste-Monique des Saules

Une coopérative d'habitation en pleine voie de progrès, c'est celle de Ste-Monique des Saules, près de l'Ancienne Lorette, à quelques milles de Québec. Fondée le 6 août 1943, elle commença ses opérations l'année suivante. De fait, en 1944, on construisit 13 maisons; en 1945, deux autres; en 1946, trois maisons; en 1947, six maisons; en 1948, deux maisons et en 1949, six autres pour un total de 32 maisons à date. Les projets pour 1950 sont de six maisons.

UN PEU D'HISTOIRE

Pour débiter, on acheta une terre de 80 arpents, à deux milles des limites de la ville de Québec, sur la route nationale qui conduit à Champigny. Cette terre fut subdivisée en 110 lots par des arpenteurs et un architecte paysagiste qui traça un plan d'ensemble au point de vue urbanisme, hygiène, esthétique, etc. En préparant les emplacements, on a cherché à pré-

Ces maisons coûtent environ \$4,300 pour lesquelles on obtient un prêt de \$4,200. Le terrain coûte \$100 au sociétaire; le droit d'entrée dans la coopérative est de \$15 et la part sociale est de \$100, ce qui fait un déboursé de \$215. La mise de fonds requise est d'environ \$600.

AUTRES AVANTAGES

L'église et l'école sont à proximité, l'air et le soleil sont en

LENTEURS DES COMPAGNIES PRETEUSES A RIVIERE-DU-LOUP

La Coopérative de construction de Rivière-du-Loup n'est incorporée que depuis le mois de juillet 1949 et déjà 15 maisons sont construites. C'est dire que les gens de Rivière-du-Loup sont déterminés à prendre leur sort entre leurs mains et de sortir de leur condition de locataires.

Ces maisons unifamiliales ont un carré de 32x28 et ont 1½ étage; l'extérieur est terminé en bardeaux d'amiante et l'intérieur en gyproc. Les terrains mesurent 50x100 et la municipalité a fourni tous les services publics moins les trottoirs. Par ailleurs la municipalité a accordé une diminution de la valeur de la propriété de 50% pourvu que la coopérative construise 15 maisons d'ici le 15 juillet. Une mauvaise gageure puisque les 15 maisons sont terminées actuellement. D'un autre côté, en posant une telle condition, n'est-ce pas forcer des gens à se bâtir au plus tôt pour jouir de ces avantages, même s'ils ne sont pas encore complètement vendus à l'idée coopérative?

La coopérative se plaint des lenteurs des compagnies prêteuses. Celles-ci ne prêtent que lorsque la construction est terminée, ce qui met la coopérative à court d'argent pour la marche des travaux; même nous dit-on, un propriétaire dont la maison fut terminée et inspectée le 16 décembre 1949 attend encore la réponse de la compagnie prêteuse. On suggère que les compagnies prêteuses avancent l'argent au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ce qui faciliterait certainement les choses. Est-ce là une des raisons, mais la coopérative n'a pas encore déterminé ses plans pour l'année qui vient?



UN PETIT CHEF-D'OEUVRE. — Modèle de maison bâtie par la coopérative Sainte-Monique des Saules, à Québec.

voir pour longtemps à l'avance. Ainsi, par exemple, on a prévu un terrain de jeux de 150 x 300 pour l'agglomération. D'une avenue circulaire rayonnent d'autres rues bordées de lots de pas moins de 75 x 100.

Etant donné que la municipalité n'a pas de service d'égouts, ce sont les coopérateurs eux-mêmes qui l'ont construit et qui en amortissent le coût à raison de \$100 comptant ou \$1.20 par mois pendant 10 ans jusqu'à la concurrence de \$120. L'enlèvement de la neige est municipalisé et la municipalité a contribué à la confection des rues, à l'organisation de l'aqueduc et à l'éclairage des rues; les trottoirs sont encore inexistant.

DES MAISONS UNIFAMILIALES

Les maisons de Ste-Monique des Saules sont unifamiliales à 1½ étage et le carré est de 26 x 28 ou de 24 x 32. Toutes ont un solage en ciment et une cave pavée en ciment également. La structure est de bois et le revêtement extérieur est en imitation de brique ou en bardeau d'amiante et l'intérieur est en gyproc. Chaque maison possède 4 pièces plus une chambre de bain dans le bas; pour certaines constructions, le haut n'est pas encore terminé.

abondance et l'on jouit d'un service d'autobus régulier de 22 voyages par jour entre Québec et la coopérative. Les remboursements sur le prêt hypothécaire s'effectuent au taux de \$25 par mois pendant 15 à 16 ans; il faut ajouter les taxes, les assurances, le chauffage, etc. Au bout de 16 ans, le sociétaire est devenu propriétaire: d'une jolie maison pour laquelle il ne paie plus que \$7.00 par mois en déboursés de toutes sortes.

L'Habitation des Employés Civils de Sillery a construit 23 maisons

Malgré son nom, l'Habitation des Employés Civils de Sillery n'accepte pas seulement des employés civils; mais elle construit pour tout sujet canadien, honnête, bon voisin, bon payeur et bon coopérateur.

Depuis son incorporation, cette coopérative a construit 8 maisons en 1948 et 15 autres en 1950. Cette année, l'on projette d'ériger une trentaine de maisons unifamiliales à 1 étage, 1½ étages ou 2 étages, au goût du sociétaire.

Ces maisons qui sont finies en brique, en bois ou en pierre, coûtent en moyenne \$9,000; leur carré, sur cave cimentée est de 24 x 24, 32 x 24, 30 x 32 et 48 x 32; ces dernières sont du type Bungalow.

Ces modèles de maisons comprennent tous trois chambres à coucher; elles sont finies en plâtre, bien isolées avec laine minérale, les planchers sont en bois franc et le toit en bardeaux d'asphalte; pour ce prix, une quincaillerie de bonne qualité est fournie, un bain tombeau, toilette en porcelaine, chauffage à eau chaude avec radiateurs convecteurs.

Chaque terrain a une superficie moyenne de 8,000 pieds carrés en face de la Cité Universitaire avec service d'eau, d'égouts, électricité, téléphone pour la somme de 0.06 cents le pied carré.

Les sociétaires sont libres de faire construire par la coopérative ou par leur propre constructeur mais ils doivent faire accepter leurs plans et devis par la société; la Société sert aussi d'intermédiaire entre les compagnies de prêts et les sociétaires. En plus des maisons préfabriquées dont nous avons donné la description ci-dessus, la Société construit aussi des maisons du type conventionnel. Mais comme nous l'avons dit, toutes ces maisons sont finies au complet et possèdent leur cuve à laver, un chauffe-eau électrique, un système de chauffage à eau chaude ou air climatisé à l'huile ou au charbon.



La Coopérative Lairet, à Québec, construit 30 maisons

Le 23 avril 1944, 15 travailleurs de la ville de Québec recevaient leur incorporation en Coopérative d'habitation et de construction Lairet.

En 1945, la ville de Québec soucieuse d'aider ceux qui veulent s'aider eux-mêmes, céda un certain nombre de terrains à la coopérative Lairet pour la modique somme de \$20 chacun. Les travaux commencèrent aussitôt et à la fin de l'année 1945, 14 maisons unifamiliales étaient terminées.

Chacune de ces maisons dont le carré est de 24 x 27 pour les unes et de 35 x 40 pour d'autres, a coûté en moyenne la somme de \$5,500 et porte une hypothèque de \$4,000.

En 1946, on en construisait 10 autres et enfin en 1947, 6 maisons s'élevèrent encore. Mais en 1948, ce fut un point mort. La pénurie des matériaux, la rareté de la main-d'oeuvre furent des obstacles insurmontables et la coopérative végéta pendant quelque temps; signalons aussi que certaines difficultés s'élevèrent au sujet de l'attribution des terrains. C'est une preuve qu'une coopérative d'habitation ne s'improvise pas et que l'on doit prévoir toutes les difficultés avant de passer à l'action.

En tout 30 maisons sont actuellement construites; 17 ont 1½ étage, les autres deux étages; l'extérieur de ces maisons est en brique ou en imitation de brique avec déclin de bois. Autour de ces maisons, il y a de l'espace en masse: 28 terrains ont 60 x 75 et 2 autres terrains 45 x 75 et tous sont bien pourvus des services publics essentiels.

En 1950, si l'on peut trouver d'autres terrains convenables, les travaux vont se poursuivre.

JOS. GRENIER
L.T.E.E.
947 AVE. ROYALE, BEAUPORT
TÉL: 663508

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL

Rés: 182, Ave. Plante
Québec-Ouest

Tél: 7-8677

CHS. GRENIER

PEINTRE-DECORATEUR

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Atelier
120 A, rue St-Germain,

Québec

LAURENTIAN SALES CO.

PEINTURES ET PINCEAUX LOOMEX ET AUTRES
FILS ELECTRIQUES

KALISTRON (plastique) POUR RECOUVRIR
DADOS — TABLES — COMPTOIRS — MEUBLES — VALISES
490, St-Cyrille. Québec, P.Q.

Ville de Montmorency

POPULATION 6,223

située sur les bords du
St-Laurent, 7 milles
de Québec.

Erection canonique 1890

Erection en Municipalité 1901; Importante filature employant 1,800 personnes. Dans ses limites, les célèbres Chûtes Montmorency. Sur un plateau dominant la falaise, face au fleuve, surgit un secteur de nouvelles constructions résidentielles. Possibilité de construction 200 maisons.

Le Centre coopératif d'habitation Notre-Dame des Champs

Les fidèles lecteurs du "FRONT OUVRIER" sont, depuis longtemps, familiers avec les multiples aspects du problème du logement et de l'habitation. Presque chaque semaine, en effet, leur journal s'efforce de les mettre au courant des efforts tentés en divers milieux pour encourager l'ouvrier à quitter sa condition de petit locataire parqué comme dans une caste inférieure, dans des "quartiers ouvriers" pas toujours salubres, pas toujours propices à l'éducation familiale et si contraires à l'idéal de plusieurs jeunes ménages ouvriers. Il suffira donc de donner les grandes lignes du projet du Centre coopératif d'habitation Notre-Dame des Champs pour que l'on en saisisse les attrayantes caractéristiques.

LE LIEU CHOISI

Le Centre coopératif d'habitation Notre-Dame des Champs est le rêve d'un groupe de jeunes montréalais de condition moyenne désireux d'installer leur foyer à demeure dans la banlieue de Montréal. L'endroit qu'ils ont choisi s'appelle présentement Repentigny-Bains, cette station de villégiature sise à deux milles en deçà du village de Repentigny, à la sortie du pont Le Gardeur de Repentigny (pont du Bout-de-L'Île). Là, juste au carrefour des routes Montréal-Québec et Montréal-Jo-

Plan Directeur au service d'urbanisme de la ville de Montréal. Comme on peut voir par le dessin ci-joint, l'emplacement comporte une soixantaine de lots qui mesurent en moyenne 100 pieds de largeur sur 150 pieds de profondeur, soit de cinq à six fois la superficie du lot officiel de la ville de Montréal. A part deux ou trois, qui sont réservés à des fins communautaires ou commerciales, tous ces lots sont destinés à porter des habitations unifamiliales, c'est-à-dire qu'on n'y tolère aucun duplex ni maisons semi-détachées. Une partie de l'érablière qui borne l'emplacement à l'Est sera conservée intacte et, plus tard, transformée en un parc magnifique. La subdivision des lots répond à des fins bien définies. Il s'agit de profiter au maximum des routes déjà existantes et de créer une atmosphère de quartier bien résidentiel. Les lots extérieurs s'ouvriront sur les deux grandes routes nationales. Il suffira d'une simple avenue pour desservir ceux de l'intérieur. Chaque lot fera face à une allée de gravier, large de 20 pieds, bordée d'arbustes, réservée aux piétons, promeneurs, cyclistes, enfants se rendant à l'école, etc. Les routes et l'avenue donneront accès à l'entrée principale de chaque habitation, tandis que les allées, pour des raisons d'urbanisme et d'intimité, longeront les terrasses, pelouses, potagers, terrains de jeux, etc. Les belles pièces de la maison, salon, vivoir, pourront ouvrir leurs grandes fenêtres sur cet espace isolé où l'on peut travailler et se reposer dans le calme et la paix.

RÉALISATIONS

Où en est ce projet, à l'heure actuelle?

Une première section du terrain a été achetée par le Centre, en juin 1949. Le reste est sous option. Chaque lot coûte \$500 seulement et les frais d'aménagement sont relativement peu élevés. Pour l'aqueduc, on s'en tient à la pratique suivie à Repentigny: un puits de surface desservant de cinq à dix maisons, selon le débit de la source, pouvant fournir l'eau potable en abondance en tout temps de l'année. Pour l'égoût, chaque lot a son puisard construit en pierres des champs, conformément aux ordonnances du ministère de la santé. L'électricité est fournie par la Cie Shawinigan Water & Power (courant ordinaire, et entrée de 100 ampères et 220 volts).

AMÉNAGEMENT

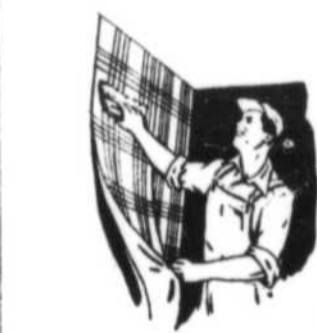
Voici comment a été imaginé l'aménagement domiciliaire du lieu, avec la collaboration de M. Charles-Edouard Campeau, I.C., chef du



La première maison construite par la Coopérative d'Habitation "Notre-Dame des Champs", à Repentigny. Elle est habitée par le secrétaire de la coopérative, M. Jean Deschamps, promoteur du projet.

Le service de téléphone est assuré par des lignes rurales au coût mensuel de \$1.75; l'appel interurbain à Montréal coûte 15 sous.

Une famille est sur les lieux depuis l'automne dernier, celle d'un jeune professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Jean Deschamps, gérant du Centre et grand promoteur du projet dès le début. D'autres iront l'y rejoindre au cours de l'été.



LA COOPÉRATIVE

Un mot maintenant de l'organisation coopérative du mouvement. En aucun cas la coopérative n'entreprend de construire des maisons, ni n'impose-t-elle aucun plan en particulier. Chacun reste libre de se construire comme il l'entend, au coût qu'il prétend pouvoir porter de confier les travaux à un entrepreneur de son choix ou les diriger lui-même. On lui demande toutefois de soumettre son plan au comité d'urbanisme de la coopérative qui voit à préserver l'unité du cadre résidentiel et à éviter qu'aucune maison ne puisse déprécier ses voisines. A part cela, chaque membre assume ses responsabilités financières personnelles quant à la construction et au financement de son entreprise. Le membre peut se prévaloir des avantages des lois fédérale et provinciale sur le logement. La coopérative lui offre certains services techniques et financiers. En tant que membre, la responsabilité de chacun est limitée à ses parts sociales et à sa quote-part des frais dans les services communs. Partout où la coopérative peut agir pour faire épargner de l'argent à ses membres, elle le fait: achat de matériaux en commun, construc-

tion de plusieurs maisons à la fois, etc.

TYPES DE MAISON

Disons, encore une fois, que chacun est libre d'adopter le plan de maison qu'il préfère, quitte à le soumettre au comité d'urbanisme. Cependant, la coopérative a étudié deux plans de maisons dont le coût varie autour de \$7,000 (système de chauffage exclus). L'un est un cottage avec toit pointu à quatre faces, de 25 pieds par 24 pieds et 9 pouces, six pièces (en bas, vivoir de 11'2" x 15'0", salle de 11'0" x 11'6", cuisine de 11'6" x 12'0"; en haut, trois chambres dont la plus grande mesure 11'8" x 13'0", salle de bain et toilette; cave de 7' de hauteur). Mur extérieur en stucco ou imitation de pierre sur bloc de ciment, ou encore lambris de brique sur carré de madriers. Mur intérieur fini en plâtre, boiserie en pin, planchers de bois franc. Le second plan se rapproche du style de la maison canadienne: un étage et demi, dimensions de 40'6" x 25'5", bas complètement terminé (cuisine, vivoir, trois chambres et chambre de bain et toilette), haut comportant deux chambres futures. Le loyer mensuel de ces maisons (intérêt 2% et capital, 20 ans, taxes et assurances) sera d'environ \$32.50 pour la première et \$39.00 pour la deuxième, montants aux-

quels s'ajoutent les frais de chauffage et d'entretien et, le cas échéant, de l'amortissement du système de chauffage.

INVITATION

Il va sans dire que ceux que cette initiative intéresse sont invités à visiter les lieux (1). Le Centre fera tout en son pouvoir pour leur faciliter l'acquisition d'une propriété vraiment familiale dans un milieu urbanisé ou le bon air ne manquera jamais! Car, s'ils ont pensé à profiter des multiples avantages économiques de la vie en banlieue, les pionniers du Centre ont songé surtout à leur famille, présente ou à venir, à la vie normale dans un centre rural, à l'éducation des enfants dans un milieu où l'on a eu certaine latitude de choisir ses voisins, à la vie familiale, enfin tellement menacée en ville par cent habitudes dont peu sont vraiment essentielles.

Georges-Noël FORTIN

(1) Ceux qui désireraient plus de renseignements pourront communiquer avec M. Jean Deschamps, secrétaire-gérant du Centre coopératif Notre-Dame des Champs, à Montréal, en s'adressant à l'École des Hautes Études Commerciales, 535, avenue Viger, Tél. PL-3486. ou à sa résidence à Repentigny, 75, Boulevard Notre-Dame, Tél. 613-s-16.

L. P. ROBERT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Spécialités

Peinture, vernis, émaux
Bois de plancher
Bois de construction
Papier à couverture
Papier-brique
Bardeaux d'asphalte
Portes
Matériaux d'isolation
Planche murale
Laine minérale
Bois plaqué
Arborite et masonite

Bois de finition
Pharmacies
Planches à repasser
Sheetrock
Vitre
Serrurerie
Amiante en feuilles ou en bardeaux
Bordures de métal
Tamis de cuivre
Clous, mastic
Tuile d'asphalte
Etc., Etc.

Rue Fontaine (La Providence)

Tél: 353

ST-HYACINTHE

LES TRAVAUX D'ELECTRICITE

DE "LA MAISON FAMILIALE"

ont été exécutés par

ABEL ST-SAUVEUR

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

5545, PETITCLERC

St-Hyacinthe annex

Ce qu'il faut savoir avant d'entreprendre la construction d'une maison

Considération utiles avant de choisir un plan de maison

La maison doit principalement répondre aux exigences de ceux qui l'habiteront. Avant de préparer les plans d'une maison, il faut se représenter la famille qui l'occupera, faire une liste des exigences et établir exactement le nombre de pièces requises. Il est toujours préférable de faire un plan prévoyant quelques grandes pièces. Selon les principes modernes, certaines pièces d'une maison doivent servir à plus d'une activité. Ainsi, par exemple, un vivoir peut être conçu de façon à remplir le rôle d'une salle à manger. Cette disposition est plus économique en espace et en argent que deux pièces séparées. Il est plus facile d'avoir une section paisible dans la maison en groupant les chambres à coucher. Il faut se rappeler également que les filles et les garçons doivent avoir leurs propres chambres séparées. Une pièce servant comme salle de jeux ou de travail et pouvant servir, au be-

soin, comme chambre à coucher additionnelle est toujours d'une grande utilité dans une maison.

Il n'y aura jamais trop d'armoires ou de garde-robes dans une



maison. Il faut au moins une garde-robe par chambre à coucher et une armoire réservée principalement à l'entreposage. Le grenier ou le sous-sol d'une maison peut

également fournir de l'espace pour l'entreposage.

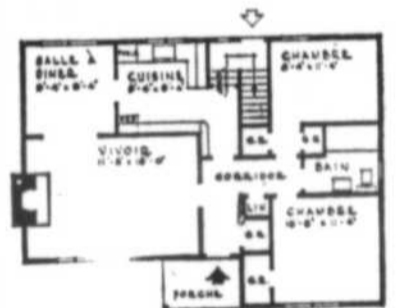
Il est possible d'éliminer beaucoup de plomberie si la cuisine et la salle de bain sont groupées. Les passages doivent être réduits au minimum et éliminés s'ils ne sont pas nécessaires. Il faut toujours considérer l'espace requis pour ouvrir une porte conduisant à une pièce, afin de prévoir la disposition des meubles. Les portes de sortie doivent être disposées d'une façon pratique. Une maison doit assurer l'intimité et profiter avantageusement de la lumière et du paysage. Il est très important de bien considérer la ventilation des chambres à coucher et de ne pas les disposer afin qu'elles donnent sur un passage de cour étroit.

(Ceci est le quatrième d'une série d'articles publiés dans l'intérêt de nos lecteurs qui songent à construire ou acheter une maison.)

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



Le modèle de maison suggéré ici répond à la conception que l'on se fait habituellement d'un plan de maison idéale pour la famille moyenne. Ce plan de maison, conçu pour être construit sur un lot intérieur assez large, offre un vivoir de très bonnes dimensions, une salle à diner séparée, une cuisine, deux chambres à coucher et une salle de bain.



Contrairement à plusieurs autres modèles, l'entrée principale conduit à un passage communiquant directement avec toutes les pièces. Le vivoir mesure 11'8" x 18' et il est agrémenté d'un foyer. Le propriétaire de la maison illustrée a changé la grande fenêtre pour en faire une fenêtre en saillie, ce qui ajoute beaucoup à l'apparence extérieure de cette maison.

Les chambres à coucher sont complètement isolées des autres pièces de la maison et elles sont séparées par la salle de bain. Il y a trois garde-robes dans cette maison, en plus d'une lingerie et d'un porte-manteau à l'entrée. La cuisine n'est pas très grande, mais elle est bien située. Elle communique facilement avec la salle à diner et avec la porte de service.

Du stuc fut utilisé pour le revêtement extérieur de la maison illustrée. Cependant, tout autre genre de fini extérieur peut être utilisé.

Pour fins d'évaluations, les dimensions extérieures de cette maison sont de 37'8" x 27' et la superficie de parquet est de 905 pieds carrés.

Il est possible d'obtenir les épures complètes de ce plan de maison, connu sous le nom de plan no 50-1, pour un coût modique, de tout bureau de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

La qualité du bois est importante dans la construction d'une maison

Il sera inutile d'employer une main-d'oeuvre spécialisée, si vous n'utilisez pas des matériaux de bonne qualité dans la construction d'une maison. Le bois servant à la structure doit être fort, sec et susceptible de bien retenir les clous. Toute boiserie exposée à l'humidité du sol doit être traitée afin de résister à la pourriture.

Le choix des matériaux devant servir à la finition dépend grandement de la facilité avec laquelle ils pourront recevoir une couche de peinture ou d'autre revêtement de ce genre et de la localité dans laquelle la maison doit être construite. Evidemment, les considérations au sujet du coût doivent tou-

jours être présentes à l'esprit.

Contrairement, à la croyance populaire, le bois se contracte dans le sens contraire du grain et non sur la longueur et c'est ce qui cause le gauchissement du bois, soit toute déviation de la surface plane. Il est donc très important que le bois soit bien sec et protégé de la pluie et de la neige avant et après son installation.

Il y a plusieurs catégories de bois, selon les noeuds et les défauts que nous pouvons y rencontrer. S'il s'agit d'utiliser du bois pour un fini extérieur naturel, il est préférable de choisir un bois de bonne catégorie, tandis qu'une catégorie moindre peut suffire si

le bois doit être peinturé. Il est possible d'utiliser un bois ayant de légers défauts pour la charpenterie et un bois de catégorie moindre encore sera habituellement acceptable pour la planche de doublure.

Les matériaux de première catégorie sont habituellement utilisés pour les travaux de menuiserie, tel que les portes, fenêtres, encadrement de portes et autres pièces du genre. Un marchand de bois de bonne réputation sera toujours heureux de vous aider dans le choix des matériaux et de vous expliquer le sens de ces diverses catégories de bois.

(Ceci est le sixième d'une série d'articles publiés dans l'intérêt de nos lecteurs qui songent à construire ou acheter une maison.)

Du 14 au 21 mai

La Semaine de la Famille Ouvrière

N'oubliez pas que c'est du 14 au 21 mai que se tiendra la Semaine de la Famille Ouvrière qui a pour but d'amener la famille à poser les actes qui l'aideront à reprendre sa place, la place à laquelle elle a droit.

Ce sera une occasion unique pour la famille ouvrière de prendre conscience de ses besoins vitaux, de ses possibilités de relèvement et de sa mission providentielle.

A cette occasion, le Front Ouvrier va consacrer son édition du 13 mai prochain à l'étude des besoins, des devoirs et des responsabilités de la famille ouvrière dans la société.

Qu'on ne tarde pas à réserver son numéro!

Dernier appel aux sections pour des réservations de cette édition.

La Direction.



Service de Librairie de la J.O.C.

1037 Saint-Denis, Montréal 18,

Représentations: Editions Ouvrières de Paris

Economie et Humanisme

QUELLE MAMAN

n'aimerait pas recevoir

Le fameux missel de l'abbé H. Godin

AVEC LE CHRIST

préface par Dom Lefebvre

Magnifiques illustrations en couleurs

384 pages

L'édition ordinaire: \$3.50 (par la poste \$3.60) (rouge vin, vert, grenat)

L'édition de luxe: \$6.00 (par la poste \$6.10) (chamois, rouge vin, vert, bleu)

Demandez notre catalogue

La fête des mères approche

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

Mutuelle d'assurance-incendie

Elle est représentée par près d'un millier d'agents compétents, disposés à vous bien servir.

SIEGE SOCIAL: Lévis

Albert Côté, I.C. Surintendant d'agences

Laval Chartré Chef de bureau

J. O. Roby Gérant général

"L'esprit de coopération est constructif, éducatif et moralisateur" (Sén. Cyrille Vaillancourt)

Extrait d'un discours du sénateur Vaillancourt au Sénat du Canada, le 6 octobre 1949. Les sous-titres sont de nous.

ARME CONTRE LE COMMUNISME

"... Le premier sujet que je veux traiter est celui de l'habitation. C'en est un, me semble-t-il, de toute première importance. Si l'on veut combattre le communisme, le moyen le plus efficace, c'est bien de rendre nos propriétaires maîtres chez eux. Permettre à chacun de posséder un foyer où il fera bon de vivre, d'aimer et même de mourir. Quel beau rêve! Peut-il être réalisé? Ce problème de l'habitation n'est pas seulement un problème fédéral, c'est un problème rationnel et qui relève également des provinces et des municipalités et ceux qui sont les plus atteints par ce problème de l'habitation, ce sont les ouvriers qui gagnent de quarante à cinquante dollars par semaine.

REVENU INSUFFISANT

Le Conseil du Bien-être social estime qu'il faut \$50 dollars par semaine pour maintenir un niveau de vie respectable et conserver un minimum de santé chez une famille de 5 personnes, payant un loyer de \$40 par mois. C'est après une enquête de six mois sur les besoins d'une telle famille que le Conseil en est venu à une telle conclusion. Désirez-vous savoir comment se répartissent ces cinquante dollars par semaine? Le Conseil calcule qu'une famille de cinq enfants doit dépenser \$82.98 par mois pour la nourriture; \$34.68 pour le vêtement; \$3.54 pour les réparations de vêtements; \$4.24 pour le transport; \$15.64 pour les amusements, les allocations personnelles, les services religieux. Pour l'ameublement de maison, \$2.50; la buanderie, \$2.10; les dépenses d'électricité et de gaz, \$2.02; les remèdes, .20 cents; les journaux, 92 cents; les

programmes récréatifs en famille, \$1.33; le nettoyage, .68 cents; le chauffage \$8.65; l'eau chaude, 2.82.

ÉPARGNE INSUFFISANTE

L'épargne serait ainsi de \$24.00 par année. La famille prendrait presque quarante ans à mettre de côté \$1,000, en supposant que ces \$24.00 épargnées soient placées à la banque à un taux d'intérêt de 1½ p. cent. J'ai bien peur qu'il n'y ait pas beaucoup d'ouvriers qui deviennent propriétaires à ce compte-là.

Avec la nouvelle loi de l'habitation, n'y aurait-il pas moyen de trouver une solution à ce problème des ouvriers qui gagnent un salaire comme celui que je viens de mentionner, qui pourraient payer un loyer raisonnable et, un jour, devenir maîtres chez eux?

On nous laisse entendre qu'il y a une loi par laquelle le gouvernement fédéral est prêt à avancer 75 p. cent d'une maison à logis multiples à condition que la province consente à fournir le solde de 25 p. cent.

LA MÊME CHOSE POUR LES COOPÉRATIVES

N'y aurait-il pas moyen de faire la même chose pour les coopératives d'habitation? J'admets que si l'on accordait pareille faveur à chaque individu, on s'exposerait à des abus. Avec les coopératives d'habitation, on peut prévenir à peu près tous ces abus, parce que, dans ces coopératives d'habitation, il se fait une sélection, un choix parmi

les membres. La première sélection que l'on pratique dans le choix d'un nouveau membre d'une coopérative, on regarde d'abord sa valeur morale, son honnêteté, son intégrité et quoiqu'on en dise, ces vertus morales représentent quelque chose, cela vaut même mieux que des billets à ordre.

DES MAISONS FAMILIALES

Dans la province de Québec, sur un capital de \$6,000 le gouvernement paie un intérêt qui peut aller jusqu'à 3 p. cent. Or si ces prêts consentis par les coopératives d'habitation étaient garantis par les deux gouvernements, les compagnies prêteuses pourraient réduire quelque peu leur intérêt. Une maison de \$6,000 à 4½ p. cent, remboursable en 20 ans n'exige qu'un déboursé mensuel de \$37.96; et si vous mettez un capital de \$7,000, à 4½ p. cent, remboursable en 25 ans, on obtient un loyer mensuel de \$38.91. Vous me direz peut-être que des maisons de \$6,000 ou \$7,000 ne sont pas des châteaux. C'est vrai, mais ce ne sont pas des châteaux que nous voulons bâtir mais des maisons familiales.

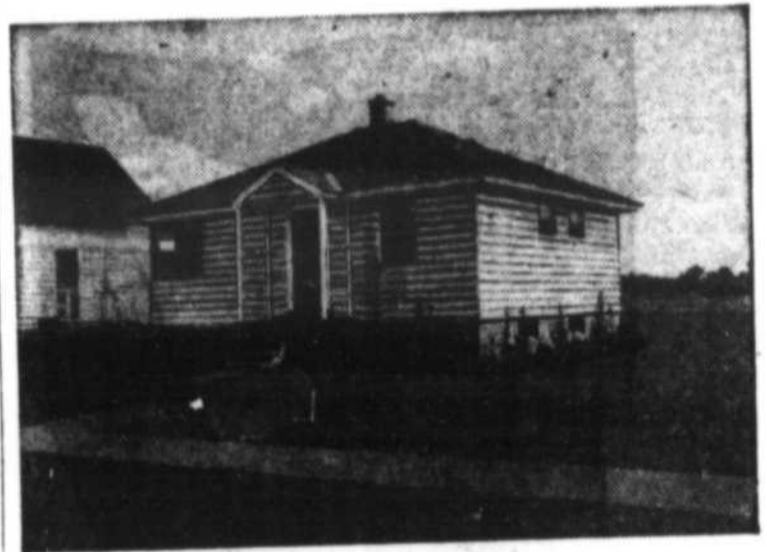
LA COOPÉRATION, UNE GARANTIE POUR LES PRÊTEURS

Pour revenir à ces coopératives d'habitation, parmi toutes celles que j'ai vues, chacun des membres faisait une partie du travail à l'intérieur de la maison, qui la peinture, qui la menuiserie, qui la plomberie. Tout ce travail produit une économie dans le coût de la construction et en même temps une meilleure garantie pour les prêteurs; car celui qui, dans sa maison, y a mis de son temps, de son labeur, de son travail, y reste beaucoup plus fermement attaché et veut que sa maison lui reste, parce qu'il y a mis une partie de lui-même.

APPORT DES MUNICIPALITÉS

Les municipalités pourraient aussi contribuer, sans donner directement de l'argent aux constructeurs. Par exemple, pour les coopératives d'habitation, les autorités municipales peuvent préparer le terrain, le niveler, creuser peut-être la cave, ce qui coûterait très peu cher aux autorités municipales et qui serait d'un appoint considérable pour les coopérateurs. Ce serait aussi un moyen de pratiquer l'urbanisme. Vous ne sauriez croire que cet esprit de coopération est constructif, éducatif et moralisateur..."

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



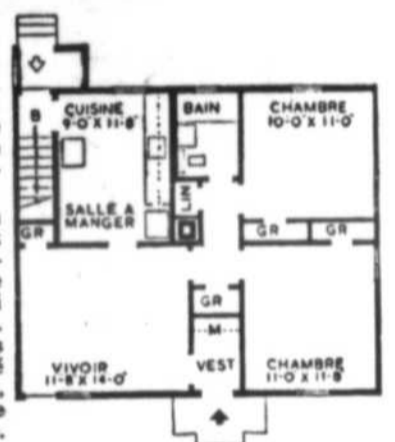
Ce bungalow de deux chambres à coucher, avec son parement extérieur éblouissant d'aluminium, saura allécher les petites familles aspirant à devenir propriétaire de leur maison. La disposition des pièces de cette maison est aussi agréable que le laisse deviner son apparence extérieure.

L'entrée principale, munie d'un vestibule, nous conduit directement dans le vovoir. Une des particularités de cette pièce est la série de grandes fenêtres à angle qui lui donne un aspect tout à fait moderne. Les pièces de la maison sont divisées de façon à procurer toute l'intimité possible aux deux chambres à coucher, à la droite, tandis que la cuisine-salle à manger et le vovoir sont à gauche. La cuisine moderne est disposée de façon à procurer amplement d'espace pour la salle à manger d'une petite famille. Des garde-robes et des armoires sont distribuées à profusion par toute la maison.

L'entrée de service conduit directement au sous-sol et élimine la nécessité de passer par la cuisine. La forme rectangulaire de cette maison et la disposition des pièces de plomberie de la cuisine et de la salle de bain sont des facteurs importants pour réduire le coût de construction.

Un revêtement extérieur en aluminium fut utilisé pour la maison illustrée ici, mais tout autre genre de fini extérieur peut facilement être employé. Les dimensions extérieures du bungalow sont de 30' par 24'4" et la superficie de plancher, pour fins d'évaluations, est de 730' carrés.

Il est possible d'obtenir, à un coût minimum, les épures de ce plan de maison numéro 49-33 de tout bureau de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.



ROSAIRE PETIT

ENTREPRENEUR

PLOMBERIE — CHAUFFAGE

PEINTURES — EMAUX — VERNIS



Distributeur

"PEINTURE NATIONALE"

2650, St-Joseph — ST-HYACINTHE.

Tél: 1950-W

Tél: 1247-W

Chartrand & Trinque

ENTREPRENEURS PLATRIERS

PLATRE

STUCCO

2800, St-Pierre.

St-Hyacinthe

POUR ETRE CHIC...
MADAME
EXIGEZ LA MARQUE
JUNIOR
CLASSIC
MODES

Quand vous achetez

MANTEAUX
COSTUMES

Fabriqués par
J.C. MARC'IL. Mfg.

5139 Fabre FAikirk 2988
MONTREAL

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-HYACINTHE

1697, Girouard.

Tél: 2150

Levelco Electric Enrg.

DISTRIBUTEURS EN GROS

ACCESSOIRES & APPAREILS
ELECTRIQUES

Demandez nos listes de prix et catalogues
pour matériel de filage

Choix varié de fixtures électriques

Attention spéciale portée aux Coopératives et contracteurs

474, Concorde.

Tél: 1379-J

ST-HYACINTHE, P. QUE.

41 COOPERATIVES LOGEES



Quelques chiffres révélateurs

(Voici un bref condensé des réalisations dans le secteur des coopératives d'habitation et des projets pour l'année 1950.)

- 1—La Fédération des Coopératives d'Habitation de la province de Québec comprend deux Unions régionales et 50 coopératives locales.
- 2—La Régionale de la Rive-sud compte 18 coopératives locales.
- 3—La Régionale Saguenéenne compte 8 coopératives locales.
- 4—Nombre de coopératives d'habitation existantes 87
- 5—Nombre de coopératives qui ont répondu à l'enquête 50
- 6—Nombre des coopératives qui ont construit 41
- 7—Nombre de maisons construites à date par des coopératives 1,184
- 8—Nombre des familles logées dans ces maisons 1,468
- 9—Coût total des maisons construites \$8,583,000
- 10—Coût moyen des maisons construites. \$7,250
- 11—Nombre de coopératives qui vont construire en 1950 46
- 12—Ces coopératives vont construire 1,455
- 13—Coût total de la construction en 1950 \$9,829,000
- 14—Coût moyen des maisons projetées en 1950 \$6,750
- 15—Nombre des sociétaires des coopératives 3,904

Réalisations magnifiques des coopératives logées dans des maisons familiales grâce à la pêche un plus grand essor...

Un problème bien compris

Dans leur Lettre pastorale collective sur le Problème ouvrier, nos évêques "appuient" officiellement les efforts tentés par les différents organismes coopératifs pour la restauration de la vie ouvrière. Dans le paragraphe 118 de cette même Lettre, ils insistent sur la formule des "coopératives d'habitation":

"Nous tenons à noter l'ampleur prise depuis quelques années par les coopératives d'habitation. Selon des formules variées, signes de la richesse des esprits, elles ont permis à bien des familles ouvrières de se loger dans leur propre maison. Mais que d'autres attendent encore! Et comme il reste difficile pour ceux qui gagnent peu, malgré certains avantages donnés par l'autorité civile, de réaliser ce désir si naturel d'accéder à la propriété privée! Puisse le zèle concerté des autorités civiles et des premiers intéressés, les coopérateurs eux-mêmes, trouver un plan de plus en plus pratique d'aide financière à la construction de logements familiaux!

Dans la conception de ce plan, deux excès nous semblent devoir être évités: d'une part sous couvert de prudence, procéder avec une lenteur déconcertante et craindre trop les risques inhérents au soutien financier d'une oeuvre si nécessaire; d'autre part, vouloir construire des maisons sans que le futur propriétaire ait à manifester son esprit d'économie et sa valeur morale par une mise de fonds, si minime soit-elle. Il est de plus en plus nécessaire que tout plan de ce genre respecte les cadres et l'esprit de l'organisation coopérative et même la rende plus facile".

1,468 familles logées par les coopératives

En effet, les coopératives ont permis à bien des familles de se loger dans leur propre maison. Sur les 50 coopératives qui ont répondu à notre enquête conduite grâce à la coopération de M. Adrien Malo, secrétaire-général de la Fédération des Coopératives d'Habitation de la province de Québec, 41 coopératives ont montré des réalisations: elles ont construit 1,184 maisons et logent actuellement 1,468 familles.

C'est beaucoup si l'on songe aux difficultés de toutes sortes: éducation coopérative à faire, financement difficile, rareté des matériaux. Mais c'est trop peu si l'on considère les besoins actuels de maisons familiales. Combien de familles dans toutes les villes de la province sont mal logées ou doivent partager leur toit avec une autre famille parce que celle-ci ne trouve pas de maison pour s'abriter, non tellement peut-être, à cause de la rareté des maisons, mais surtout à cause des prix exorbitants que l'on demande aujourd'hui pour un 6 ou 7 appartements.

Ce qui est certain, c'est qu'au moins 2,500 membres des coopératives d'habitations attendent encore le moment d'entrer dans leur maison et souhaitent voir s'aplanir les difficultés qui s'accroissent devant eux.

L'éducation d'abord

Les résultats de cette enquête montrent combien l'éducation coopérative est essentielle même pour la réussite "économique" des entreprises coopératives. Plusieurs coopératives confessent humblement que la cause de leur échec partiel, c'est justement le manque de formation de leurs membres. On a voulu aller trop vite, on n'a vu que le point de vue économique, avoir sa propre maison au plus tôt. On oubliait ainsi que les coopératives doivent être d'abord des agents de formation de l'homme, qu'elles doivent s'inspirer de la justice et de la charité chrétienne qui se concrétise dans la loi de l'entraide. L'éducation est donc essentielle à la réussite des coopératives. Nos Evêques insistent sur ce point:

"Il est très important qu'elles soient des agents de formation de l'homme et des moyens de corriger notre régime économi-

que. C'est surtout dans cette vue que nous les avons appuyées. Un souffle social chrétien, d'autant plus puissant que ces entreprises touchent davantage à l'argent, doit inspirer les membres et leur association. C'est pourquoi les équipes d'études, sans cesser de dispenser la formation économique nécessaire à la bonne conduite des affaires, donneront une attention spéciale à la formation sociale des coopérateurs. Ces équipes seront tenues en grand honneur: avant la fondation, pour préparer les esprits; après la fondation pour consolider les cadres et surtout maintenir l'esprit d'entraide et de vraie charité dont les coopératives sont une expression pratique".

Les plus beaux résultats dans le domaine de l'habitation coopérative ont été obtenus par les coopératives qui ont pris le temps de se préparer par l'étude. Certaines coopératives continuent d'appliquer les principes d'entraide même lorsque les maisons sont terminées: coopérative de consommation, de conserves, etc.

Le financement

Le problème du financement des coopératives n'a pas encore été réglé. La mise de fonds que l'on demande aux sociétaires reste encore trop élevée. Sans doute qu'il n'est pas bon que les autorités civiles ne réclament de ceux qui veulent se construire aucune mise de fonds, soit en argent, soit en travail ou bien par l'apport d'un terrain: autrement, ce serait une ruée générale pour obtenir sa maison sans donner les garanties morales nécessaires.

Mais il ne faut pas sous ce prétexte aller trop lentement, surtout quand il s'agit des coopératives d'habitation. Mais comme le disait le Sénateur Vaillancourt, dont nous reproduisons une partie de son discours devant les membres du Sénat canadien: "avec les coopératives d'habitation, on peut prévenir à peu près tous ces abus, parce que dans les coopératives d'habitation, il se fait une sélection, un choix des membres. En effet, quand il s'agit d'accepter un nouveau membre dans une coopérative d'habitation, on regarde d'abord sa valeur morale, son honnêteté, son intégrité et quoiqu'on dise, ces vertus morales représentent quelque chose, cela vaut même mieux que des billets à ordre".

Voilà pourquoi on devrait diminuer autant que possible, sinon faire disparaître partiellement la mise de fonds pour les sociétaires des coopératives d'habitation.

Le financement temporaire

On sait que les compagnies prêteuses n'avancent l'argent sur hypothèque que lorsque la construction est terminée et que la maison a été acceptée par leurs inspecteurs.



AGENT 1468 FAMILLES

d'habitation du Québec — 1,468 familles lo- coopération — Quelques difficultés qui em-

Cela veut dire que les coopératives sont obligées de construire tout d'abord avec leur propre argent. D'autres obtiennent des prêts "temporaires" de particuliers, de caisses populaires. Mais cet argent est emprunté à un taux d'intérêt élevé et les coopératives doivent payer cet intérêt souvent pendant plusieurs mois. Cet argent qui s'en va ainsi en intérêt pour le financement temporaire, c'est de l'argent perdu pour la construction.

Il nous semble que les municipalités devraient aider à financer temporairement, à des taux d'intérêt très bas; les unes l'ont fait et ne se portent pas plus mal: la municipalité de La Tuque est un exemple à imiter.

Les services publics

Beaucoup de coopératives connaissent un plus grand essor si les municipalités fournissent les services publics adéquats. Les

sont disposés à travailler à la construction de leurs maisons et qu'on cherche à les exploiter en leur vendant des terrains à des prix exorbitants.

Le coût des matériaux

On calcule que le coût des matériaux de bois qui entrent dans la construction d'une maison: charpente, plancher, encadrements de châssis, châssis, portes, armoires, escaliers, moulures, s'élève à près de 40% du coût total quand il s'agit de maisons construites par des entrepreneurs. C'est évidemment fort cher. A quoi tient cet état de chose? Les uns disent que c'est à cause de la cherté de la main-d'oeuvre dans les métiers de la construction. Ils ont partiellement raison.

Mais ne s'est-on jamais arrêté à chercher la cause de cette cherté de la main-d'oeuvre dans les métiers de la construction? La main-d'oeuvre est rare dans les métiers de la construction pour plusieurs raisons. Tout d'abord les profits formidables réalisés dans les autres industries qui ne sont pas restés stationnaires comme la construction, y ont attiré les capitaux et la main-d'oeuvre qui y recherchaient des salaires plus élevés. Si l'on considère aussi que les travailleurs de l'industrie du bâtiment peuvent difficilement jouir des avantages sociaux qu'accordent les autres industries: vacances payées, pensions, etc., il est facile de comprendre que les ouvriers de la construction cherchent à se rattraper en exigeant des salaires élevés.

Mais le coût des matériaux augmente aussi d'une autre façon: c'est qu'on trouve plus payant de les exporter que de les faire absorber sur le marché local. Un rapport du ministère du Commerce en date du 22 avril 1950 et qui a pour titre: **SUPPLY OF BUILDING MATERIALS — OUTLOOK FOR 1950** est très explicite: le ciment, par exemple sera encore rare en 1950 et suffira à peine à la demande locale; par ailleurs, le bois de construction de meilleure qualité sera exporté aux Etats-Unis et en Angleterre, ce qui aura pour résultat de causer de la rareté sur le marché canadien et, par conséquent de maintenir les prix élevés.

Il nous semble que nos gouvernements devraient voir à ce que nos industries servent tout d'abord les besoins locaux avant ceux des autres pays; on pourrait aussi accorder des subsides pour favoriser la production des matériaux rares, comme le ciment. On a vu des coopératives importer du ciment américain à des prix fort élevés.



Les prêts aux coopérateurs

Des compagnies de finance sont autorisées par les gouvernements à financer la construction coopérative. Dans certains cas, elles se montrent très difficiles pour accorder des prêts. Par exemple, on a vu des cas où ces compagnies, par le truchement de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement ont refusé de prêter à des coopérateurs, membres d'une coopérative. Ces mêmes coopérateurs se sont adressés aux mêmes compagnies prêteuses en leur donnant le nom de tel constructeur particulier et les prêts furent accordés.

Que se cache-t-il en-dessous de ces manigances? Refuse-t-on de prêter aux coopératives parce que celles-ci éliminent le profit de l'entrepreneur? Prête-t-on plus facilement à celui qui se fait construire par un entrepreneur qui a des amis placés en haut lieu?

De toute façon, il y a une tendance actuellement pour bloquer la construction coopérative en refusant des prêts ou en posant des conditions impossibles à remplir. S'agirait-il d'exigences de l'industrie de la construction qui voit venir une période de ralentissement à cause d'une demande plus rare de logis à loyer élevé? Car c'est un fait que des milliers de logis sont actuellement sans occupants à Montréal parce qu'on demande trop cher pour le loyer. Qu'advient-il de ces maisons si trop de gens pouvaient se construire eux-mêmes?

Les coopératives vont continuer

De toute façon, les Coopératives d'Habitation vont construire 1,500 maisons familiales en 1950. Par la coopération, elles tentent d'abord de diminuer le coût de la construction en éliminant les intermédiaires non nécessaires; d'autre part, quand un groupe de 30-40 ouvriers forment une coopérative, il n'est pas rare de compter parmi ceux-ci des gens de métier qui peuvent diriger et exécuter les travaux. Une coopérative peut aussi fournir le travail non différencié, le travail de manœuvre et acheter les matériaux en plus grande quantité, à meilleur prix.

Enfin la Fédération des Coopératives va être d'un secours de plus en plus grand pour les coopératives locales: tout d'abord, elle s'organise pour fournir, dans un avenir prochain, tous les matériaux dont les locales ont besoin.

Ne pourrait-elle pas aussi, mettre à leur disposition, des ingénieurs, des techniciens pour partir et conduire les travaux. Ici signalons que plusieurs membres d'une coopérative ont suivi des cours à l'Ecole Technique des Trois-Rivières pour se faire la main et apprendre les rudiments du métier.

Enfin, la Fédération, en se tenant en contact permanent avec les coopératives locales, peut faire bénéficier toutes les coopératives, des expériences qui se poursuivent un peu partout et faire éviter aux autres les erreurs et les tâtonnements qui font monter le coût.

Là, peut-être plus qu'ailleurs, c'est l'union qui fait la force.



compagnies prêteuses ne veulent pas prêter à moins que les services d'égouts et d'aqueduc ne soient installés; d'autre part, certaines municipalités ne veulent pas construire ces services avant la construction des maisons: c'est un vrai cul-de-sac. Lire à ce sujet comment certaines coopératives en sont sorties, notamment LE FOYER COOPERATIF DE CHICOUTIMI et LA COOPERATIVE NOTRE-DAME DE MACKAYVILLE.

Le coût des terrains

Certaines municipalités vendent des terrains aux coopératives d'habitation à un prix très bas. C'est un geste très louable. D'autres ne le font pas, le plus souvent parce qu'elles ne possèdent pas de lots vacants. Les coopératives sont alors souvent obligées d'acheter des terrains en y mettant le prix fort parce que les propriétaires de ces terrains "les volent venir". Il nous semble qu'il devrait y avoir des lois pour empêcher une trop grande exploitation qui résulte d'un concept trop absolu du droit de propriété privée.

Les hommes ont droit à un espace de terrain nécessaire à l'édification de leur foyer. En 1948, le R. P. Theis, fondateur de la Société Ketteler, groupement catholique d'action sociale en Allemagne, disait dans un sermon: "Dieu a créé l'homme et l'a placé sur la terre pour qu'il la gouverne et en soit roi. Ce n'était pas son intention que tout soit aux mains de quelques-uns. Chacun est appelé à participer à ce royaume et à cette domination. Nous demandons donc au monde de nous DONNER LE TERRAIN nécessaire à la construction de nos foyers qui seront nos propres royaumes, où nous pourrions être indépendants."

Ajoutons qu'à la suite de ce sermon, le gouvernement de La Sarre lui donna les terrains et que l'on se mettait ensuite à construire des maisons en coopération. Il nous semble que l'Etat devrait faire quelque chose de ce genre surtout quand les coopératives



AU CAP-DE-LA-MADELEINE, ON BÂTIT DES MAISONS UNIFAMILIALES

C'est à la suite des campagnes menées pour améliorer le sort des familles ouvrières que quelques ouvriers — ils étaient 5 au début — de la paroisse Ste-Famille au Cap-de-la-Madeleine se réunirent pour étudier la possibilité de fonder une coopérative d'habitation; d'autres ne tardèrent pas à accorder leur adhésion au mouvement. Dès que l'on eut atteint le nombre de 16, on fonda en juin 1948, la Société Ste-Famille.

Cette société devait voir à la possibilité d'acquérir des terrains et surtout à étudier plus profondément le secteur coopératif. L'on ne voulait pas lancer l'entreprise sans s'assurer au préalable si les membres étaient sincères. C'est pourquoi l'on retarda l'incorporation jusqu'au 31 juillet 1948.

LE CHOIX DES TERRAINS

Et puis les réunions de formation continuèrent jusqu'à l'acquisition des terrains, ce qui fut difficile à cause du grand nombre de propriétaires des lots vacants que

struction sur un des 55 terrains qui appartiennent à la coopérative. Ces maisons unifamiliales ont 1½ étage et sont finies extérieurement en briques et intérieurement en gyproc au coût de \$4,500 en argent et pour une valeur de \$1,000 en travail des coopérateurs. Un fait



Maison construite par la Coopérative "La Famille", au Cap-de-la-Madeleine.

l'on se proposait d'acquérir; il faut agir avec prudence car les prix des lots commencèrent à monter. Quand ils furent achetés, il fallut les rendre propices à la construction car une partie de ces lots se trouvait dans un endroit marécageux et très difficile d'accès. Heureusement le gouvernement provincial vint à la rescousse et mit à la disposition de la coopérative un gros tracteur pour faire le nivelage et la réfection d'une rue.

DES MAISONS FAMILIALES

Quand un système d'égout très dispendieux, à cause de l'état du terrain, fut installé par la ville, on se mit à la tâche de construire. Actuellement une maison est terminée et son heureux propriétaire qui a fourni 5 terrains gratuitement à la Coopérative, M. Célestin Leboeuf, en a pris possession le 1er mars dernier. Une autre maison est en cons-

à souligner: pour être plus aptes à leur métier de constructeur, 15 coopérateurs ont suivi des cours à l'École Technique des Trois-Rivières au cours de l'hiver dernier. De cette façon les coopérateurs peuvent construire leurs maisons eux-mêmes et abaisser le coût d'environ \$1,000.

PROJETS POUR 1950

Pour 1950, l'on projette de construire 20 autres maisons semblables à celle dont la photo apparaît dans cette page. Inutile de dire que ces nouvelles constructions ne dépareraient pas la ville du Cap-de-la-Madeleine. Au contraire.

En terminant, ajoutons que la formation de cette coopérative a aussi donné naissance à une Caisse populaire dans leur paroisse, tant se tient le secteur coopératif et que se développe l'esprit d'entraide et de solidarité entre les coopérateurs qui ont bien assimilé les principes de la coopération.

15 maisons pour "Le Progrès Familial"

A l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, existe depuis 1944 une coopérative d'habitation qui a déjà construit 15 maisons depuis son incorporation. Cette année, maintenant que la ville a décidé d'accorder tous les services publics on va construire 10 autres maisons pour loger 20 autres familles.

Ces maisons ont un carré de 28 x 32 et sont finies en imitation de brique et en bardeaux d'amiante. L'intérieur est en gyproc. Leur coût moyen est de \$4,500 et l'hypothèque, qui est de 75% de la valeur est au nom de la Caisse Populaire.

Comme les peuples heureux, la coopérative Le Progrès Familial n'a pas une longue histoire. "Le tout s'est passé d'une manière normale", nous assure-t-on! Nous aurions été tentés de corriger pour dire "anormalement" si l'on compare avec les autres coopératives. Une exception, quoi! Bravo, heurieuses gens!

Le Centre Coopératif Ouvrier de Hull

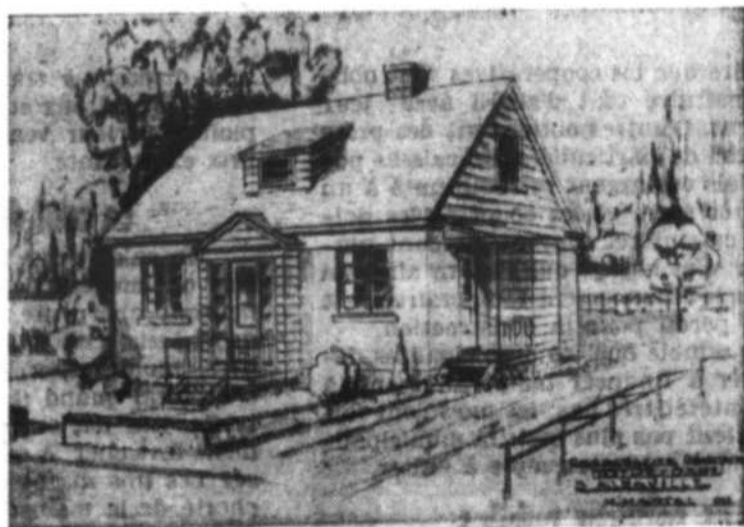
Le Centre Coopératif Ouvrier de Hull naissait légalement le 9 juillet 1949 sous les auspices de la Ligue Ouvrière Catholique. Actuellement, la coopérative compte 43 membres, hommes de tous les métiers, ouvriers, collets blancs, fonctionnaires, etc. Chaque membre est accepté après avoir suivi un cours de coopération donné à Hull par M. Edgar Potvin, conseiller technique de la coopérative; 35 personnes suivent en ce moment la troisième série de cours.

21 MAISONS CETTE ANNÉE

La Coopérative a fait une demande au conseil municipal pour obtenir 84 lots, de 50x100 rues Bourque et Caron. Le conseil de Hull devrait donner son consentement incessamment; on n'attend que cette décision pour commencer la construction des 21 premières maisons unifamiliales que l'on veut terminer cette année. Les maisons que l'on va construire auront 1½ ou 2 étages chacune mais seront unifamiliales. Les estimés du coût moyen se chiffrent à \$5,000; à noter que l'extérieur de ces maisons sera en brique et que l'intérieur sera fini en plâtre.

On a les promesses verbales de la ville de Hull pour l'installation des services publics essentiels. La question des taxes n'est pas réglée non plus. La Coopérative voudrait des commutations de taxes, du moins, une diminution. Dès que ces détails seront réglés, la coopérative qui compte des menuisiers, des plombiers et des hommes de métier, entreprendra ses travaux. Comme l'écrivait M. Henri Lessard dans Le Droit le 19 avril dernier, au sujet de cette coopérative, "on souhaite que le Centre Coopératif ouvrier de Hull réussisse pleinement, malgré toutes les difficultés qu'elle peut présenter du côté de son exécution et que les autorités de la ville lui facilitent les choses le plus tôt possible et dans toute la mesure où elles le peuvent."

La Coopérative Notre-Dame d'Almaville commence à construire cette année



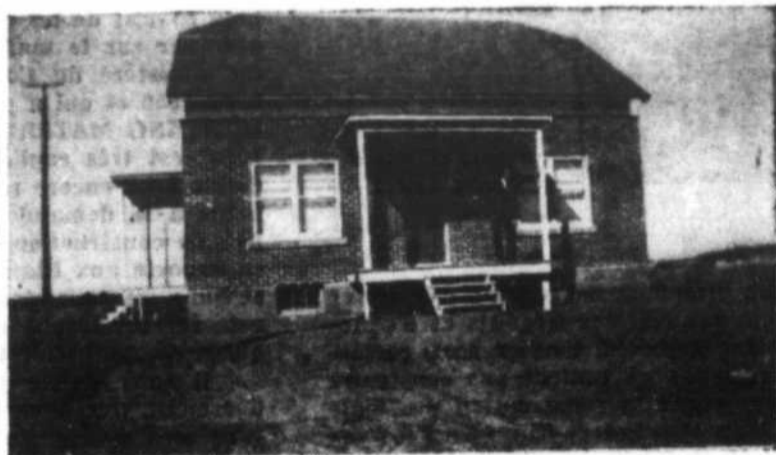
La Coopérative d'Habitation d'Almaville à Shawinigan-sud a adopté ce plan pour les trois premières maisons dont la construction va commencer incessamment.

Au moment de l'incorporation, au mois d'août 1949, la Coopérative ne comptait que treize membres. Aujourd'hui, ce nombre est monté à 28 entre lesquels on a tiré au sort les noms des trois premiers heureux propriétaires qui entreront dans leur maison, cette année. Mais les autres ne s'en font pas trop, car ils savent que leur tour viendra bientôt, car on prévoit la construction d'une quarantaine de maisons de ce genre dans le rang des Grès, à Shawinigan-sud, d'ici une couple d'années.

Ces maisons unifamiliales mesureront 28 x 30 et auront 1½ étage avec cave cimentée, extérieur en brique et déclin de bois, intérieur en plâtre avec laine minérale comme isolant. Le plus petit terrain est de 50 x 100.

L'aide de la municipalité est encore à venir et les coopérateurs devront se débrouiller pour les égouts et les trottoirs. Par ailleurs, la grande difficulté selon ces coopérateurs, c'est que l'on exige une mise de fonds très élevée pour le coût moyen de ces maisons qui sera de \$5,900.

Le président de cette coopérative est M. Denis Aubuchon et le secrétaire, M. Bernard Laforest.



LA COOPERATIVE ST-SAUVEUR DE SHAWINIGAN-SUD — Incorporée en 1948, cette coopération construisait 8 maisons unifamiliales en 1949 au coût de \$5,500; l'hypothèque est de \$4,000, les sociétaires fournissent la balance eux-mêmes en argent ou en travail. Toutes ces maisons sont en brique et ont une cave cimentée; le carré de la maison est de 28 x 32 pour les unes et 26 x 34 pour les autres; la cave est cimentée et le haut de celles qui ont 1½ étage, est terminé. Actuellement, 115 des terrains de 70 x 85 que possède la coopérative sont sans construction, mais l'on projette de construire au moins 20 autres maisons en 1950.

PLOMBERIE ST-MAURICE Ltée

CHAUFFAGE PLOMBERIE
COUVERTURE VENTILATION

TELEPHONE 5135 1625, ROYALE

TROIS-RIVIERES

2023, Ave Laviolette. Tél: 2260

MAISON ETABLIE EN 1913

ALBERT ROUX Enrg.

Manufacturier de
PORTES, CHASSIS, ARMOIRES, ETC.

Vendeur autorisé
PORTES FLUSH MERISIER "UNIK"

Aussi
VENEER — B.C. FIR — MERISIER

Trois-Rivières

Gros et Détail. Tél: 5472

François Rouette Inc.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
EQUIPEMENT DE CONTRACTEUR
PLOMBERIE, PEINTURES, ETC.

1594, rue Royale, Trois-Rivières, Qué.

De jeunes ouvriers apportent une maison en cadeau de nocces

La coopérative "Mon Chez-Moi" de St-Joseph d'Alma constitue une des plus belles réalisations coopératives de la province. Ce n'est pas tant le fait que cette coopérative compte actuellement 100 membres ni qu'elle a construit 2 maisons en 1948, 24 en 1949 ni parce qu'elle se propose d'en construire 35 en 1950, qu'elle est remarquable.

Nous voulons la signaler au public parce qu'elle règle le problème de l'habitation par sa base.

L'ÉPARGNE D'ABORD

La grande difficulté que rencontrent les coopérateurs, c'est la mise de fonds initiale. Ce problème n'existe pas à St-Joseph d'Alma chez les membres de la coopérative Mon Chez-Moi.

La raison, c'est que les futurs propriétaires ont des épargnes. Cela avait commencé en 1943 alors que la J.O.C. de St-Joseph d'Alma se penchant sur le grave problème de l'établissement des jeunes avait constaté l'énorme gaspillage que faisaient les jeunes de leur argent péniblement gagné. Le jour de s'établir venu, ces jeunes ne possédaient pas un sou devant eux.

ILS FONDENT UNE CAISSE D'ÉTABLISSEMENT

Convaincus qu'ils faisaient fausse route, 20 jocistes fondaient en octobre 1943 une Caisse d'établissement dont le fonctionnement est semblable à une caisse populaire avec les différences suivantes: d'après l'article 3 qui se lit comme suit:

"La société a pour but:

1—De stimuler l'esprit de prévoyance parmi ses membres, par une juste conception de la pratique de l'épargne;

2—De former un capital par l'accumulation successive et continue de versements variables accrûs des intérêts et autres ressources, tel que ci-après prévu;

3—D'assurer ainsi à chaque bénéficiaire la propriété d'une dotation variant suivant l'importance des versements faits, et devant lui être remise en entier:

- A l'époque de son mariage ou de son établissement;
- A son entrée dans la vie religieuse ou dans l'état ecclésiastique;
- Lorsqu'il aura atteint l'âge de trente ans;
- Lorsqu'il sera dans une grande nécessité jugée telle par le Bureau de Direction ou pour toute raison considérée comme valable par le dit bureau;
- Devant être remise à ses représentants légaux, s'il décède dans l'intervalle.

PUIS LA COOPÉRATIVE MON CHEZ-MOI

Avec le succès de leur caisse, les jocistes ne s'arrêtèrent pas là, car tout le problème de l'établissement n'était pas encore réglé.

Il est vrai qu'avec leur Caisse,

les jeunes gens économisaient, que les membres ne se mariaient plus dans des dettes, mais tout cela était incomplet. IL FAUDRAIT QU'À SON MARIAGE, LE JEUNE OUVRIER AIT SA PROPRE MAISON. Là seulement l'idéal serait atteint. Mais comment y arriver? Bâtir une maison, la meubler, payer les autres dépenses, il faudrait au moins \$8,000. Les économies d'un jeune ouvrier ne peuvent s'élever jusque là. Pour achever l'oeuvre, il fallait appliquer la même formule, mais différemment; ils se tournèrent vers la construction en coopération.

DÉJÀ 24 MAISONS

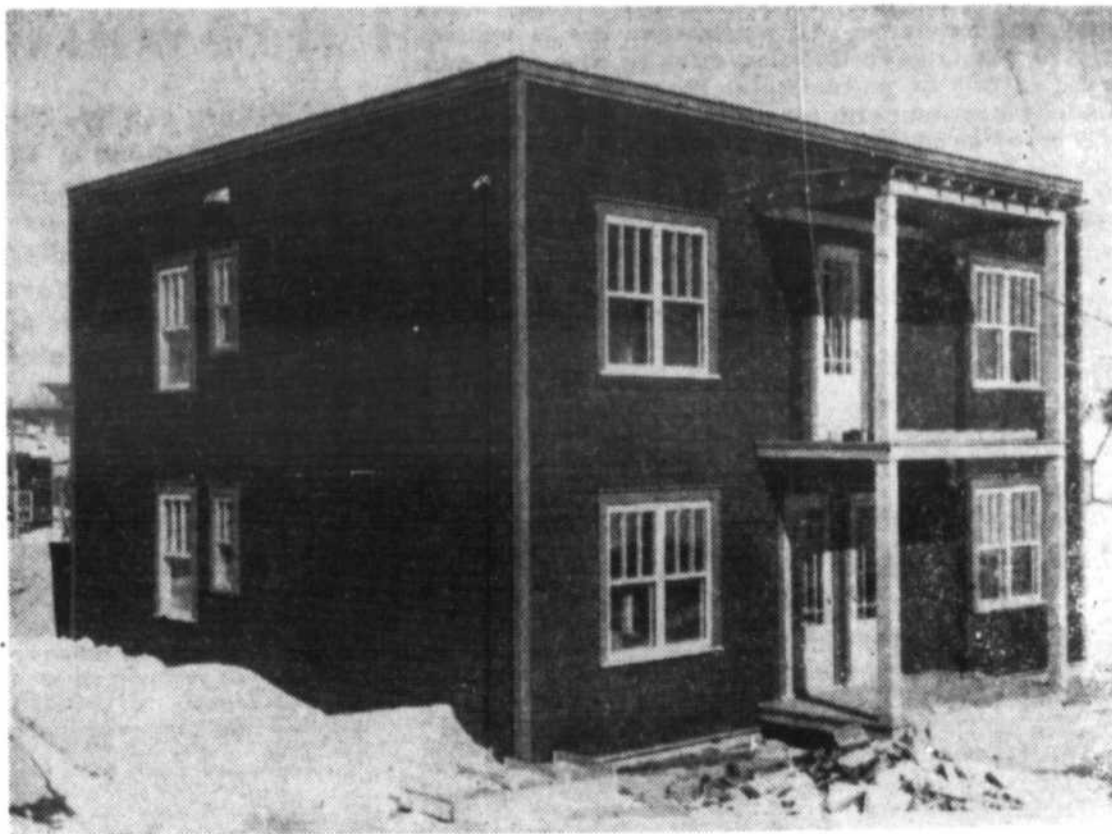
En 1948, ils ont construit 2 maisons et ce sont deux jocistes qui les ont occupées après leur mariage: c'est dire que ces couples ne connaîtront pas le sort de tant de leurs semblables, qu'ils ne connaîtront pas les malaises du locataire et qu'ils pourront élever une famille nombreuse et mieux appliquer dans leur vie le rôle de la famille chrétienne dans la société.

En 1949, "Mon Chez-Moi" a construit 22 autres maisons unifamiliales; le prix moyen des maisons construites est de \$4,500. Toutes ces maisons sont pourvues du nécessaire pour une maison familiale, soit une chambre de bain complète, une cave de 6 pieds en pierre ou en ciment, une cuisine, une salle à dîner et au moins trois chambres; la grande majorité de ces maisons ont 1½ étage. Il est à remarquer que cette coopérative construit les sociétaires là où ils ont leur terrain; c'est donc dire que toutes ces maisons sont dispersées dans la ville de St-Joseph d'Alma, mais de ce fait, les coopérateurs n'ont pas à se préoccuper des services publics qui existent partout.

C'EST UN EXEMPLE

Cette coopérative est à citer en exemple. Elle résout le problème du logement par la base parce qu'on n'a pas à se préoccuper de la mise de fonds puisque les coopérateurs peuvent en faire une d'au moins 30% de la valeur de leur maison. C'est la condition essentielle de leur établissement. Le reste du financement est facile et toutes les compagnies prêteuses sont désireuses d'avancer de l'argent à des jeunes qui ont déjà le goût de l'épargne, le sens des responsabilités et qui, depuis des années, se préparent à devenir propriétaires.

Les gens de Jonquières coopèrent et réussissent



Ci-dessus, la photo d'une maison bâtie par la Coopérative de Jonquières. C'est en 1946, après avoir entendu de la coopération par nul autre que M. Barbeau, qu'un groupe d'ouvriers de Jonquières se mirent à étudier les principes de la coopération. Mais les ouvriers de Jonquières n'ont pas voulu s'engager à l'aveuglette et pendant près de deux ans, ils ont étudié, mis les choses au point avant de se lancer à l'action.

Aujourd'hui, ils sont fiers de construire leurs maisons unifamiliales. Cette maison, à comble plat, ne comprend en effet qu'un seul logement: elle est typiquement canadienne-française, en ce sens qu'on peut s'y mouvoir à son aise dans l'intérieur divisé en sept pièces.

Il y a quatre chambres à coucher, un salon, la cuisine et une chambre de bain. Toutes les maisons construites d'après ce plan possèdent un système double: eau chaude et eau froide; l'eau courante est fournie et chaque maison est bien pourvue d'un système d'égout grâce à la collaboration des autorités municipales.

Chaque maison mesure 32 x 36 et est construite sur un terrain de 50 x 100; en 1949, on a élevé dix maisons semblables et l'on projette d'en construire autant en 1950 car à Jonquières, comme ailleurs, les logis sont rares et les propriétaires aussi puisque sur une population d'environ 25,000 âmes, seulement 1,600 sont propriétaires; par ailleurs, la ville manque d'environ 500 logements pour loger convenablement toutes les familles.

Mais grâce à leur coopérative, les gens de Jonquières auront vite fait de résoudre leur problème. Si l'on se décidait à les imiter un peu partout et si les coopérateurs recevaient plus d'encouragement le problème de l'habitation serait vite réglé.

On va bâtir 10 maisons à Kénogami

Après de longues mais fructueuses démarches, la Coopérative d'Habitation de Kénogami a obtenu de la Compagnie Price Brothers, 48 terrains encadrés par les rues Cabot, Fortier et King George qui serviront à l'érection de maisons familiales. La Coopérative désire faire de ce quartier un des plus beaux de Kénogami.

Cette Coopérative dont l'incorporation ne date que de mars 1949 va donc commencer cette année,



la construction de dix maisons et continuera les années suivantes pour les autres membres de la coopérative qui en compte actuellement 48.

Les terrains fournis par la Cie Price Brothers mesurent 50 x 100; on y élèvera des maisons qui auront un carré de 26 x 28 et de 28 x 30; 3 des 48 maisons n'auront qu'un étage, 40 auront un étage et demi et les 5 autres auront deux étages.

Le coût moyen de ces maisons variera entre \$5,000 et \$5,500 et

les coopérateurs espèrent obtenir des compagnies de finances, des prêts de \$4,500 bien qu'à date ils n'aient reçu aucune réponse à leur demande de prêt.

Pour sa part, la municipalité a déjà établi les services de l'eau et de l'électricité et les autres terrains en seront pourvus sur demande.

Les coopérateurs, dont le président est M. Paul-Emile Ballarçon et le secrétaire, M. Omer Cyr louent l'attitude de la Cie Price Brothers pour son esprit de

compréhension et d'entraide; en plus de fournir les terrains, la compagnie leur a promis son aide technique, la location de la machinerie nécessaire pour les excavations et son aide pour obtenir des matériaux.

La Coopérative d'Habitation de Kénogami Inc., est bel et bien vivante. Cette année, dix familles prendront possession de leur Home et dans quelques années, un nouveau quartier, d'une valeur de \$300,000 fera l'orgueil de Kénogami.

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG.

VITRES DE TOUS GENRES — PEINTURE INTERNATIONALE & KEM-TONE — SPECIALITES: VITRES D'AUTOS ET DEVANTURES DE MAGASINS — PLATE GLASS, MIROIRS, CLIPS & ROSETTES, BRACKETS & STANDARD. GROS ET DETAIL

TELEPHONE: 5154

546, BENJAMIN SULTE

Téléphone 225

NAPOLEON ALARIE

COURTIER EN ASSURANCES

927, rue Ste-Geneviève.

Les Trois-Rivières

PORTES ET CHASSIS



Nous sommes en mesure de remplir vos commandes immédiatement et d'expédier en quelques jours.

APPELEZ 5112-R

Tout travail de menuiserie exécuté promptement grâce à nos facilités d'usinage améliorées.

BUREAU ET MANUFACTURE
157, RUE PIERRE-BOUCHER
CAP-DE-LA-MADELEINE

ENTREPRISES MODERNES, Enrg.

Le Foyer Coopératif de Chicoutimi vaut \$350,000 et loge 34 familles

Le Foyer Coopératif de Chicoutimi ne comptait que 140 membres lors de son incorporation en 1944; maintenant 74 membres sont sociétaires. La construction des 34 maisons actuelles ne débuta qu'en 1947 alors qu'on en éleva trois cette année-là; en 1948, on en construisit 13 et l'an dernier 18.

Toutes ces maisons sont construites selon des plans différents: 11 n'ont qu'un seul étage, 13 ont 1½ étage et 10 ont deux étages. 21 sont finies extérieurement en brique, 6 en bois, 3 en stucco, une en imitation de brique et 3 en bardeaux d'amianté; 8 sont finies en plâtre à l'intérieur et 26 en gyproc.



Un des modèles de maisons construites par le Foyer Coopératif de Chicoutimi.

COÛT DE CES MAISONS

Le coût de ces maisons varie donc grandement. Si l'on fait une moyenne des 34 maisons construites, on arrive au chiffre de \$9,000 cependant le coût varie entre \$6,000 et \$18,000. Ajoutons que cette coopérative compte des gens de tous les métiers et de toutes les professions. C'est pourquoi les uns ont les moyens de se permettre des constructions de luxe. Le montant d'emprunt minimum est de \$4,600 et le montant maximum est de \$8,200. Cependant en vertu des amendements apportés à la loi rationnelle sur le logement, les 10 sociétaires qui sont entrés dans leur maison après le 21 septembre 1949 pourront obtenir un prêt additionnel de 1/6 du prêt de base.

NOMBREUSES DIFFICULTÉS

Les coopérateurs ne pouvaient eux-mêmes construire leur maison; à cause de la diversité des plans, il ne pouvaient accorder leur contrat à un constructeur unique; de sorte, il fallut s'adresser à des contracteurs individuels pour chaque maison.

On voulait aussi un plan d'ensemble en vue de terrains de jeux, de parcs, de promenades. 6 des membres qui sont des ingénieurs ont fait ce plan d'urbanisme; il fallut arpenter les lots, les délimiter, les payer \$300 chacun. Tout le travail préparatoire a duré plus d'un an.

CERCLE VICIEUX

Une autre difficulté majeure qui

a été résolue à force de travail et de persévérance c'est la question de l'aqueduc et des égouts. "Pas d'aqueduc, ni d'égout, pas de prêt disait les compagnies prêteuses". Par conséquent, pas de construction possible. Par ailleurs, la municipalité rurale de Chicoutimi n'avait pas le droit "légal" d'investir un certain capital dans l'é-



Autre genre de maison unifamiliale construite par le Foyer Coopératif de Chicoutimi.

tablissement de tels services à moins qu'il n'y ait au préalable suffisamment de maisons construites pour couvrir par des taxes l'intérêt de l'argent investi par la

Un rayon d'espoir à Chicoutimi

Une récente enquête conduite par les autorités de la ville de Chicoutimi montre qu'il manque environ 600 logements pour loger convenablement toutes les familles de cette ville.

C'est pourquoi nous ne devons pas nous étonner d'apprendre que "les différents corps publics qui boudaient la Coopérative d'Habitation du Sacré-Coeur et qui n'avaient aucune confiance en elle, envoient maintenant de leurs officiers pour se rendre compte de l'état des travaux et se réjouir des résultats obtenus".

20 MAISONS EN 1950

Cette coopérative est jeune encore; elle n'a pas un an. Mais déjà trois maisons sont pratiquement terminées et une quinzaine d'autres seront mises en chantier cette année. Les trois maisons construites sont unifamiliales, à 2 étages et finies en brique ou en blocs de ciment; l'intérieur est en gyproc. Chacune des maisons dont le carré est de 30x30 est entourée d'un terrain de 60x120 et le coût de chacune est d'environ \$4,500 pour lequel on obtient des prêts de \$4,000.

AIDE DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité accorde tous les services publics essentiels et a cédé 100 terrains pour \$1.00 chacun. On est encouragé devant la sympathie qui se manifeste de

municipalité

Les coopérateurs ont contourné le problème en construisant eux-mêmes leur propre aqueduc au coût de \$40,000.

Comme on nous a dit: "tout s'est traduit par des difficultés et tout a été réglé à force de patience et

plus en plus à l'égard de la coopérative.

Par exemple, au début, les fournisseurs de matériaux hésitaient et la coopérative a dû monter entièrement le carré de trois maisons avant d'obtenir une certaine marge de crédit chez les fournisseurs jusqu'au financement hypothécaire. Mais maintenant les fournisseurs offrent des matériaux à meilleur prix et de plus fortes avances.

8 PIÈCES POUR \$4,500

Ces maisons de 8 pièces et qui ne coûtèrent que \$4,500 chacune ne peuvent être construites que parce que les coopérateurs ne regardent pas de travailler eux-mêmes à leur maison. A part le contremaître des travaux, on ne paie pas un sou en main-d'oeuvre; ce sont les futurs propriétaires qui

font le travail de manoeuvre et qui s'exercent dans le "métier"; notons que plusieurs des 66 membres de la coopérative sont des hommes de métier et qu'ils se chargent de diriger et de montrer aux autres comment procéder. Un magnifique exemple de coopération qui permettra à la ville de Chicoutimi de moins ressentir son problème de logement



J.-E. Lemieux

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

AU COMPLET

Spécialités

PORTES ET CHASSIS

MENUISERIE GENERALE

Bois de plancher en bois franc

Nous avons eu le privilège de servir de nombreuses Coopératives d'habitation et la qualité de nos produits nous en a fait des clients attirés.

Il nous fait toujours plaisir de soumettre nos prix sur demande.

Notre représentant est à la disposition de toutes les Coopératives.

Téléphones 27 et 247

Manufactures & Entrepôts à
WINDSOR MILLS, QUE.

Tél: 1135-W

BUREAU 887-M

Langelier & Patenaude

M. P. L.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, FERBLANTERIE
ET COUVERTURES DE TOUS GENRES

BRULEUR A L'HUILE "ESSO"

360, Ave. St-Simon.

St-Hyacinthe

R. Christin

C. Laframboise

Accessoires électriques

Installation de

HAUT-PARLEURS

pour toutes occasions

RADIO SERVICE INC.

2022 McGill College, Montréal
Lancaster 7709

Une coopérative en progrès: Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus

Au mois de juillet 1948, les rues Champagne et Robitaille, à Joliette, ne comptaient que 12 maisons et 14 familles; aujourd'hui, les mêmes rues comptent 45 maisons et 80 familles. La raison de ce progrès, dans cette partie de la ville de Joliette, c'est qu'il s'est formé une coopérative d'habitation dans la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, grâce à l'initiative et à la persévérance de son curé, M. l'abbé Félix Gadoury, curé-fondateur. En 1948, on terminait la construction de 16 maisons à deux logements, et en 1949, on en construisait 17 autres semblables.



Maisons à deux logements construites par la Coopérative Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Joliette.

STATISTIQUES ET FINANCEMENT

Le coût moyen de ces maisons s'élève à \$9,500 tandis que l'achat du terrain revient à \$300. Le taux du loyer dépend du remboursement que doit faire mensuellement le propriétaire et il varie entre \$35. et \$40. par mois. La Caisse Nationale d'Economie a financé les premières constructions et consenti des prêts de \$7,500 sur chacune des propriétés. Actuellement on a recours à la Société centrale d'Hypothèque et de Logement parce que, dit-on, les compagnies prêteuses se montrent réticentes.

Les terrains mesurent 50x113½ et d'autres 60x150; les maisons dont

le carré est de 30x37 sont à deux étages qui comprennent 5½ pièces chacun: 3 chambres, cuisine et salon; la cave est cimentée et a une hauteur de 6 pieds. L'extérieur de l'étage du bas est en brique et celui du haut est en bardoux d'amiante et l'intérieur des maisons est en gyproc ou en plâtre.

La ville de Joliette fournit tous les services publics essentiels et accorde une réduction de taxes de 50% pendant une période de 7 ans.

PROJETS POUR 1950

En 1950, l'on projette de construire une trentaine de maisons dont quelques-unes seront unifamiliales. Toutes ces maisons seront financées par la Société centrale d'Hypothèque et de Logement.

Actuellement, cette société a avancé à la coopérative la somme de quelque \$136,000 de sorte que le nombre des propriétaires ne cesse d'augmenter à Joliette comme ailleurs où sont appliqués les principes coopératifs en plus de développer l'esprit d'équipe, de charité qu'exige la vie chrétienne et la poursuite du bien commun.

La coopérative d'habitation du Christ-Roi à Joliette

Lors de notre passage à Joliette en septembre dernier, 11 maisons s'élevaient en série sur la rue Papineau, dans la paroisse du Christ-Roi à Joliette. Comme celles de la coopérative-soeur de Ste-Thérèse de Joliette, ces maisons sont à deux logements.

Le carré de chacune mesure 34 x 40 sur un terrain de 50 x 150 et ces constructions coûtent approximativement \$9,000. Les Artisans Canadiens-français prêtent jusqu'à \$7,500 sur chacune tandis que le futur propriétaire doit effectuer une mise de fonds d'environ \$1,500 en argent ou fournir un travail équivalent à raison de 75 cents l'heure que l'on crédite au sociétaire sur sa propre maison. C'est donc dire que tout le monde travaille pour se faire une banque de temps.

Ces maisons auront 6 appartements chacune; l'extérieur sera en brique, l'intérieur en plâtre et la couverture en bardoux d'asphalte. La cave de 6 pieds de profondeur sera à l'usage du propriétaire ou du locataire du bas tandis que l'autre occupant aura l'usage des deux appartements sous les combles. (Aux dernières nouvelles, on ne sait pourquoi, les travaux ont été suspendus. Souhaitons que ce ne soit qu'un arrêt temporaire et que la coopérative passe au travers des difficultés qui se présentent.)



Sur les chantiers de la Coopérative d'habitation du Christ-Roi à Joliette, l'automne dernier.

Le Centre Coopératif Laurentien

Après avoir suivi assidûment des cercles d'études pendant plus de six mois, 24 citoyens de Ville St-Laurent se réunissaient le 10 avril 1949, en "assemblée de fondation" et élisaient M. Georges Voukirakis comme président-gérant; le secrétaire de cette coopérative est M. Marcel Hubert.

A cause de difficultés extérieures dont la principale résidait dans l'injonction prise contre Ville St-Laurent qui l'empêchait de construire des systèmes d'égouts, le Centre coopératif Laurentien n'a pas encore construit de maison.

Mais on en a profité pendant cette année d'inaction pour parfaire l'éducation coopérative des membres et augmenter les effectifs. Le nombre des membres est aujourd'hui de 32.

COOPÉRATION SUR TOUTE LA LIGNE

Le Centre coopératif Laurentien n'est pas seulement une coopérative d'habitation. Sa charte prévoit qu'il "se livre à toutes opérations d'épargne, de consommation, de production, d'habitation, de cons-

truction et à toute initiative coopérative qui pourra être jugée utile et nécessaire.

Comme nous l'avons dit, le Centre coopératif Laurentien n'a pas encore construit de maisons, mais il est prêt pour cette année et les plans sont pour 30 maisons familiales en 1950. Le coût moyen des maisons sera de \$7,000 et le montant du prêt de \$6,000.

Ces maisons auront deux étages, l'extérieur en brique et la finition intérieure en plâtre. Cent terrains sont déjà achetés au prix de \$400 chacun et l'on est en pourparler pour 147 autres terrains connexes. On veut former un vrai centre coopératif, avec magasin, centre récréatif, etc.

La municipalité de Ville St-Laurent va accorder tous les services publics nécessaires mais elle n'accorde aucune aide financière à la coopérative.

Agé d'un an à peine, le Centre coopératif Laurentien augure bien pour cette année. Tous les membres sont des convaincus, des ardents et nul doute que le succès leur est réservé.

GRATIS!

Une règle de 3 pieds donnée avec chaque achat d'un rouleau, durant la vente.

GRATIS!

Un rouleau de 100 lbs de préart donné avec chaque achat de 5 rouleaux.

Pour \$12.00 seulement couvrez tous vos planchers

1,200 rouleaux de **PRELART IMPRIME**

- Ce qu'il vous faut pour
- MAISONS DE CAMPAGNE
 - CAMPS D'ETE
 - SALLES DE JEU

Tout le préart, de qualité irrégulière est vendu en rouleaux d'environ 150 livres, soit **8c** LA LB

Nous expédions C.O.D. par toute la province

GEORGES-EMILE CHAMPEAU

45 est Beaubien

CA. 6820

CA. 2288

Montréal

GRATIS

GRATIS

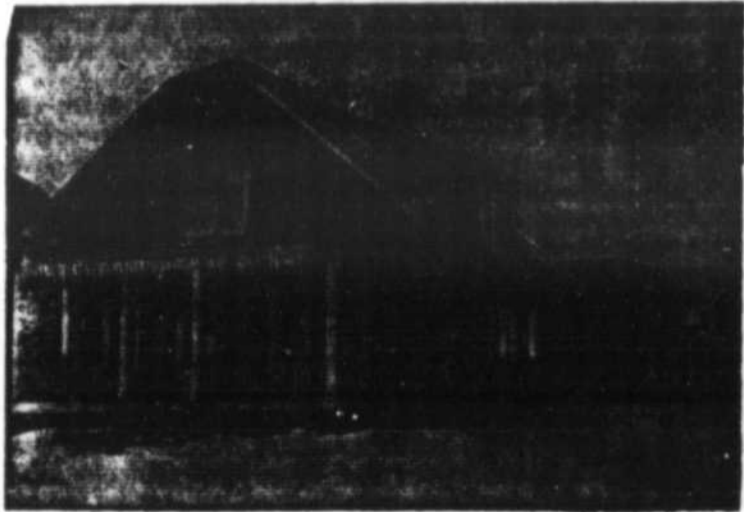
La Coopérative d'Habitation Ouvrière de St-Hyacinthe a construit 97 maisons

DEPUIS 1944

C'est au début de septembre que débuta la construction des cinq premières maisons sur le plan coopératif. Plusieurs pessimistes voyaient tout en noir et prédisaient un échec certain. Mais l'expérience réussit à merveille et l'an-

en papier composition, imitation de brique; toitures aux couleurs variées; le tout repose sur de solides fondations de ciment avec une cave de 7 pieds

Sur le premier plancher, on compte 6 pièces, soit 3 chambres à coucher fermées, un salon très



Quelques-unes des maisons construites par la Coopérative d'Habitation Ouvrière de St-Hyacinthe.

née suivante, profitant de l'expérience acquise, on en construisait un autre groupe de dix.

En 1946, 14 autres maisons étaient levées et en 1947, malgré les difficultés pour l'obtention des matériaux, on en éleva encore 17. Les succès obtenus d'année en année attiraient foule de gens désireux d'avoir leur propriété, ce qui permit de porter le nombre de constructions coopératives à 22 en 1948. En 1949, 29 maisons ont été levées et terminées.

UN BEL ACTIF

C'est donc dire que les coopérateurs de St-Hyacinthe bénéficient d'une vaste expérience et accumulent un actif des plus enviables, ce qui facilite ainsi les emprunts pour les constructions futures.

Les 95 maisons construites au coût de \$401,855, ont une valeur marchande nullement déflée d'au delà de \$680,000 et ce, sans tenir compte des améliorations extérieures apportées par les coopérateurs afin de rendre leur home plus attrayant.

DES MAISONS CONFORTABLES

Les maisons construites par la Coopérative de St-Hyacinthe sont adaptées aux besoins de leur propriétaire; elles ont 1/2 étage et mesurent 30 x 36; en bois lambrissé

attrayant, une salle à manger spacieuse avec cuisinette et une grande salle de bain. Celle-ci comprend un bain tombeau, une douche et un lavabo. Les planchers sont de bois franc.

LE FINANCEMENT

La Coopérative peut construire la maison décrite plus haut pour une somme de \$4,000 à \$4,500; une mise de fonds de \$700 est exigée du sociétaire qui doit donner en plus 1,000 heures de son temps. De cette façon, le nouveau propriétaire n'a qu'à payer un loyer de \$23. à \$27. par mois pour acquitter son hypothèque, les intérêts, les taxes, et les assurances. Ce système de versements est des plus encourageants pour l'ouvrier qui devrait quand même verser chaque mois un loyer au moins aussi élevé et être en fait rien.

24 MAISONS EN 1950

En 1950, la Coopérative d'Habitation Ouvrière de St-Hyacinthe va construire 24 autres maisons. Voilà ce que nous apprend le gérant de cette coopérative, M. Paul Brodeur. Ces maisons seront construites sur le même plan que les précédentes et selon les mêmes méthodes. Un certain nombre des terrains mesureront 65 x 112; les autres ont 65 x 130. Les nouveaux logis seront habitables à la fin de cet été ou à l'automne.

Cela fera donc un total de 121

100 coopérateurs "entêtés" à "La Maison Familiale"

DÉJÀ 19 MAISONS

La Coopérative d'habitation et de construction "La Maison Familiale" de St-Hyacinthe a vu le jour en mai 1948 après de nombreux cercles d'études qui furent suivis assidûment par 100 personnes.

En 1949 débutait la construction de la première maison unifamiliale au coût de \$5,500 pour laquelle on obtint un prêt à \$4,000.

maisons unifamiliales, soit 121 familles ouvrières devenues propriétaires grâce à la coopération, à leur travail, à leur initiative. La Coopérative Ouvrière de St-Hyacinthe doit être citée en exemple et devrait être imitée partout où le problème du logement doit être résolu.

On en construisit 19 semblables, cette année là.

Construites sur des terrains de 60 x 120, ces maisons ont un carré de 25 x 36 et ont 1 1/2 étage; le haut est fini et la cave est en ciment; l'extérieur de l'une est en brique, deux autres sont finies en bois et les autres en imitation de brique tandis que l'intérieur est en plâtre.

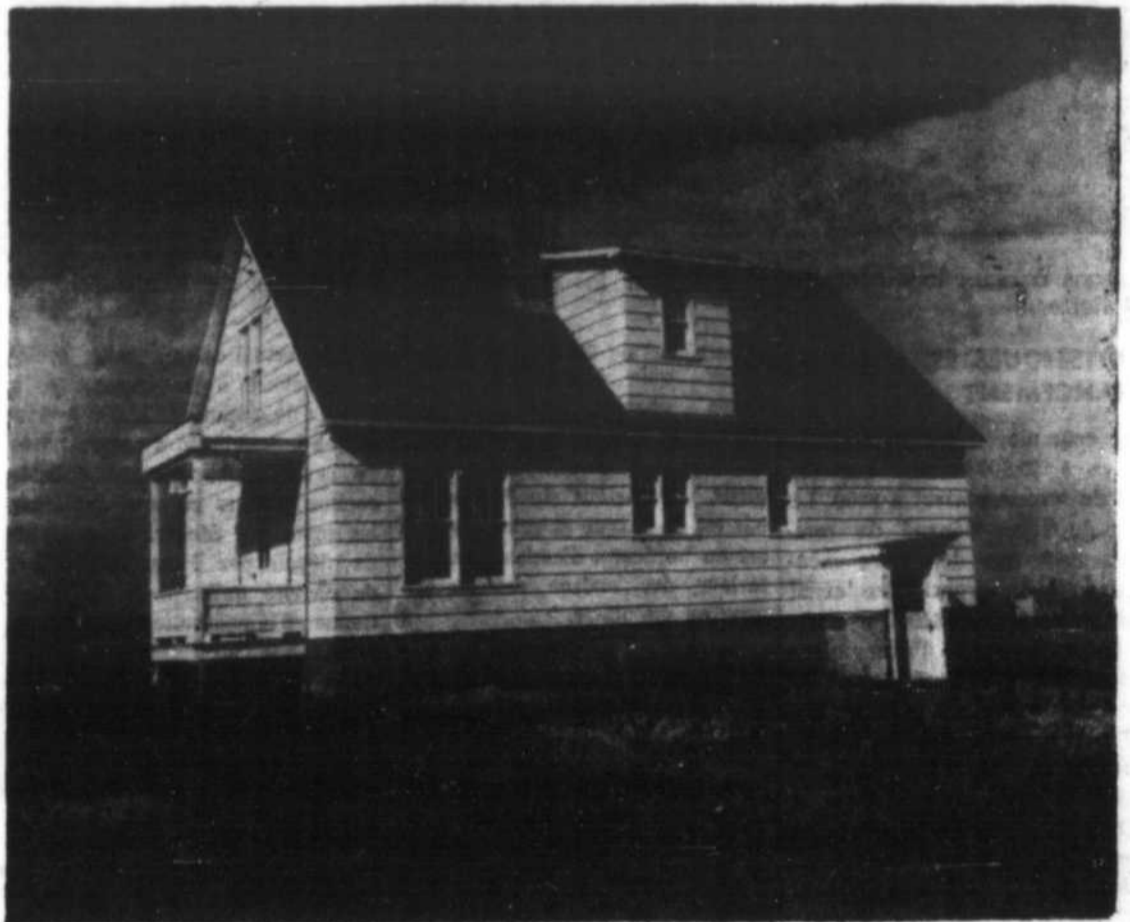
"DES ENTÊTÉS"

Actuellement 75 terrains sont sans construction et l'on fait actuellement des démarches auprès des autorités municipales pour obtenir les services des égouts, le pavage des rues et la confection des trottoirs. Les coopérateurs ont organisé une zone d'influence pour forcer les autorités de la ville à s'a-

percevoir de leur existence et à se rendre compte des besoins des coopérateurs qui veulent des services publics adéquats.

D'ailleurs cet entêtement réussit puisque déjà, l'ingénieur de la Cité est à préparer les estimés du coût des travaux à entreprendre dans cette zone. D'ici leur satisfaction, les coopérateurs assistent en groupe aux séances du Conseil municipal et suivent de près la marche des événements et font entendre leurs revendications au besoin.

Comme la fortune sourit aux audacieux et à ceux qui persévèrent, on peut s'attendre à de belles réalisations de la part de "La Maison Familiale" en 1950 et pour les années à venir.



Voici le type de la maison unifamiliale construite par la Coopérative "La Maison Familiale" de St-Hyacinthe. Les coopérateurs ont construit 19 maisons semblables, l'an dernier, au coût de \$5,500 chacune.

OUTILLAGE COMPLET
Menuiserie — Outils de précision
Cadeaux — Bibelots

J. R. GREGOIRE
QUINCAILLIER

AGENT DISTRIBUTEUR PEINTURE C.I.L.
3605 EST, ONTARIO — FA. 1167-8

Voici un vieux missionnaire qui a passé plusieurs années dans les provinces de l'Ouest à travailler à la santé spirituelle des âmes, après avoir étudié la botanique une grande partie de sa vie; il s'occupe maintenant à faire des remèdes pour la santé corporelle de l'humanité.

Le Père Missionnaire n'a jamais voulu permettre aucune annonce dans les journaux, et cependant ses remèdes sont connus dans toutes les provinces du Canada et même aux Etats-Unis. Ce n'est qu'à force d'instance de la part de ses nombreux amis, qui ont bénéficié du secours de ses bons remèdes, qu'il a consenti à les faire connaître pour le plus grand bien de l'humanité.

Le Père Missionnaire a tellement de lettres de référence qu'elles formeraient un gros volume.

Le Père Missionnaire consentirait à donner des agences dans différentes parties du Canada.

Toute personne désireuse d'avoir des renseignements concernant les remèdes, ou pour avoir une agence, n'a qu'à s'adresser au LABORATOIRE BIO-CHIMIQUE D'AMOS, Abitibi, P.Q., ou personnellement au Père Missionnaire: M. l'abbé J.-G. Bouillon, Ptre, Amos, Abitibi, P.Q.

CONSTRUCTION

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle

Spécialité
POSAGE DE TEN-TEST
DONACONA — GYPROC

TUILE ACOUSTIQUE
Soumissions sur demande

R. & B. CONSTRUCTION Cie Ltée
LUCIEN RIOUX, président

7160, Papineau — MONTREAL. CR. 3549

65 maisons en trois ans à Drummondville

NAISSANCE DU SERVICE D'HABITATION

Drummondville, située le long du St-François comprend 5 municipalités, formant ainsi le grand Drummondville, avec une population de 35,000 habitants composée en majeure partie d'ouvriers. De toute nécessité, il fallait une amélioration pour obvier à la crise du logement qui sévissait à cause de

l'accroissement constant de la population.

C'est à la suite de réunions et de cercles d'études organisés par la L.O.C. de Drummondville que 300 membres acceptèrent les clauses de la constitution du Service d'Habitation Ouvrière Inc. de Drummondville, laquelle demandait à chaque membre un dépôt de \$2.10 par semaine pour une pé-

riode de 8 ans environ, ce qui permet le financement temporaire de chaque construction.

65 MAISONS EN TOUT

En 1947, soit l'année de l'incorporation, on construisait 6 maisons; l'année suivante, on en construisait 21; en 1949 on en paraissait 38 et en 1950 on va en construire 50 autres.

Les maisons construites par la coopérative de Drummondville comprennent 2 logements de 5 pièces plus une cuisinette et une chambre de bain sur un carré de 30x30 et un terrain de 50x100. Les premières maisons coûtèrent \$6,500. Depuis les expériences apportées par les premières tentatives amenèrent des changements, tels que les planchers en bois dur et l'extérieur de la maison en brique, ce qui a eu pour effet de faire monter le coût de la maison à \$7,500 environ. Mais le coopérateur possède alors une valeur de \$9,000 pour laquelle il paie \$7,500, par une hypothèque de \$6,500 à une compagnie prêteuse qu'il rembourse par versements mensuels, sous forme de loyer.

C'est de cette façon que Drummondville compte 65 propriétaires de plus; ces 130 nouveaux logements permettent à quelque 650 personnes de vivre dans des maisons confortables et saines.



Maison construite par Le Service d'Habitation Populaire de Drummondville.

Ténacité et persévérance des coopérateurs de Mackayville

Mackayville est une localité située à 4 milles de Montréal et que l'on peut atteindre en quelques minutes par les nombreux services d'autobus. Justement à cause de cette proximité de la métropole, Mackayville reçoit chaque année de nouveaux citoyens qui cherchent la tranquillité de la campagne. Cela cause un problème aigu de logement.

C'est pourquoi en 1948, 170 citoyens de Mackayville se formaient en coopérative qui prit le nom de Notre-Dame de Mackayville.

Cette année-là, on construisait une maison, l'année suivante, on

trouve dans l'impossibilité financière de construire ces services essentiels. Mais des pressions s'exercent du côté du gouvernement provincial pour qu'il vienne en aide à cette municipalité. Puisque le gouvernement provincial est capable de construire des routes en pleine forêt, à travers les marais, et de percer des montagnes, il serait logique qu'il vienne en aide à cette localité pour la construction d'un système d'égout adéquat. Outre que cela réglerait le problème sanitaire qui se pose lorsque les égouts sont inexistantes, des améliorations dans ce sens incite-



Grâce à leur travail et à leur ténacité, les coopérateurs de Mackayville ont réussi cette jolie maison.

en élevait deux autres et l'on se propose d'en construire 23 en 1950.

Le carré des maisons construites est de 28 x 32; les unes ont 1½ étage, les autres en ont deux; les unes sont construites pour loger deux familles, les autres sont unifamiliales. C'est pourquoi le coût varie entre \$4,000 et \$7,000 et le montant du prêt recherché varie entre \$3,800 et \$5,800.

La mise de fonds se fait au moyen d'une cotisation hebdomadaire de \$2.10 par semaine. Dès que la somme en caisse est suffisante pour faire une mise de fonds, on procède à un tirage et le gagnant devient le propriétaire de cette maison. C'est ainsi que des ouvriers peuvent devenir propriétaire de leur "home" et se libérer ensuite de leur hypothèque en 15 ou 20 ans.

DIFFICULTÉS NOMBREUSES

La Coopérative de Mackayville se heurte à des difficultés nombreuses et ce n'est que par la bonne volonté, un travail ardu et de nombreux sacrifices que l'on peut passer au travers. Par exemple, il y a la question de l'eau. Comme il n'y a pas d'aqueduc, les coopérateurs se font construire des puits artésiens qui coûtent \$135 chacun; mais l'eau est abondante et excellente. Elle est pompée au moyen d'un moteur électrique; la capacité de ces puits est de 250 gallons à l'heure. Mais de cette façon, les nouveaux propriétaires n'ont pas de taxes d'eau à payer.

Reste la question des égouts et des trottoirs. Malgré sa bonne volonté et sa sympathie manifeste à l'égard de la coopérative, le Conseil de ville de Mackayville se

raient de nombreux citoyens de Montréal à aller se construire à Mackayville, ce qui décongestionnerait les trottoirs, les rues et les logements remplis à craquer de Montréal.

L'oeuvre accomplie par la Coopérative de Mackayville vaut donc d'être soulignée; malgré des débuts pleins d'embûches, la ténacité et la persévérance des coopérateurs viennent à bout des difficultés; avec un peu d'aide des autorités compétentes, ils pourraient prendre complètement leur sort entre leurs mains aguerries.

Une nouvelle histoire du Canada français

Au début de mai, le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire d'Amérique française, fera paraître, aux éditions de l'Action Nationale, le premier volume d'une nouvelle Histoire du Canada.

Cette Histoire comprendra quatre tomes. Le premier est consacré aux débuts du régime français, jusqu'à 1713, date du Traité d'Utrecht. Le deuxième conduira le lecteur jusqu'à la cession de Nouvelle-France. Les deux derniers porteront sur le régime anglais et la Confédération jusqu'à nos jours.

Il y aura deux éditions: l'une populaire, à \$2.00 l'exemplaire, et l'autre de luxe, autographiée par le chanoine Groulx. On peut retenir un exemplaire de luxe en envoyant sa souscription à l'Action Nationale, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Le Chez-Nous Canadien

Au moment de son incorporation en 1946, le Chez-Nous Canadien comptait 15 membres; il en compte 100 aujourd'hui. A la différence du Comité d'Habitation de Montréal qui accorde la construction de ses maisons à des contracteurs, le Chez-Nous Canadien construit ses maisons grâce au travail de ses membres.

Mais c'est un lourd handicap à surmonter, parce que les sociétaires ne peuvent consacrer que peu de temps à la construction de leur maison à cause de la distance qui les sépare de leur lieu de travail et des chantiers de la coopérative

à Montréal-Nord. Ce facteur joue encore dans le cas de l'éducation des membres qui ne peuvent se rendre assidûment aux cercles d'étude. Or, nous l'avons dit à maintes reprises, les coopératives d'habitation ne peuvent réussir sans l'éducation coopérative, une éducation complète et poussée.

Ceci explique le fait que Le Chez-Nous Canadien n'a pu construire qu'une maison unifamiliale à date; deux autres sont en construction. On exige aussi une mise de fonds trop élevée, puisque pour des maisons qui coûtent en moyenne \$7,000, le montant du prêt

n'est que de \$4,000. Les plans de ces maisons diffèrent; les unes n'ont qu'un seul étage, les autres 1½ étage, les autres 2 étages; l'intérieur des maisons est fini en plâtre ou en gyproc. Les terrains mesurent 50 x 100; la ville fournit les services d'eau et d'égout, mais les rues et trottoirs sont inexistantes.

L'espace vital de la famille

"C'est rester dans l'esprit de Rerum Novarum d'affirmer qu'en règle générale, seule cette stabilité puisée dans la propriété d'un bien foncier fait de la famille la cellule vitale la plus parfaite et la plus féconde de la Société, cette possession réunissant dans une progressive cohésion les générations précédentes à celles de l'avenir. Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces est au centre des buts sociaux et politiques; mais ne devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des liens que lui imposent les conditions de vie ne lui permettant pas même de concevoir l'idée d'une maison à elle."

PIE XII, 15 mai 1941



Le Chez-Nous Canadien à Montréal.

Walker Bros. and Forsyth, Limited

Distributeurs en gros seulement

de

Tous genres de contreplaqués (Plywood)

Planches murales - Masonite

Moulures aluminium - Portes

Bois franc pour plancher

2425, RUE REMEMBRANCE, LACHINE, QUE.

WA-1185

CONSTRUISEZ-VOUS?



Le choix d'un contracteur général est très important. Pourquoi ne pas consulter d'abord un contracteur de longue expérience? Il vous fera économiser sur votre future maison.

Soumissions gratuites

VOYEZ...

P. & A. VILANDRE

3910, Parc Lafontaine.

MONTREAL

Falkirk 2873

Un curé se fait bâtisseur de maisons pour faire loger 2,085 personnes

Le miracle de l'abbé Chamberland

C'est sous ce titre que l'Osservatore Romano du 11 mars 1950 publiait un article consacré à l'oeuvre exceptionnelle de M. le chanoine L.-J. Chamberland: la Coopérative d'Habitation Ste-Marguerite. On y souligne entre autres que M. le curé Chamberland "a réussi à trouver et à mettre en pratique une solution chrétienne du problème du logement avec un prix de revient que l'on peut dire minime et à la portée de la moyenne des familles."

LES RÉALISATIONS

Citons de nouveau l'article de l'Osservatore Romano: "La Coopérative paroissiale d'habitation, au cours des cinq dernières années a construit 140 maisons (aujourd'hui 155) capables de loger chacune deux familles, au coût de \$6.000 dollars pour chaque maison, ou \$3.000 dollars par logement. Pourtant les dépenses de construction ont augmenté de \$500. par année depuis 1944 à aujourd'hui. Chaque logement se compose de quatre chambres à coucher, d'un vivoir, d'une cuisine et d'une chambre de bain. En fait, avec \$50. par mois, chaque maison rencontre ses dépenses d'amortissement, d'assurances, d'intérêts et de taxes."

2 ANNÉES D'ÉTUDES

Lorsque M. le curé Chamberland prit possession de cette paroisse et que celle-ci se mit à prendre de l'expansion, il comprit que le problème du logement allait devenir très grave et qu'il fallait y voir au plus tôt. Mais il ne s'agissait pas seulement de loger ces familles mais aussi d'améliorer leur esprit en leur offrant une véritable maison, propre à éveiller et à entretenir l'esprit familial chrétien et à faire de ses paroissiens de meilleurs catholiques, de meilleurs chrétiens.

C'est ainsi qu'en 1942, il organisa un cercle d'études. Les cours se poursuivirent pendant deux années; et ce ne fut qu'en 1944 que dix maisons furent construites et que 20 familles ouvrières se trouverent logées convenablement. En 1945, 1946 et 1947 on construisit dix maisons par année; en 1948, on en construisit 53 et en 1949, 62.

Le carré de ces maisons est de 35x32 et toutes sont à deux logements, l'extérieur est recouvert de bardeaux d'amiante et l'intérieur de gyproc. La grandeur du terrain est de 50x100 et la municipalité des Trois-Rivières fournit tous les services publics essentiels en plus d'avoir cédé tous les terrains nécessaires pour la modique somme de \$10.00 chacun.

TRAVAIL EN COMMUN

Ordinairement, c'est le coût de la main-d'oeuvre qui influe sur celui de la construction. Mais les

sociétaires, en apportant leur travail bénévolement ont pu épargner de \$1.500 à \$2.000. par maison en plus de s'attacher singulièrement à une maison fabriquée de leurs propres mains.

Mais il ne faut pas croire que ces sociétaires n'ont pas rencontré de difficultés. La première nous dit-on, c'est de conserver intact l'esprit de coopération et la deuxième, c'est la finance initiale. Laissons ici la plume aux coopérateurs eux-mêmes:

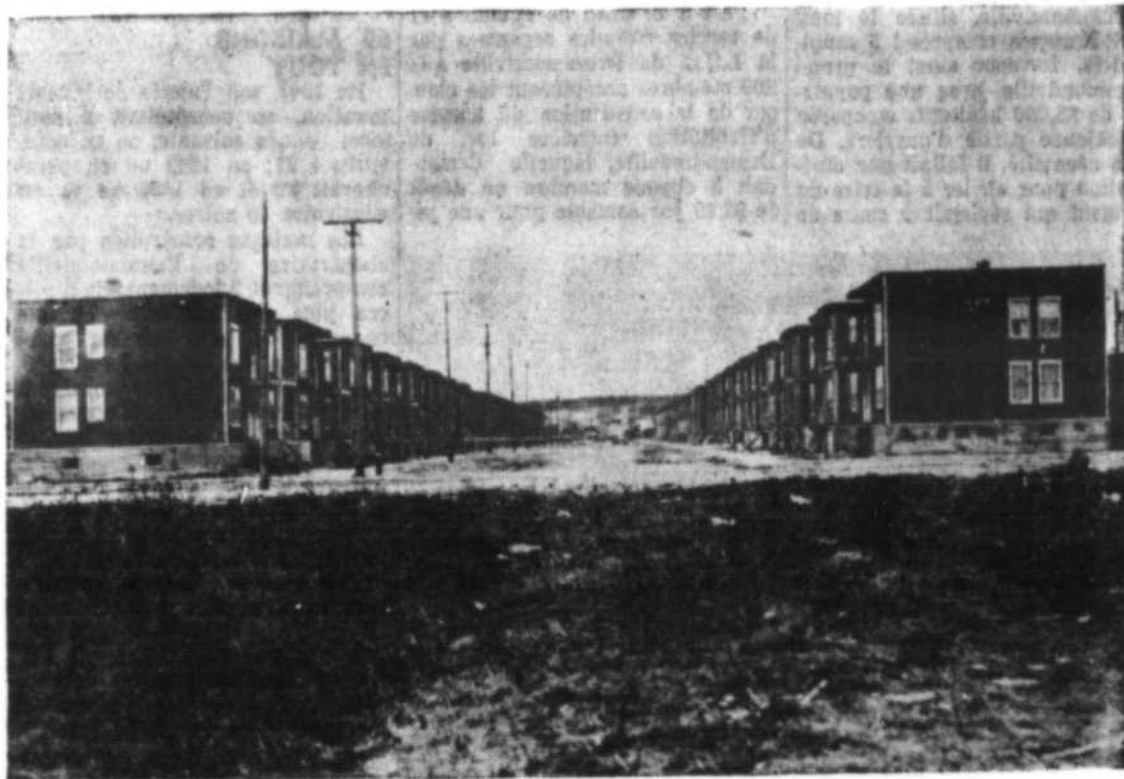
L'ESPRIT DE COOPÉRATION

La difficulté première d'une coopérative d'habitation nous paraît être ceci: conserver indéfectible l'esprit de coopération chez les sociétaires et chez les directeurs. Il ne semble pas toujours facile d'oublier ce qui divise pour s'attacher à l'idéal commun qui unit. Les coopérateurs si enthousiastes et si généreux soit-ils, n'abandonnent pas leurs personnalités: la coopération n'est pas un nivelage. La personne humaine y garde le droit à son tempérament, à ses opinions, à ses tendances politiques et à ses ambitions légitimes. En l'occurrence, il faut beaucoup de tact, de souplesse et de largeur de vue pour éviter que des divergences d'opinions entre citoyens ne deviennent des écueils où se brisent les efforts généreux d'une entreprise communautaire. Il semble parfois difficile de servir les autres en oubliant de se servir soi-même. La nature humaine est souvent tentée d'accommoder la poursuite du bien commun aux exigences de l'intérêt privé. Dans ces conditions le service d'autrui devient paralysé par le désir du gain personnel et ce qui devrait être le trône du dévouement devient le tremplin de l'ambition égoïste.

L'esprit de coopération est avant tout une formule de charité sociale. C'est à ce prix seulement qu'une coopérative survit à ses premières épreuves. Le poignard qui la darde au coeur, c'est l'égoïsme, l'exploitation déguisée, la commercialisation du dévouement.

LA FINANCE INITIALE

La seconde difficulté, c'est la finance initiale. Qui acceptera de prêter des fonds alors qu'aucune



Un coin de quartier construit par la Coopérative Ste-Marguerite des Trois-Rivières.

La Coopérative du Carré des Pins: une coopérative d'ouvriers d'usine

La Coopérative du Carré des Pins est née en 1944 à la suite d'études faites par un groupe d'ouvriers de la Canada Iron aux Trois-Rivières. Sur un total de 900 employés, 110 en font actuellement partie; la compagnie voit d'ailleurs d'un bon oeil les activités de la coopérative et lui prodigue ses encouragements de différentes manières.

Ainsi Canada Iron prêta à la coopérative \$20.000 dollars sans intérêt pour l'achat d'un terrain; cette somme fut remboursée par les coopérateurs par une retenue sur leur salaire de \$2.00 par semaine pendant 16 mois.

AVANCE DE CRÉDIT

Ce fut ensuite la compagnie qui fit les avances de crédit pour les achats de matériaux pour la cons-

truction de 18 maisons en 1948 et 5 autres en 1949; cette année on va construire 10 nouvelles maisons. Elle a en outre "prêté" des ouvriers spécialisés, charpentiers, électriciens, plombiers; elle vend au prix coûtant les matériaux dont elle dispose elle-même: ciment, fil électrique. En tout, on estime que les montants épargnés grâce à la collaboration ouvrière-patronale s'élève à \$2.000 dollars par maison, ce qui baisse le coût de la maison à \$6.500.

TRAVAIL DES COOPÉRATEURS

Ce sont les sociétaires qui font eux-mêmes le "gros oeuvre", creu-

sage des caves et coulage du solage. On réalise ainsi une économie de \$450. par maison. Quand la charpente est édiflée sur le solage, ce sont des ouvriers de métier qui poursuivent le travail. Les sociétaires, en général, ne font que le travail non spécialisé à raison de 3 heures par soir.

Puisque la Canada Iron avance l'argent pour l'achat des matériaux, cela facilite les tractations des coopérateurs avec les compagnies prêteuses. La coopérative est surtout un intermédiaire et permet ainsi au coopérateur de bénéficier de la loi provinciale du logement.

"L'Amicale" va construire 40 maisons en 1950

À la suite de pourparlers entre deux coopératives d'habitation des Trois-Rivières, une nouvelle coopérative va surgir dans la paroisse Ste-Marguerite sous la direction du curé Chamberland.

On n'a pas encore déterminé le genre de maisons que l'on va construire mais on laisse entendre que l'on va suivre les grandes lignes du programme réalisé par la Coopérative Ste-Marguerite, laquelle coopérative ne construira pas de maisons en 1950 parce que l'on projette de construire une église dans la paroisse.

La nouvelle coopérative qui porte le nom de "L'Amicale" va construire de 40 à 50 maisons en 1950.



Adrien Demontigny

ENTREPRENEUR-GENERAL

908, St-Frs-Xavier

TROIS-RIVIERES, Qué.

Tél: 2818 J

POIRIER & FRÈRES

Contracteurs

MENUISERIE - CHARPENTE

FONDATION - FINISSAGE

R.R. No 3 - Sorel

ETABLIE EN 1881

LA QUINCAILLERIE

P.A. Gouin
SNC.

J. ANT. GAUTHIER, prop.

Matériaux de construction

1625, Royale — Trois-Rivières.

Tél: 5135



Le Centre Mauricien loge 32 familles

Une année après son incorporation, le Centre Mauricien des Trois-Rivières, soit en 1945, construisait sa première maison. Puis ce fut en succession, 2, 4, 14 et 10 maisons; 5 autres sont actuellement en construction, et l'on projette d'en ériger 15 autres d'ici la fin de l'année: un total de 52 maisons unifamiliales.

Tous les plans ont été expérimentés. Travail par les coopérateurs, contrats à la journée, contrats sectionnés, contrats globaux. Le coût moyen de ces maisons est de \$8,000; il n'existe pas de plan type non plus: 1 étage, 1½ ou 2 étages. Chacun se construit selon ses goûts, ses aptitudes, ses moyens. Ses moyens surtout.

La Coopérative Le Castor a construit 8 maisons en 1949

Incorporée en mai 1949, la Coopérative Le Castor des Trois-Rivières a eu le temps de construire 8 maisons, l'an dernier; ce qui fait 16 familles qui sont confortablement logées puisque ces maisons à deux étages sont à deux logements.

Cette année, on projette de construire quatre autres maisons pour loger le reste des membres de la coopérative.

Grâce au travail des coopérateurs, ces maisons ne coûtent que \$6,000 chacune et le montant du prêt est de \$6,000. La cave de ces maisons est en ciment, le haut est fini et l'extérieur est en imitation de brique. La grandeur de chaque terrain est de 51 x 90, tandis que le carré de la maison est de 32 x 35.

Fait à souligner, même si les coopérateurs n'ont reçu aucune aide de la municipalité, le président de la Coopérative, M. Rolland Guay, nous confie que la Coopérative n'a rencontré aucune difficulté appréciable. On a passé au travers de toutes les difficultés sans s'en apercevoir tant les coopérateurs "Castor" sont convaincus de l'excellence de la formule coopérative.



Tél. 2016

ACCESSOIRES
ELECTRIQUES

LUCIEN DUCHARME

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

1031, Ste-Julie.

Trois-Rivières

UNE CAISSE DE PRÉVOYANCE

Au Centre Mauricien, on a fondé une caisse de prévoyance; ainsi en cas de maladie ou autre malheur, on prête au coopérateur sans intérêt. La part sociale de chaque coopérateur est de \$20, payée, ainsi qu'un droit d'entrée de \$3.00; les coopérateurs se construisent ensuite moyennant approbation du Centre Mauricien qui étudie les plans et les possibilités financières. Lorsque la demande est acceptable et que le sociétaire apporte les garanties voulues, le conseil le dirige vers la Caisse Populaire paroissiale avec laquelle le sociétaire contracte personnellement.



TRAVAIL PERSONNEL

Lorsque le coopérateur le peut et le désire, il peut travailler à sa maison. Tout ce que l'on exige, c'est que les standards légaux de la construction soient respectés.

On a aussi prévu la construction éventuelle d'un terrain de jeux et d'un centre communautaire avec magasin coopératif. Des pourparlers sont d'ailleurs engagés avec la Coopérative d'Habitation du Carré des Pins pour une coopérative de consommation commune.

Soulignons en passant que le gérant du Centre Mauricien n'est nul autre que M. Louis Allyson, président de la Fédération des Coopératives d'Habitation de la province de Québec.

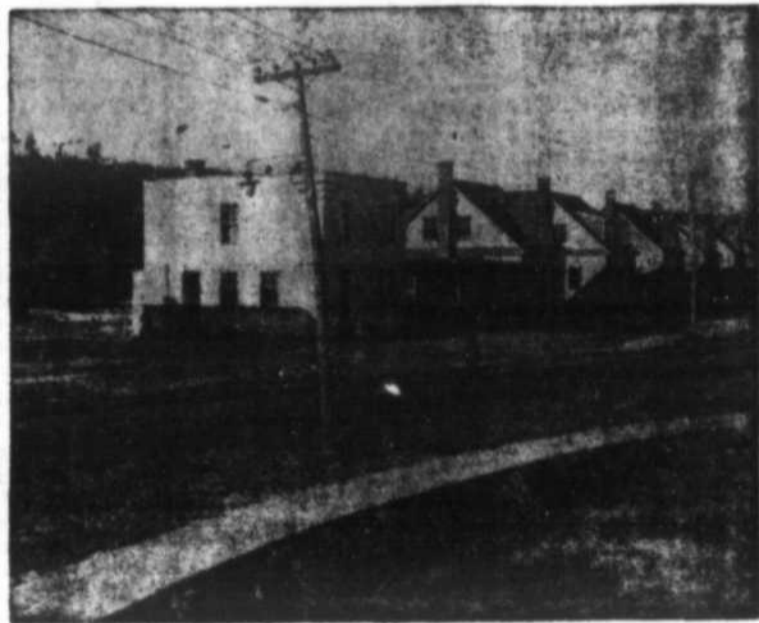
La Coopérative Laflèche loge 81 personnes

Chaque coopérative a sa formule. Ainsi la Coopérative Laflèche aux Trois-Rivières reste propriétaire du terrain et des maisons construites tant que la dernière maison n'aura pas été achevée et payée.

Les choses ont commencé en 1944 alors que 50 chefs de famille se groupaient, après des mois d'études, en coopérative d'habitation. Ainsi ils achetèrent un vaste terrain de 66 arpents pour \$13,000.

En août 1946, les 10 premières maisons étaient achevées et habitées; leur coût de revient se chiffrait à \$7,500 chacune.

Les terrains de la Coopérative mesurent 88 x 112. On a réservé des espaces suffisants pour l'aménagement de six parcs d'amusements et un centre communautaire qui sera pourvu, en temps et lieu d'un magasin coopératif.



Maisons construites par la Coopérative Laflèche, des Trois-Rivières.

ADMISSION ET PROJETS

Pour faire partie de la coopérative, il faut payer un droit d'entrée de \$52 dollars. Toutes ces maisons dont le carré est de 32 x 32, sont unifamiliales et ont 8 pièces; la cave est cimentée et le haut de la maison est fini; l'extérieur est en brique et l'intérieur est fini en plâtre. Les ouvriers peuvent travailler à la construction des maisons de la coopérative et on leur crédite .50 cents l'heure sur le coût de leur maison.

Les mensualités qu'ont à verser les propriétaires à la coopérative varient entre \$35 et \$45; ce montant comprend les taxes, les assurances, les intérêts et l'amortissement. Cette année, cette coopérative compte ériger 9 maisons.

CAISSE DE PRÉVOYANCE

On a aussi fondé une caisse d'épargne que le sociétaire entretient en versant une contribution mensuelle de .50; les prêts aux sociétaires sont accordés sans intérêt.

Ce qui est à souligner, remarque-t-on, c'est l'esprit d'entraide qui anime les coopérateurs. "Comme ils disposent d'un terrain propice à l'établissement d'un petit jardin, on travaille en commun à la mise en conserves. Des centaines de dollars ont été ainsi épargnées en victuailles. Et ce n'est que le commencement!"

Projet de 60 maisons pour la Coopérative Pierre Boucher

La coopérative Pierre Boucher du Cap-de-la-Madeleine n'est vieille que d'une année et déjà elle compte 78 membres décidés. En 1950, on projette d'élever 50 maisons unifamiliales. Le nombre des terrains achetés s'élève à 177 grâce à la bonne compréhension du conseil municipal. La principale difficulté réside dans le financement temporaire. Des compagnies prêteuses ont répondu qu'elles ne disposaient plus d'argent; c'est pourquoi l'on devra passer par des contracteurs ce qui va augmenter le coût de la maison. Néanmoins les coopérateurs dont le président est M. Charles Flagéol et le secrétaire M. Jean-Paul Lévesque sont décidés d'aller de l'avant, même au prix de sacrifices pécuniers. Le 13 avril dernier, la coopérative Pierre Boucher tirait ses lots au sort après en être venue à une entente avec les autorités municipales. C'est M. Jean-Paul Lévesque qui dirige le secrétariat, et l'on peut toujours communiquer avec la coopérative en adressant les messages à la case postale 215, Cap-de-la-Madeleine.

Nous avons eu le privilège par les années passées de fournir le bois et les matériaux de construction aux coopératives d'habitation en œuvre aux Trois-Rivières.

Léopold Duplessis Ltée

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

2093, rue Bellefeuille — Trois-Rivières.

Tél: 8400

La femme et la vie



DU BONHEUR POUR TOUT LE MONDE — Après sa journée de travail, le papa est heureux de revenir à la belle maison qui est sienne et où l'attendent son épouse et bébé. C'est cette joie que connaissent tous les sociétaires des coopératives d'habitation et la joie que pourraient connaître plus de familles si elles pouvaient construire leur maison.

Où l'art et la charité prennent rendez-vous

Un groupe de marchands de fourrure de la cité organise encore cette année une exposition de leurs plus belles créations. Même si l'exposition a un but publicitaire c'est avant tout pour servir l'Art que des modèles évolueront devant le public revêtues des plus somptueux manteaux de fourrures créés par nos marchands locaux. Ce sera un régal pour l'oeil et les centaines de personnes qui ont assisté à cette exposition l'an dernier pourraient nous en dire quelque chose.

Mais le point à souligner particulièrement à propos de cet événement c'est que tous les projets de la vente des billets et des programmes de ces trois jours sont versés en entier à des oeuvres de charité. L'Art et la Philanthropie voilà deux buts plus que louables pour l'organisation d'une exposition de fourrures. Nous devons féliciter chaleureusement ceux qui y ont pensé.

Le Mont St-Antoine, Les Féd. des Oeuvres de Charité, Can. fra., Can. Anglaises et juives, la Ligue Ouvrière Catholique, et le Mont Thaber ont reçu chacun un montant assez important pour soutenir une part de leurs activités. Nous avons eu l'occasion d'assister à la remise d'un chèque de \$2,000.00 au Rév. Père Krolikowski, prêtre polonais à qui a été confiée la garde de quelques 150 jeunes Polonais venus ici sur l'invitation toute paternelle de Mgr Joseph Charbonneau. Ces jeunes déportés, arrivés ici, dépourvus de tout ont trouvé des bienfaiteurs insignes dans la personne de nos marchands de fourrures.

Cette exposition de fourrures à but artistique et philanthropique aura lieu les 9, 10 et 11 mai 1950 à l'hôtel Windsor. Des représentations seront données l'après-midi et dans la soirée.

La commentatrice des modèles sera nulle autre que Mlle Huguette Oigny, jeune artiste canadienne dont la réputation n'est plus à faire.

Nous invitons donc toutes les dames et les demoiselles à assister à cette exposition, assurée d'avance qu'elle passera des moments plus qu'agréables et profitables à nos oeuvres sociales.

Mme Gracia Charbonneau

Le Bonheur en construction

Construire des maisons, ça regarde les hommes, mais construire du Bonheur, ça regarde les femmes. Chacun son domaine, n'est-ce pas?

Mais encore faut-il s'atteler à la tâche et ne pas lâcher aussi longtemps que l'édifice ne s'élève pas complètement achevé.

Tout cela, pour vous dire, chère Madame, que vous avez votre mot à dire lorsque transportée de joie, votre mari et vous-même avez décidé de bâtir votre maison bien à vous.

La décision prise, il faut passer à l'action. Il s'agit d'abord de faire le plan de la maison. Ce fameux plan, première étape dans la construction, doit être mûri, travaillé et retravaillé surtout par la maman qui vit dans la maison, qui connaît les besoins de la famille et ses exigences.

LA CUISINE

Qui mieux qu'elle peut déterminer la grandeur de la cuisine? Elle sait par expérience que les enfants, les petits surtout, vivent dans ses jupes. Ils la suivent pas à pas, étalent les jouets dans la pièce où elle se tient le plus souvent, c'est-à-dire dans la cuisine. Alors elle n'a que faire de ces "kitchenettes" grandes comme un mouchoir de poche, où il n'y a de la place que pour elle et encore. Pas moyen de se retourner vite sans accrocher un objet quelconque ou de se baisser pour sécher les larmes du petit qu'un chagrin attriste.

Le plan de sa future maison comprendra donc une cuisine spacieuse et remplie de commodités qui lui éviteront des pas et des pas inutiles. Cet appartement est, bien plus que le salon, le centre de la maison quand on élève sa famille.



LES CHAMBRES

La maman pratique et désireuse de conserver sa santé suggérera plutôt un plain-pied qu'un cottage ou logement à deux étages. Les escaliers, rien de pire pour éreinter une femme. Lorsqu'on a toujours vécu tassé, dans trois ou



quatre pièces, la tentation est bien forte de s'aérer un peu, de s'agrandir. Consultons plutôt sur ce point les jeunes mamans, qui vivent dans des maisons qui ne possèdent pas de chambre à coucher au rez-de-chaussée. Elles vous en énuméreront les inconvénients souvent plus grands que les avantages.

ET LE RESTE

Non vraiment dans ce plan d'une maison, il n'y a que la femme pour prévoir ces détails. Sans importance souvent pour l'homme qui voit l'ensemble du projet, ces petits riens contribuent chacun pour leur part au confort, au bien-être de toute la maisonnée.

Un petit coin discret, un peu en retrait, pour la machine à cou-

dre toujours ouverte et les re-tailles qui traînent sur le plancher; une chambre de bain assez vaste pour faire la lessive sans que la maison prenne l'allure d'une buanderie; des prises de courant un peu partout pour le repassage que la ménagère aime mieux faire près d'une fenêtre plutôt que le nez collé à un mur; pour la lampe que l'on installe temporairement, pour la radio que l'on veut écouter sans que cela réveille les enfants qui dorment.

Tout cela c'est du bonheur et c'est la femme qui le construira en donnant ses idées sur le plan de la maison familiale.

Souvenez-vous, mesdames: "ce que femme veut... homme le veut".

DAME MARIE

C'est la fête des mamans

Quand la vie est méchante,
Quand mon coeur est brisé,
et parfois coupable,
Brisé du mal des autres et
coupable du mien,
J'aime à penser à toi,
ô ma maman du ciel.

Je suis ton tout petit
Et tu es ma maman.
Et tu sais bien, toi, que
je suis un enfant.
Il n'y a que près de toi
Que j'accepte d'être un enfant.

Tout comme ma maman
Quand j'étais tout petit,
Prends-moi sur tes genoux,
Et dans mon coeur lassé
Renaîtront l'espoir,
la confiance naïve
Et la simplicité.

Extrait du missel "AVEC LE CHRIST" de l'abbé Godin. En vente aux Editions Ouvrières, 1037, St-Denis, Montréal 18, au prix de \$3.50. L'édition de luxe (maroquin ou vrai cuir): \$6.00 (par la poste: \$6.10).

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile. Faites de l'argent à temps complet ou partiel: apprenez à faire des bonbons à la maison: gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiterie Eng., bureau de poste

annonces classifiées

Vous voulez connaître votre caractère d'après votre prénom? Envoyez \$0.10 à Artisanat, 3812 Montana, Montréal.

Pierre Joncas, assurances générales. 182 De l'Épée. Do 8618 et 507 Place d'Armes. MA 2121.

OMEX BLANCHARD
Distributeur d'huile à chauffage,
.18 le gallon
.17½ passé 100 gallons,
IMPERIAL no 1
CL: 4502

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MODERNE, cours par correspondance, de la sixième à la douzième année primaire supérieure. S'adresser à C.P. 1293 (Place D'Armes), MtL.

EXTRA! EXTRA!
Faites disparaître vos taches de rousseur en quelques jours. Employez ROU-GAX. 4 onces 50c, 10 onces \$1.00. Produits Modernes, 444 Bruno, Drummondville.

Monsieur R. Grenon, contracteur, spécialiste en briques. 8378 St-André, DUpont 9788.

OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Emile Brière, O.D.
Consultation de 9 à 6
7088, St-Hubert DO. 1350

COURS PAR CORRESPONDANCE — Enseignons Français Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez **COURS PRATIQUES BILINGUES** Eng., Casier: 66, ST-HYACINTHE, P.Q.

Pour vos impressions, voyez
LAURENT HERVIEUX
IMPRIMEUR
4992, rue Jeanne d'Arc
Tel. CLairval 4301
MONTREAL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

MONTRES et BAGUES
— SERVICE de 3 à 8 JOURS

SERVICE DE 24 hres
SUR RÉPARATION DE
PLUMES · BRIQUETS · BRACELETS
OUVRAGE GARANTIE

Pomponnette
J. BRASSARD, prop.

ATTENTION SPÉCIALE aux commandes postales

PRIX SPÉCIAUX AUX MARCHANDS

256 EST. STE-CATHERINE
LANCASTER 6933 · MONTRÉAL

Quelques notes pratiques sur la construction (1)

Le poids ordinaire d'un plafond en latte et plâtre est approximativement 10 livres par pied carré et celui d'un plancher d'un pouce et quart sur des solives habituelles de 3" par 12" séparées entre elles par 15" de centre en centre, est de 10 à 12 livres au pied carré.

MESURAGE

Les travaux de plâtrerie, de peinture se mesurent ordinairement à la verge carrée.

Les travaux de menuiserie de petites largeurs, plinthes, encadrement, etc., s'évaluent au pied courant.

Les planchers, les portes, les cloisons, etc., s'évaluent à la verge carrée ou au pied carré.

La maçonnerie se compte à la verge cube. La pierre de taille s'achète ordinairement au pied cube et la taille se paye à la verge superficielle.

LES BRIQUES

Les briques s'achètent au mille. Les dimensions ordinaires des briques ont: longueur, 8 po., largeur, 4 po., l'épaisseur, 2½ po. Dans les murs de 4 po. d'épaisseur, une brique présente, y compris le mortier, une surface d'environ 27 po. carrés. Ce nombre sera deux fois plus grand si le mur avait 8 pouces d'épaisseur, etc.

LES CHEMINÉES

Les briques pour les cheminées peuvent être estimées comme suit, pour chaque pied de hauteur de la cheminée:

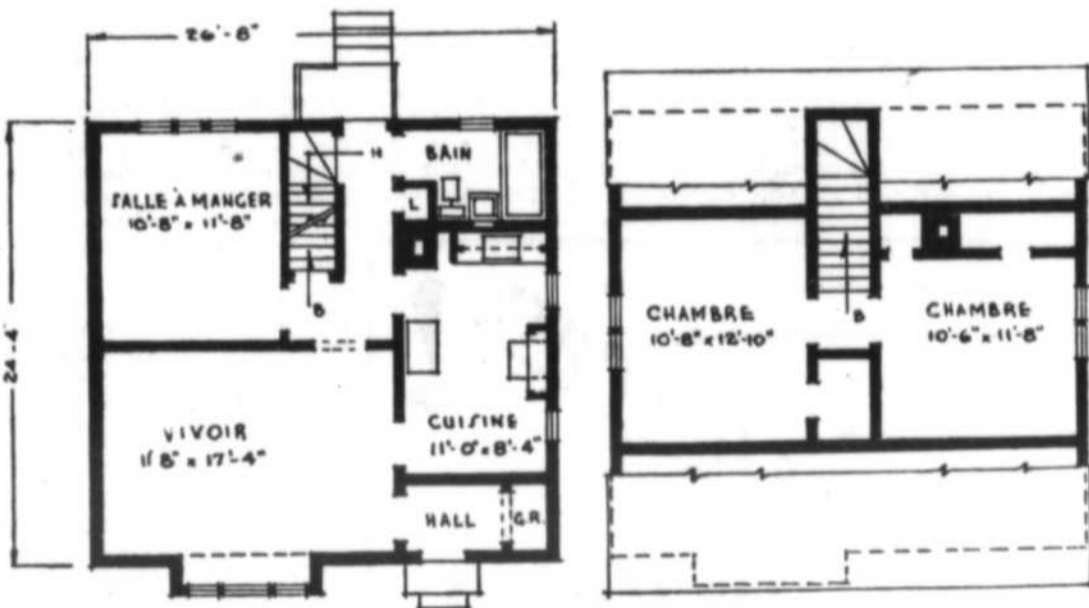
Dimension de la cheminée	Dimension du tuyau	Nombre de briques pour chaque pied de hauteur.
16x16	8x8	30
20x20	12x12	40
16x24	8x12	40
20x24	12x16	45

NOMBRE DE CLOUS A LA LIVRE

L'information suivante peut servir à l'estimation de n'importe quel travail de construction:

Longueur en pouces	Nombre de clous à la livre
1"	557
1¼"	535
1½"	282
2"	177
2¼"	141
2½"	101
2¾"	68
3"	54
3½"	34

(1) Les Bois du Québec et leur utilisation.



PLAN NO 50-61: Ce modèle de maison d'un étage et demi possède plusieurs particularités qui le rendit très populaire auprès des constructeurs de petites maisons. Son fini extérieur en planches à clin, avec un revêtement vertical dans les pignons et au-dessus de la grande fenêtre en masarde à l'avant, est très plaisant. Le rez-de-chaussée contient le vivoir communiquant avec la cuisine qui contient un espace réservé pour les repas. La salle de bain est également au rez-de-chaussée, tandis que le premier étage contient uniquement les deux grandes chambres à coucher. Pour fins d'évaluations, la superficie de parquet de cette maison est de 1,028 pieds carrés, tandis que le cubage s'établit à 14,904 pieds cubes. Il est possible d'obtenir les épures à un coût nominal de tous les bureaux de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

J. ROLLAND AUCLAIR
 Marchand de bois et matériaux de construction
MOULURES — PORTES — CHASSIS — ARMOIRES
PREPARATIONS : B.C. FIR — BARDEAUX
PANNEAUX ARBORITE & MASONITE
MOULURE "CHROMTRIM"
 Moulin: Tél. 191-J. — Rés.: Tél. 191W
 388, rue Racine Ouest. Loretteville, P.Q.

Un nouveau Bernage
LARMES ET SOURIRES
 L'amour s'éveille — L'amour s'en va
 L'amour refléurit — L'amour conjugal
 L'amour qui se sacrifie — L'amour divin
 192 pages: \$1.25 (fr.: \$1.35)
RACINES
 par Françoise GAUDET-SMET
 15 illustrations de Rodolphe DUGUAY
 Racines présente une magnifique galerie de portraits canadiens. Rares sont les écrivains qui en ont fait une peinture aussi vivante, aussi naturelle, dans une langue aussi riche malgré sa sobriété.
 176 pages: \$1.50 (fr.: \$1.60)
 Edition de luxe (25 seulement) \$3.00 (fr.: \$3.15)
AFFAIRES DE FAMILLE
 par Françoise GAUDET-SMET
 Trois cours aux Semaines d'études sociales du Canada.
 96 pages: \$0.50 (fr.: \$0.55)
 25 est, rue St-Jacques, MONTREAL
 Téléphone: PLateau 8335*



20 lots vendus à \$1 l'unité à Pte-aux-Trembles

Nous apprenons que la Coopérative St-Enfant-Jésus va se mettre à construire bientôt.

En effet, la Commission métropolitaine de Montréal, siégeant ces jours derniers, a accepté en principe d'autoriser la municipalité de Pointe-aux-Trembles de vendre 20 lots à \$1.00 l'unité à 10 membres de la Coopérative d'habitation St-Enfant-Jésus.

Au cours de sa prochaine assemblée, la Commission sera vraisemblablement saisie d'une offre d'achat de 20 lots situés sur le côté est de la 2e avenue et sur le côté sud de la rue Lagauchetière.

Le projet initial a trait à la construction de 10 maisons, une par deux lots. La Coopérative en question se proposerait d'en construire un total de 50 pour une valeur de \$300,000. Ce serait des maisons unifamiliales de 6 pièces.

Les logis les plus encombrés sont aux Trois-Rivières

C'est ce qui ressort d'un relevé de M. J. C. McGee, rédacteur de l'annuaire statistique de la province. En effet, on découvre, dans cette publication officielle que 24.7% des logements des Trois Rivières sont encombrés, c'est-à-dire que les ménages qui y vivent disposent de moins d'une pièce par personne.

Pour ce qui a trait à la province de Québec qui se place au premier rang au Canada pour les "logis encombrés" on explique que cela provient du fait du taux élevé des naissances chez nous de même que par le grand nombre de personnes par famille.

Pour ce qui est des Trois Rivières, il n'est donc pas étonnant que de bonnes âmes, comme M. le curé Chamberland, par exemple, alarmées de cette situation, se soient tournées vers les coopératives d'habitation pour désencombrer les logis et assurer un meilleur bien-être aux familles trifluviennes.

EDITIONS OUVRIÈRES
 1037, rue St-Denis
 Montréal (18)
 LA. 4131
 Représentations:
 Editions Ouvrières de Paris
 Economie et Humanisme

Un ouvrage qui fait réfléchir !
SCANDALES DE L'ECONOMIE
 Introduction à l'économie de demain.
 par Fernand BOURRET
 Rédacteur en chef du "Front Ouvrier".
 Préface de Théophile BERTRAND de la revue "LECTURES"
 240 pages: \$1.50 (par la poste: \$1.60)
 "UN OUVRAGE DENSE ET RICHE"
 (Daniel-Rops)

La Coopération est une "affaire" de tous les jours

(par Vincent Prince)

Grâce à la collaboration des gouvernements fédéral, provincial et municipaux, et surtout grâce à la formule coopérative, nombre d'ouvriers de nos villes québécoises ont réussi à réaliser le rêve de leur vie: devenir propriétaires d'une maison bien à eux. C'est une magnifique étape de franchise. Mais à vrai dire l'ouvrier n'a pas fini de lutter. Il doit tous les jours batailler pour garder le bien qu'il a conquis de peine et de misère.

Ceux qui ont eu le bonheur d'entrer dans un foyer bien à eux en ces dernières années ne le savent que trop. Les taxes de toutes sortes, les répartitions pour ceci ou cela s'abattent sur eux. La taxe d'eau, la taxe scolaire, la taxe municipale, les taxes de pavage, de trottoir, d'entretien des rues, les répartitions d'églises, tout cela arrive dru et le nouveau propriétaire n'en finit plus de payer des comptes.

Et sa joie de se sentir enfin chez lui en est grandement atténuée. S'il fallait qu'il ne fut plus capable d'acquitter toutes ces obligations! Sa maison, il ne vou-

drait pourtant pas pour tout l'or au monde s'en départir, la laisser aller... Un peu plus il se demanderait si l'on ne se ligue point contre lui pour l'en dépouiller.

Le fait est qu'on aide guère le petit propriétaire, qu'on lui fait porter les plus lourds fardeaux. Mais, au lieu de se décourager, de broyer du noir inutilement, le nouveau "seigneur" ferait bien mieux d'envisager la situation de façon réaliste. S'il réussit à se bâtir un chez lui, c'est grâce à la coopération. Pourquoi ne recourrait-il pas à cette même arme dans sa lutte pour maintenir le bien acquis. La coopération n'est pas uniquement

utile pour fonder un foyer, elle s'impose à qui veut y demeurer, du moins à la majorité d'entre nous.

C'est ce qu'ont compris, en particulier, les membres du "Comité d'habitation de Montréal", coopérative mise sur pied par l'initiative de la Ligue Ouvrière Catholique de Montréal. Ces coopérateurs, une fois rendus dans leurs maisons, ont fondé une ligue de propriétaires de maisons unifamiliales, connue sous le nom des "Propriétaires de Maisons Uniques, Incorporé". Cette ligue s'est donné pour objectif de défendre les intérêts communs des petits propriétaires, intérêts qui ne concordent pas toujours, il va de soi, avec ceux des gros propriétaires.

Cette ligue, de fondation récente, a son siège social à 10,560, rue Saint-Urbain, Montréal. Elle entend "promouvoir, développer et défendre les intérêts économiques, moraux et sociaux de ses membres, selon les principes de la justice et de la charité chrétienne".

L'article 3 des règlements de cette association stipule, en particulier, que la ligue "ne pourra s'affilier à aucun parti politique, mais pourra cependant proposer ou appuyer toute mesure ou campagne d'ordre politique de nature à promouvoir les intérêts de l'Association". "Celle-ci, lit-on à l'article suivant, s'efforçera de renseigner le public sur les questions qui regardent les intérêts communs." Elle verra aussi, par tous les moyens à sa disposition, à protéger le public "contre l'exploitation des gens non scrupuleux".

Les "Propriétaires de maisons uniques" n'admettent dans leur association que les personnes "qui ne sont propriétaires que d'une maison unifamiliale et qui habitent ladite maison". Le slogan bien connu: "A chaque famille sa maison" représente bien la mystique de ce groupe.

En quelques mois d'existence, cette ligue a beaucoup fait pour ses membres. Ses protestations publiques ont attiré l'attention des autorités. Les échevins et les membres de l'exécutif de la métropole ont été forcés de se "grouiller". C'est grâce à cette ligue, en particulier, si les règlements municipaux 1881 et 1882 ont été rendus plus généreux. C'est encore cette ligue qui a fait hâter l'éclairage et le pavage temporaire de certaines rues du nouveau quartier d'Ahuhtsic. Cette ligue a obtenu qu'un autobus de la compagnie des tramways modifie son itinéraire pour accommoder les nouveaux propriétaires. Elle espère enfin que ses pressions amèneront bientôt une révision de la taxe d'eau qu'elle juge excessive et à bon droit.

Tout cela montre ce que peut réaliser le travail en coopération. S'il est bon de s'unir pour se bâtir, il n'importe pas moins de demeurer unis pour rester dans ses maisons.

Nous avons cité cet exemple des coopérateurs de Montréal, parce que nous avons pu l'observer de près. Peut-être existe-t-il d'autres groupements semblables ailleurs, nous l'ignorons. Mais, nous croyons sincèrement que s'il n'en existe pas, il y aurait lieu de songer à en créer. De telles ligues régionales pourraient ensuite s'unir en une vaste fédération qui, à l'instar de la grande ligue des propriétaires, pourrait avoir son mot à dire dans l'administration de la chose publique. C'est une suggestion que nous faisons ici. Nous croyons qu'elle vaut d'être étudiée. Nous pensons bien que la "Ligue des propriétaires de maisons uniques" fondée à Montréal ne demanderait pas mieux que de coopérer à cette fin. Alors, qui veut battre la marche?



La Coopérative d'habitation Jésus-Ouvrier

Les citoyens de Longueuil ne laissent pas passer l'occasion unique qu'offrent les ressources des coopératives d'habitation pour résoudre le problème du logement qui est aussi aigu à Longueuil qu'ailleurs.

C'est à la fin de 1947 que 250 citoyens de Longueuil, après avoir étudié et compris les mérites de la coopération obtinrent leur incorporation sous le nom de Jésus Ouvrier "en l'honneur de Celui qui s'est fait ouvrier pour relever la dignité du travailleur manuel" comme le disait M. l'abbé Roland Lafrance, aumônier de la L.O.C., section de Longueuil, lors d'un grand forum public tenu dans la salle de l'Hôtel de Ville de Longueuil.

Pour faire partie de la coopérative, chaque sociétaire doit fournir \$30 d'entrée et acheter une part sociale de \$20; en outre, il doit fournir en argent ou en travail, une mise de fonds d'environ \$1,500 pour une maison qui coûte environ \$7,000. Mais comme la plupart des maisons de cette coopérative vont compter deux logements, le capital et les intérêts peuvent être facilement remboursés par versements mensuels de \$30 par mois.

Le carré des douze maisons construites en 1949 mesure 30 x 36 pour les unes et 30 x 30 pour les autres; 9 ont deux logements tandis que les trois autres sont des maisons familiales; l'extérieur de chacune de ces maisons est en brique; la cave est cimentée et le terrain a une grandeur de 50 x 100.

Malgré l'aide de la municipalité de Longueuil qui a vendu des terrains à \$1.00 chacun et installé les services publics d'eau, et d'égout en 1949 et les trottoirs et le pavage de la rue en 1950, la Coopérative Jésus-Ouvrier doit se faire financer temporairement par des particuliers; d'autre part, à cause du manque d'uniformité des plans, le coût de construction s'est trouvé un peu plus élevé que les prévisions faites. D'autre part, comme les travaux ont débuté tard en automne et que l'extérieur n'a pu être terminé complètement pour l'hiver, les propriétaires de nouvelles maisons ont du subir des dépenses additionnelles de chauffage.

Mais il n'est rien de tel pour former l'endurance et les coopérateurs de Jésus-Ouvrier entendent bâtir 40 maisons en 1950. Puissent-ils voir leurs rêves se réaliser!

50 coopératives...

(Suite de la page 3)
M. Malo de tous les renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer pour la préparation de ce numéro et à lui assurer notre entière collaboration.

COMME DERNIER MOT
Pour que la Fédération soit forte et vivante, il faut que chacun de ses membres participe activement à son fonctionnement, qu'ils coopèrent avec ses administrateurs, qu'ils lui fassent part de ses

problèmes, de ses malaises, de ses réalisations.

Il importe aussi que toutes les coopératives d'habitation se joignent à la Fédération si l'on veut en faire un organisme vraiment représentatif, si l'on veut réellement être des coopérateurs dans la force du mot. Car si les hommes sentent le besoin de se grouper parce qu'isolés ils sont impuissants, le même principe s'applique aux différents organismes, aux divers mouvements: L'Union fait la force.

PAUL BRODEUR

Entrepreneur en Excavation

GERANT DEPUIS LA FONDATION
DE LA
COOPERATIVE D'HABITATION OUVRIERE
DE ST-HYACINTHE

2305, Duvernay.

St-Hyacinthe, Qué.

Té: 1971-J

OFFRE GRATUITE!

COUTELLERIE

32 MORCEAUX EN ACIER INOXIDABLE

GRATIS

AVEC TOUT ACHAT DE \$200.00 ET PLUS
(cette offre est pour un temps limité)

VOYEZ NOTRE VASTE ASSORTIMENT DE MEUBLES

DE SALON, SALLES A DINER, CHAMBRES A COUCHER, CUISINES

POELES - RADIOS LAMPES - TABLES CHAISES D'ETE

Spécial

Mobiliers "Davenport"
3 MORCEAUX - 2 COULEURS

Le divan s'ouvre pour faire lit simple ou double—Velours de qualité, rouge, vert, gris et bleu.

Valeur de \$219.

En vente à **\$179.00**

POUR ECONOMIE — SATISFACTION —
— ACHETEZ CHEZ

-P.-E. LALONDE-

291-B boul. DECARIE (coin Decelles)
BYwater 5142 Ville St-Laurent

Ouverture du baseball provincial

Les six clubs du circuit Malini à l'oeuvre, dimanche, le 7 mai — Une saison d'importance capitale avec une nouvelle formule à l'essai — Correspondants dans toutes les villes du circuit

C'est dimanche que se fait l'ouverture officielle de la saison du baseball dans la ligue provinciale. Les six clubs du populaire circuit Molini seront à l'oeuvre, si la température le permet. Dans l'après-midi, le Granby visitera le Sherbrooke, le Drummondville se rendra à St-Hyacinthe et le Farnham à St-Jean. Dans la soirée, Sherbrooke se rendra à Granby, St-Hyacinthe à Drummondville et St-Jean à Farnham.

Les deux joutes d'ouverture à Sherbrooke et St-Jean, dans l'après-midi, auront lieu à 1 h. 30, tandis que celle disputée à St-Hyacinthe commencera à 2 h. Dans la soirée, ou plutôt au crépuscule, la partie disputée à Granby débutera à 5 h., celle à Drummondville à 6 h., et celle à Farnham à 5 h. 30.

La saison qui commence dans le circuit Molini en est une de grande importance. C'est la première année que cette ligue est incorporée au baseball organisé, et tous les amateurs ont hâte de voir comment cette nouvelle expérience tournera.

Il nous semble que les clubs auront plus de chance ainsi d'être bien équilibrés et que les villes du circuit verront du baseball en un sens plus intéressant, même s'il est moins spectaculaire. On verra moins de joueurs se désintéresser de leurs contrats, fuir sans motif en plein milieu de saison, ou ne jouer que pour la piastre.

Comme par les années passées, le "Front Ouvrier" aura des correspondants dans toutes les villes de ce circuit. MM. Pat Roy, de Sherbrooke, Noël Sylvain, de Drummondville, Léon Racicot, de Farnham, Gilles Marchand, de Granby, Michel Beuregard, de St-Hyacinthe, et Gérard Hébert, de St-Jean reprendront leurs postes de chroniqueurs pour les activités de leurs clubs respectifs. Nous nous efforcerons de tenir nos lecteurs le mieux renseignés possibles, tout en donnant justice à tout le monde.

À ST-HYACINTHE

(Par MICHEL BEAUREGARD) ST-HYACINTHE, 1er (DNC) — Le St-Hyacinthe a joué deux parties d'exhibition en fin de semaine dernière, mais il a été assez difficile de constater la valeur réelle de notre club. Le club nous a paru assez bon défensivement, probablement aussi solide que n'importe quel autre club du circuit Molini, mais à l'offensive il y manque de fini, de beaucoup de fini.

Nous trouvons étrange la récente déclaration de notre instructeur Kirke à l'effet qu'il ne s'attend pas de remporter le championnat. Le rôle d'un pilote ne consiste-t-il pas à viser aux plus hauts sommets? Mais attendons plutôt les événements.

Le premier but, le plus important est de satisfaire la population. Le baseball mineur, croyons-nous, ne doit pas constituer uniquement un apprentissage pour les majeures. Ce que nous voulons, c'est que les joueurs soient à la hauteur de la tâche et ne nous fassent pas trop regretter le baseball de haut calibre que nous avons

goûté par les années passées.

Roland Glau, gérant du Sherbrooke, n'a pas pris son club pour une simple école de baseball, même s'il est dans la classe C. Il est à former un club formidable avec de vieux joueurs qui feront honneur à Sherbrooke et sauront satisfaire la population. Farnham se réorganise autour de Meeks, St-Jean avec Stevens ou Mizrak, Ste-Marie et autres; Drummondville avec Pellet; Granby avec Montero, Kims, et autres. Seul St-Hyacinthe nous semble faire exception à la règle.

Dimanche, ce sera l'ouverture. Comme l'an dernier, le maire Picard lancera la première balle. Les champions de l'an dernier, le Drummondville, seront le club visiteur. Espérons que nous commencerons mieux que l'an dernier alors que nous avions perdu les 2 joutes de la journée d'ouverture contre Granby.

À DRUMMONDVILLE

Les Cubs de Drummondville, champions de 1949, ont subi plusieurs transformations. Les exigences du baseball organisé les ont obligés à laisser aller plusieurs des étoiles de l'an dernier. Par contre, notre nouveau gérant Raymond "Fido" Murphy nous promet une équipe gagnante et qui saura encore faire honneur à Drummondville.

Les Cubs ont déjà plusieurs joueurs sous contrat dont Barthelsson, White, Smith et Jeanneau, lanceurs, Peccerillo, Galucci, Pellet, Hockman, Watkins, Cunningham, champs extérieurs et intérieurs, Ashby, Debish receveurs. Quant à Conrado Peres il tente actuellement de se tailler une place sur l'équipe et la direction lui offrira peut-être un contrat. Il semble que les Cubs ne seront pas affiliés officiellement à un club majeur du moins pour cette année.

Le deuxième but Roger Bréard, qui jusqu'à ce printemps appartenait à Drummondville, a été vendu aux Saints de St-Hyacinthe pour \$200. Cette transaction se passe de commentaires.

On nous informe que le stade local sera doté cette année d'un tableau indicateur lumineux de style le plus moderne. Cette innovation ne manquera pas de plaire aux sportifs locaux.



PAUL MASNICK



ED LITZENBERGER



GORD COWAN

Canadien Jr gardera la coupe à Montréal

Ses 2 premiers triomphes au Forum en sont un gage à peu près assuré. — Trop d'expérience pour les jeunes Pats de Regina. — Le meilleur trio de l'Ouest: Masnick, Litzenger et Cowan. — Goid en vedette.

(par RAY ASSELIN)

MONTREAL, 1er (DNC) — Le Canadien Jr conservera vraisemblablement la coupe Memorial dans la métropole une deuxième année consécutive, s'il faut s'en tenir aux deux premières rencontres disputées au Forum, contre les Pats de Regina, champions de l'Ouest.

Les représentants de la province de Québec nous ont semblé simplement trop puissants, trop expérimentés pour leurs adversaires qui sont, en majorité, de catégorie juvénile. Ils ont dû, toutefois, batailler ferme pour l'emporter, revenant chaque fois de l'arrière.



Billy Goid

Le meilleur trio des Pats est sans contredit celui formé de Masnick, Litzenger et Cowan. Pour les Canadiens, la ligne Moore-Goid-Rose a été celle qui a permis aux nôtres de triompher dans ces deux parties, comptant sept des treize buts de son club. Le Canadien n'a pas évolué avec son brio de la saison régulière, tandis que les Pats nous ont paru à leur meilleur, étant de plus très favorisés par les punitions décernées à nos joueurs qui, soit dit en passant, n'étaient aucunement habitués aux règlements des deux arbitres de Winnipeg.

L'ailier droit Paul Masnick, le joueur de défense Morney McNeil et le meilleur compteur du club de Regina, J. Davis, ont été, selon nous, les étoiles individuelles des Pats. Masnick est un patineur rapide et un habile manieur de bâton, McNeil excelle à l'offensive comme à la défensive, Davis est agressif au possible.

Comme la plupart des joueurs du Regina doivent demeurer avec le club, celui-ci a de belles chances de reconquérir son championnat de l'Ouest encore l'an prochain. Pour deux autres années encore même, son alignement demeurera à peu près intact.

EN RACCOURCI... Jacques St-Pierre, des Leafs de Verdun au hockey, sera capitaine du Plateau M-Royal au baseball... N. Neveu lancera pour Maisonneuve, cette saison... Fred Spada, du club Villeray Champêtre, vient d'abandonner son poste d'instructeur, pour cause d'affaires personnelles... la direction du Forum a augmenté le prix de ses billets pour la série Canadien-Regina. Il y a eu, jusqu'ici, soit pour les deux premières joutes, plus de 20,000 spectateurs.



BOB TYLER

Apprenez la radio



ASSUREZ-VOUS UN BON EMPLOI EN ETUDIANT LA TECHNIQUE DE LA RADIO

OUVERTURE
DES COURS DU SOIR
LE 3 MAI 1950

Radio et Télévision

Le seul cours du jour en français est donné par

INSTITUT TECCART INC.

5687 CHRISTOPHE-COLOMB

Tel. GR. 2401-02

Montréal, 10

Pour recevoir votre première leçon, remplissez ce coupon.

- Cours du jour
- Cours du soir
- Cours par correspondance
- Télévision

Messieurs, je suis intéressé en votre cours marqué d'un X et l'inclus 25c en timbres pour recevoir votre prospectus illustré et la première leçon de votre cours.

NOM _____
ADRESSE _____

2e championnat pour Québec

Les Braves entreprennent la nouvelle saison avec confiance. — Les Royaux de T.-Rivières présentent peu d'anciennes figures.

(Par C.-H. FORTIN)

QUEBEC, 1er (DNC) — Une autre excitante saison de baseball s'est ouverte mercredi dernier pour la ligue Canado-Américaine et les huit équipes qui font partie de ce populaire circuit envisagent avec beaucoup de confiance l'issue de la lutte déjà engagée.

Les Braves de Québec, qui ont remporté le championnat en huit parties consécutives la saison dernière, entreprennent l'épuisante course avec le sourire de ceux qui se sentent forts. Et comment les en blâmer! N'ont-ils pas dans leurs rangs les deux meilleurs frappeurs de la ligue en Pete Elko et Butch

Lawing? Le meilleur lanceur en Hal Erickson et le meilleur producteur de points en Vernon Shetler? Et que dire de l'addition au champ intérieur de leur nouveau gérant George McQuinn, ex-étoile des Yankees de New-York? Une autre importante addition est le retour de James Younger qui fit si bien il y a deux ans, pour les Alouettes d'alors. Et puis, il y a les deux noirs Adamson et Williams qui ajouteront de la puissance et... de la "couleur" à l'équipe locale!

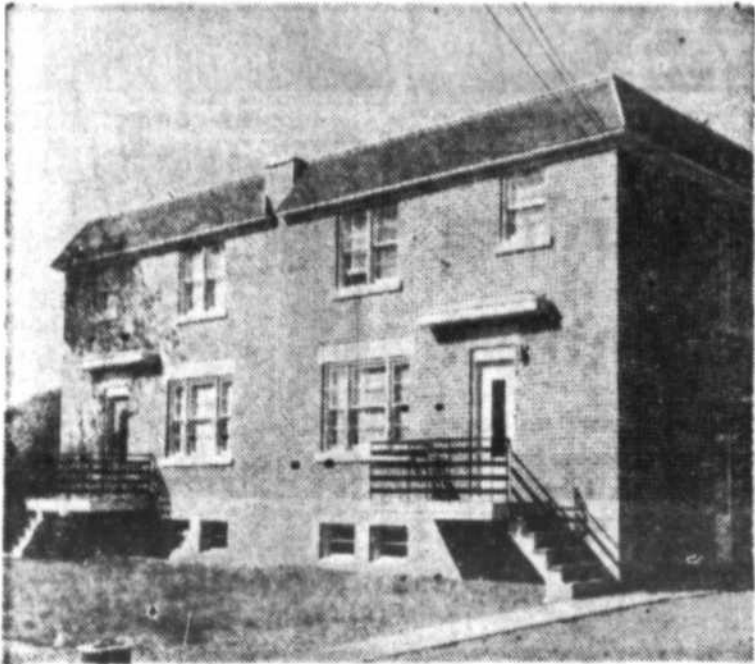
En somme, il y a lieu d'entrevoir d'autres succès éclatants pour nos porte-couleurs en 1950 et c'est là le vœu que formulent les milliers d'amateurs québécois à l'adresse du président des Braves, le Dr Bellemare, de la direction et des joueurs qui nous représenteront cette année.

324 maisons unifamiliales construites par le Comité d'Habitation de Montréal

UN BESOIN URGENT

En février 1947, à la suite d'une enquête menée dans tous les milieux et dans toutes les régions de la province, la Ligue Ouvrière Catholique démontrait à nos gouvernants toute l'étendue du problème du logement et apportait des éléments de solutions. Les résultats de cette enquête ont fouetté les énergies et l'on s'est attelé à la tâche.

D'après les conclusions du rapport, seulement 11 pour 100 des Montréalais sont des propriétaires; 34% sont des ouvriers; 17% des familles ont des ménages en cohabitation, 64% des logements actuels sont surpeuplés, 63,6% des logis ont moins de 5 pièces et le nombre des taudis est effarant.



Dès lors un groupe des membres de la L.O.C. de Montréal décidait de s'attaquer au problème de front. Comme il fallait des maisons, ils en construisirent. Incorporé seulement en avril 1948, le Comité d'Habitation de Montréal avait construit 99 maisons à la fin de 1948.

DES MAISONS UNIFAMILIALES

Il s'agit de maisons semi-détachées, à deux étages, cave cimentée, extérieur en brique avec chauffage central; l'intérieur est fini en plâtre, et chacune des maisons possède 6 grandes pièces dont quatre fermées.

Les terrains qui mesurent 50 x 80 sont fournis par la ville de Montréal pour la somme de \$1.00 pendant que la Cité de Montréal accorde une exemption de 50% de la taxe foncière pour une période de 15 ans et fournit les services d'égout et d'eau et pave les rues.

LE FINANCEMENT

Le coût de ces maisons varie entre \$7,400 à \$8,500 selon les exigences du futur propriétaire. Le prêt sollicité est de \$6,000 à \$7,000, ce qui fait que le futur propriétaire doit apporter une mise de fonds d'environ \$1,500. Les prêts sont consentis par la Caisse Nationale d'Economie et bénéficient de la loi provinciale de l'Habitation qui réduit le taux d'intérêt à 2%.

PROJETS POUR 1950

M. René Shedeur, président du Comité d'Habitation de Montréal, en soulignant que le Comité a construit 2 maisons en 1947, 97 en 1948 et 225 en 1949 envisage la construction de 400 maisons en 1950.

On construirait encore davantage si n'existaient de grandes difficultés. Tout d'abord, à cause de la dispersion des membres de la coopérative sur toute l'étendue de l'île de Montréal, il est très difficile d'organiser de nombreux et fructueux cercles d'études; l'autre difficulté réside dans le financement temporaire en attendant d'obtenir le prêt de la Caisse Nationale d'Economie qui n'arrive que lorsque la maison est construite.

Par ailleurs, le Comité d'Habitation de Montréal envisage la possibilité de faire partie de la Fédération des coopératives du Québec.

"UNE OEUVRE MAGNIFIQUE"

Lors de la cérémonie de la bénédiction des premiers chantiers de la coopérative, Son Excellence Mgr Charbonneau, alors archevêque de Montréal, avait dit ces paroles:

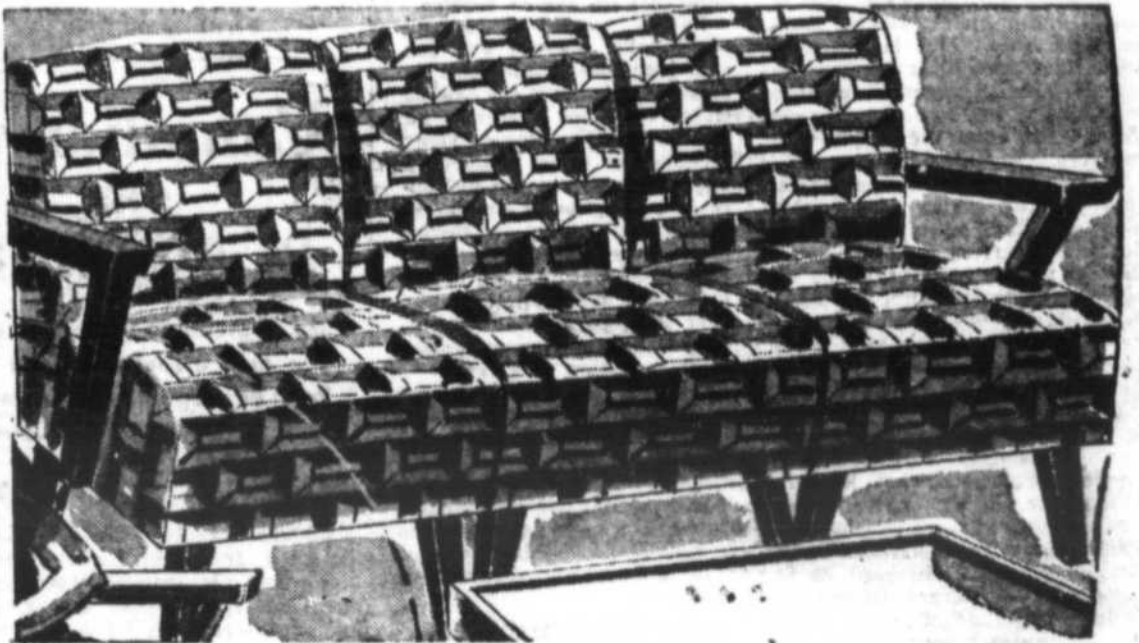
"Les instances répétées depuis des années par la L.O.C. auprès des pouvoirs publics ont été écoutées. Ce que nous avons prudemment devant les yeux représente les fruits d'une œuvre magnifique de coopération. Je voudrais que de tels chantiers se multiplient à l'infini pour le bien-être de notre population ouvrière."

En présence de toutes ces coopératives qui existent en ce moment et de leurs réalisations, nous pouvons dire que le vœu de Mgr Charbonneau est en train de se réaliser pour le grand bien de tous.

DUPUIS

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI
COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE
VENDREDI SOIR — PLateau 5151

VENTE de MAI chez DUPUIS MOBILIER "Honeymoon"

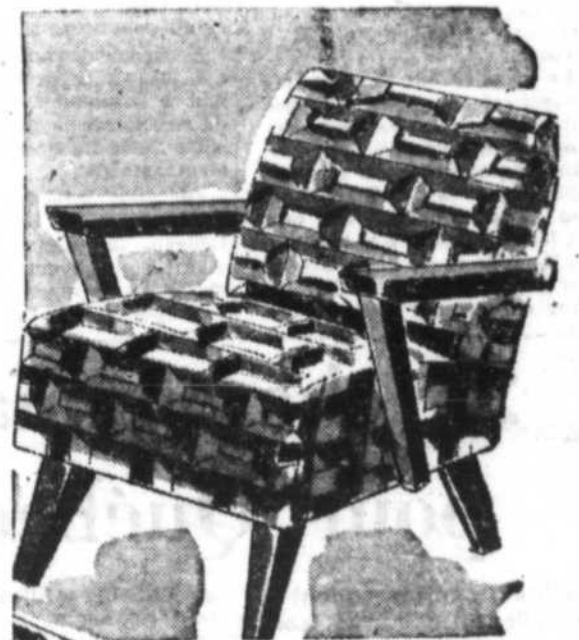


Spécial de la vente de mai "Dupuis"

\$129.

15% comptant
solde par mensualités,
supplément équitable

Vous n'aurez jamais de meilleure occasion d'obtenir un mobilier sectionnel de haute qualité à si bas prix! Ces 4 pièces meubleront bien le salon. Leur grande facilité d'adaptation vous permet d'en changer la disposition à votre goût. La couverture est un reps de rayonne à motifs nouveaux et modernes. Choix de turquoise, rouge ou vert. — Prix ordinaire 159 75.



Un style facile à agencer...
pour convenir à toute pièce

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

A. J. DUGAL, vice-président

DUPUIS
4ième Demontigny

REÇU LE

2 JUL 1950

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC